

# Rapport de gestion 2011



Editeur : rectorat

Mars 2012



## Table des matières

<b>Message de la rectrice</b> .....	<b>5</b>
<b>Conseil de l'Université (CU)</b> .....	<b>6</b>
Vue générale et faits marquants .....	6
Suivi du mandat d'objectifs .....	7
<b>L'année 2011 en bref</b> .....	<b>9</b>
<b>A l'honneur</b> .....	<b>12</b>
<b>Suivi des objectifs 2011</b> .....	<b>14</b>
<b>Priorités 2012</b> .....	<b>15</b>
<b>Le point de vue des partenaires</b> .....	<b>16</b>
Sénat .....	16
Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel (ACINE) .....	17
Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN) .....	17
<b>Les Facultés</b> .....	<b>19</b>
Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH) .....	19
Faculté des sciences (FS) .....	20
Faculté de droit (FD) .....	23
Faculté des sciences économiques (FSE) .....	26
Faculté de théologie (FT) .....	28
<b>Triangle Azur</b> .....	<b>29</b>
<b>Les départements et services</b> .....	<b>31</b>
Département des services et infrastructures .....	31
Département de la promotion et des affaires académiques .....	35
Service juridique .....	37
Service de presse et communication .....	37
Secrétariat général .....	39
Service des ressources humaines .....	40
Service de la comptabilité générale .....	40
Service des fonds de tiers .....	41
Service social .....	41
Egalité des chances .....	42

<b>Annexes</b> .....	<b>43</b>
Statistiques concernant les étudiants .....	43
Titres et diplômes décernés en 2011 .....	44
Prix académiques décernés en 2011 .....	46
Evolution de l'effectif total des étudiants de l'Université .....	51
Effectifs des étudiants par faculté .....	51
Provenance des étudiants.....	52
Mobilité .....	53
Tableau de nomination des professeurs .....	54
Liste des doctorats et docteurs honoris causa .....	55
Retraites, démissions et décès de professeurs .....	60
Ressources humaines : effectifs et EPT par secteur et par nature .....	61
Tableaux financiers.....	62
Subsides FNS, CTI, Union européenne (UE) et autres crédits de recherche (ACR).....	64
Membres du Conseil de l'Université au 31.12.2011 .....	65
Membres des commissions de l'Université au 31.12.2011 .....	66
Liste des représentations .....	70
Abréviations .....	71

## Remarques liminaires

Présenté au Conseil de l'Université le 20 mars 2012, le présent rapport rassemble les contributions fournies par les différentes entités qui constituent l'Université ou sont en relation directe avec elle. Les auteurs de ces textes sont mentionnés au début de chaque chapitre.

Afin de faciliter la lecture, on a renoncé à combiner ou doubler systématiquement les formes féminines et masculines. Les formulations masculines concernent donc aussi bien les hommes que les femmes. Dans le même souci d'allègement du

texte, les désignations françaises officielles des titres de *baccalauréat universitaire (BA)* et de *maîtrise universitaire (MA)* sont indifféremment utilisées avec leurs correspondants anglais *bachelor* et *master*, qui entrent dans le vocabulaire habituel des universités et des hautes écoles.

Tout naturellement, le lecteur observera des redondances entre certains chapitres : celles-ci permettent, en évitant de fastidieux renvois, de conserver l'unité de chaque contribution.

Neuchâtel, mars 2012

## Message de la rectrice

L'année 2011 a été riche tant sur le plan de l'enseignement et de la recherche que sur celui de la qualité et de la durabilité. Cette année a vu également une évolution de la gestion de notre Alma mater.

### Enseignement

Au niveau de l'enseignement, les dernières licences ont été décernées en novembre 2011 et désormais toutes les facultés sont entièrement à l'heure de Bologne. L'année 2011 a été marquée par une progression sensible du nombre d'étudiants qui a passé de 4'217 à 4'378. On note avec satisfaction que le bachelor attire toujours davantage d'étudiants de l'Arc jurassien alors que le master draine des étudiants de toute la Suisse et de l'étranger.

Afin de préserver la qualité de l'encadrement, de nombreux postes d'assistants doctorants, de chargés d'enseignement ou de post-doctorants ont été créés.

Par ailleurs trois nouvelles formations ont été mises sur pied : un master commun bilingue français/allemand en histoire, avec l'Université de Lucerne, à la Faculté des lettres et sciences humaines, une orientation de master bilingue français/anglais intitulé « Business and Tax Law », à la Faculté de droit et une orientation de bachelor en ressources humaines à la Faculté des sciences économiques.

### Recherche et valorisation de la recherche

L'année dernière, ce ne sont pas moins de 161 projets de recherche du Fonds national suisse (FNS) de la recherche scientifique (dont 46 nouveaux projets) et 13 projets de l'Union européenne (dont 4 ouverts en 2011) qui ont été gérés, pour une enveloppe financière globale de près de 24 millions de francs.

Soucieuse de répondre aux besoins de la société, l'Université de Neuchâtel met l'accent sur la valorisation de la recherche. Durant l'année sous revue, une centaine de contrats ont été traités dont près de la moitié ont été signés, pour un montant de plus de 4.5 millions de francs.

Dans le même ordre d'idée, relevons également la mise sur pied, par la Faculté des sciences, de la première formation continue en géothermie profonde qui a permis le transfert de connaissances très pointues à une trentaine d'ingénieurs et d'architectes suisses et européens en matière d'énergie renouvelable.

### Qualité et durabilité

La qualité de l'enseignement et de la recherche et la durabilité sont des préoccupations constantes au sein de l'Université de Neuchâtel. En 2011, trois cursus et 376 enseignements ont été évalués. Par ailleurs, une base de données concernant les publications et les recherches a été mise sur pied ; elle sera accessible au public dès le printemps 2012, offrant ainsi plus de visibilité aux activités scientifiques de nos chercheurs.

Sur le plan de la durabilité, l'UniNE, en partenariat avec l'association Ecoparc, a lancé plusieurs actions pour sensibiliser la communauté universitaire aux bonnes pratiques. Elle a adhéré également à une plate-forme de covoiturage ouverte aux collaborateurs et aux étudiants et enfin, elle a obtenu deux distinctions du programme Energo récompensant les mesures d'économie d'énergie prises dans deux de ses bâtiments.

### Gestion et contrôle interne

Au niveau de la gestion, de nombreux règlements concernant tant les fonds de tiers que les congés scientifiques ou les décharges d'enseignement ont été adoptés. C'est en 2011 aussi que le système de contrôle interne a été optimisé, garantissant à la fois un meilleur suivi de l'atteinte des objectifs stratégiques et une surveillance accrue des risques financiers ainsi que le respect de la conformité de nos activités à l'ensemble des bases légales.

Je me plais à relever l'important travail accompli par les vice-rectrices et vice-recteur de l'équipe actuelle et tiens à remercier sincèrement toutes celles et ceux qui ont contribué, par leur travail et par leur engagement, à rendre notre Université encore plus performante et plus attractive. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je m'engage pour un second mandat à la tête de l'Université de Neuchâtel.

Martine Rahier  
Rectrice

## Conseil de l'Université (CU)

*Le rapport qui suit a été élaboré par M. Dick F. Marty, président du Conseil de l'Université.*

### Vue générale et faits marquants

Le début de l'année a été encore marqué par les turbulences provoquées par des accusations adressées à la gestion de l'Université. L'orage passé, on a pu finalement constater que la situation n'était pas celle qu'on avait essayé de peindre. Le rapport d'audit externe mandaté par le Conseil d'Etat n'a relevé aucune malversation, aucun acte illégal de la part des autorités universitaires. Cet épisode a cependant provoqué un choc à l'intérieur de la maison, une vive émotion pour l'extrême facilité et la déroutante superficialité avec lesquelles on a mis en doute le fonctionnement et le sérieux de l'institution. Le rectorat, le corps enseignant, ainsi que tous ceux qui œuvrent au sein de l'Université ont souffert suite à cette campagne de suspicion injuste et infondée.

Le rapport d'audit a formulé différentes recommandations dans le but d'améliorer la transparence de la gestion administrative. Plusieurs projets allant dans ce sens étaient d'ailleurs déjà en cours. Le rectorat a ainsi présenté un *Plan d'amélioration UniNE : objectifs à 12 mois* et le CU est constamment informé de l'état d'avancement de ces travaux. Le développement de l'Université exige un renforcement des mécanismes de contrôle interne, sans perdre de vue, toutefois, la nature spécifique de l'institution. Il s'agit de trouver un équilibre entre les exigences de transparence et de rigueur dans la gestion des ressources et, d'autre part, d'assurer un climat de confiance et propice à la créativité. Au cours de l'année, de nombreux règlements ont été ainsi approuvés qui ont mieux précisé différents processus administratifs. Citons, à titre d'exemple, celui qui a trait à la gestion des fonds de tiers, une réglementation qui a été précédée par une ample consultation de tous les intéressés. Le CU s'est également interrogé sur son rôle de contrôle stratégique, une réflexion qui doit se poursuivre et qui pourra devenir plus concrète lors de la prochaine révision de la loi sur l'Université.

Un autre point fort de l'activité du CU a été la mise en œuvre de la procédure de reconduction du mandat de la rectrice pour la période 2012 – 2016. Le Conseil d'Etat, ayant pris acte de la disponibilité de la rectrice en fonction d'assumer un second mandat, a d'emblée communiqué qu'il entendait lui renouveler sa confiance, et que, par conséquent, c'était la procédure simplifiée de reconduction, telle que prévue par la loi, qui était applicable. Le CU, ayant également pris acte

qu'une autre personne avait manifesté son intérêt à assumer la fonction, a constitué une commission spéciale qui a procédé à des auditions et à un examen approfondi de la situation. Suivant les recommandations de cette commission, le CU s'est clairement prononcé pour la reconduction de Mme Rahier pour un autre mandat. Pour la première fois depuis longtemps, on aura ainsi un recteur/rectrice qui prolongera son activité au-delà d'un seul mandat. Le CU a salué cette continuité, estimant que la fonction est devenue de plus en plus complexe, ce qui exige un savoir-faire particulier, des connaissances très poussées de l'institution universitaire, ainsi qu'un réseau vaste et qualifié de relations personnelles et professionnelles, aussi bien au niveau politique, cantonal et fédéral, que dans les milieux universitaires nationaux et internationaux : tout cela exige, en plus des capacités intrinsèques, que l'on dispose aussi de suffisamment de temps pour acquérir l'expérience nécessaire. La reconduction de la rectrice favorisera aussi le nécessaire processus de consolidation après le fort développement de notre Université. Le CU a constaté que la loi actuelle présente quelques aspects peu clairs au sujet de la nomination, voire de la reconduction du mandat du recteur ou de la rectrice, notamment en ce qui concerne les compétences des divers acteurs au cours de la procédure et a exprimé le souhait que le problème soit examiné dans le cadre de la révision de la loi qui va être tantôt entreprise.

L'Université poursuit sa croissance et le nombre des étudiants ne cesse d'augmenter. Ce développement est fort réjouissant. Il implique cependant quelques problèmes, notamment au niveau des ressources humaines et de la logistique. L'augmentation des inscriptions a ainsi eu comme conséquence une baisse du taux d'encadrement des étudiants, tombé au-dessous de la moyenne nationale. Le CU a exprimé sa préoccupation et a pris acte avec satisfaction des mesures adoptées par le rectorat qui vont apporter une sensible amélioration de la situation.

La commission de gestion et des finances (CGF) du CU a établi ses rapports concernant d'une part le suivi du mandat d'objectifs et d'autre part la préparation du budget 2012. Elle a aussi recommandé au CU l'acceptation du rapport de gestion 2010 de l'Université. Suite à sa proposition, un courrier au chef du DECS a été envoyé afin que le CU fasse part de ses préoccupations en ce qui concerne l'enveloppe octroyée. La commission s'est aussi penchée sur le plan d'amélioration, suite aux recommandations du rapport KPMG, également repris par le CCFI dans son document porté à la connaissance de la CGF.

Le budget 2012 se monte à un total de 46'260'000 francs, alors que selon le mandat d'objectifs (découlant du plan d'intentions), il aurait dû être de 52 millions de francs hors amortissements et indexations des salaires. Il est supportable en raison des réserves, réalisées ces trois dernières années et autorisées grâce à des arrêtés du Conseil d'Etat. A noter encore qu'une contribution à l'amélioration du taux d'encadrement de 1.7 million de francs, dont 100'000 francs destinés au Centre de langues sont prévus dans le budget 2012.

Le Conseil de l'Université a tenu 7 séances, dont une extraordinaire.

Le Bureau, quant à lui, s'est réuni à 6 reprises. Pour les commissions du CU, il y a eu deux réunions de la CGF, une de la Commission juridique, deux de la commission de sélection et une du sous-groupe de travail du CU.

La liste des membres du Conseil de l'Université et de ses commissions figure en annexe.

### Mutations

Mme Manuela Surdez, ayant été nommée présidente de la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN) au 1<sup>er</sup> avril 2011, a dû renoncer à son mandat au CU. C'est M. Frédéric Geissbühler, président de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CCNI), qui a été nommé pour la remplacer au 1<sup>er</sup> mai 2011, selon l'arrêté du Conseil d'Etat daté du 20 avril. A noter que M. Geissbühler a remplacé Mme Surdez également à la présidence de la CGF.

Lors de sa séance du 13 septembre 2011, le président a souhaité la bienvenue aux nouveaux représentants des décanats, à savoir, pour la FLSH, le doyen Patrick Vincent, pour la FD, la doyenne Florence Guillaume, pour la FSE, le doyen Gerald Reiner.

En ce qui concerne le représentant des étudiants, après la démission de Mme Milena Boulianne, c'est M. David Hodel qui a été nommé par ses pairs au 1<sup>er</sup> juillet 2011.

Enfin, avec la démission de M. Daniel Perdrizat du Conseil communal de la Ville de Neuchâtel, sa remplaçante, la Conseillère communale Christine Gaillard, a été nommée au 31 octobre 2011 en tant que membre du CU.

Le CU tient à remercier tous ses membres pour leur précieuse collaboration et leur travail dans les différentes commissions, ainsi que toutes les personnes conviées à titre consultatif qui ont contribué au bon déroulement des séances.

## Suivi du mandat d'objectifs

### Les objectifs académiques

#### Mandat 1 – Redéploiement des facultés (M1)

*« L'Université de Neuchâtel poursuit le développement de ses facultés en s'appuyant sur les 34 projets portés par les facultés et en les articulant dans une vision d'ensemble. Les prévisions en terme d'évolution des ressources humaines par faculté seront respectées de même que la planification financière globale. »*

Les objectifs ont été financés à 60% environ par le budget Etat ; toutefois, grâce à des financements externes, la réalisation du redéploiement des facultés peut être considérée, dans une large mesure, comme ayant atteint les objectifs fixés ; compte tenu de l'évolution de l'environnement, quelques écarts existent cependant par rapport au plan initial.

#### Mandat 2 – Evaluation de la qualité (M2)

*« Le Conseil d'Etat mandate l'Université de Neuchâtel de conduire une étude sur la définition d'indicateurs aptes à évaluer la qualité des prestations fournies, en particulier dans le domaine de l'enseignement et de la recherche. L'étude portera également sur les outils à développer afin de vérifier leur pertinence et d'en assurer le suivi. »*

Des outils de suivi de la qualité académique ont été mis en place et sont désormais bien utilisés. Des efforts doivent être encore faits pour l'amélioration du taux d'encadrement. En 2010 le rectorat a libéré 2 millions de francs et fin 2011 il a libéré 1.6 million de francs supplémentaire à cet effet. Avec la mise en œuvre de la LEHE, prévue à l'horizon 2016, ces indicateurs seront d'autant plus importants.

Début février 2012 les universités suisses ont été informées de la décision du Secrétaire d'Etat à l'éducation et à la recherche, à savoir de réaliser le prochain audit institutionnel des universités suisses par l'OAQ en 2013. Cet audit constituera une priorité stratégique pour l'Université de Neuchâtel. Il nécessitera une concentration des ressources et des efforts du Secteur qualité, ainsi qu'un engagement de l'Université dans son ensemble.

### **Mandat 3 – Incitation à la recherche (M3)**

« Le Conseil d'Etat mandate l'Université de Neuchâtel de mettre en place un système d'incitation à la recherche fondamentale. »

La répartition des *overheads* du FNS a été une grande réussite : 50% sont distribués directement aux facultés afin de soutenir des projets de recherche nouveaux et en cours, et 50% sont utilisés pour couvrir des frais indirects de la recherche (congrés scientifiques, encouragement de la recherche, bibliothèques, infrastructures, etc.).

Il est important de souligner qu'environ 28% du budget de l'Université repose sur des projets de recherche (FNS, CTI, UE, et autres sources), et que d'autre part, environ 35% du budget est fourni par le Canton de Neuchâtel, 30% par la Confédération et 7% par l'écolage.

La continuité est assurée, 755 projets, y compris les sous-projets, ont été gérés par les fonds de tiers, représentant une enveloppe financière de près de 24 millions de francs.

### **Mandat 4 – Incitation à la valorisation de la recherche (M4)**

« Le Conseil d'Etat mandate l'Université de Neuchâtel pour la mise en place d'un système d'incitation à la valorisation de la recherche. »

En ce qui concerne la valorisation de la recherche, une centaine de contrats ont été traités au cours de l'année 2011, dont près de la moitié ont été signés, pour un montant de plus de 4.5 millions de francs. Le cadre juridique des projets a été amélioré, principalement l'aide en matière de signature de contrats avec des partenaires externes, pour la mise en valeur des recherches. Les objectifs fixés ont été atteints suite à une amélioration remarquable réalisée en quelques années.

### **Mandat 5 – Accroissement de l'attractivité (M5)**

« Le Conseil d'Etat mandate l'Université de Neuchâtel de prendre les mesures adéquates afin d'accroître son attractivité. »

Avec l'accroissement constant du nombre des étudiants et des diplômes délivrés, malgré 9 chaires libérées (cf. mandat 1), l'attractivité de l'Université de Neuchâtel est évidente. A noter que cet élément est également important pour les nouveaux professeurs recrutés.

### **Mandat 6 – Renforcement de l'identité et de la cohésion (M6)**

« Le Conseil d'Etat mandate l'Université de Neuchâtel de prendre les mesures adéquates afin d'accroître son identité et sa cohésion. »

Le processus de réalisation d'un campus en ville devra être poursuivi car, en raison de l'augmentation du nombre des étudiants, les locaux mis à disposition deviennent de plus en plus exigus. Des discussions sont en cours avec le canton et la ville, en particulier le projet UniLac 2 et, pour une période transitoire, la mise à disposition de Breguet 2.

## **Les objectifs opérationnels**

### **Mandat 7 – Nomination du corps professoral (M7)**

« Le Conseil d'Etat mandate l'Université de Neuchâtel de prendre les mesures nécessaires permettant la nomination du corps professoral par le rectorat. »

Cet objectif est en cours de discussion avec le département ; pour entrer en vigueur, il nécessitera une adaptation de la LU.

### **Mandat 8 – Enveloppe financière quadriennale (M8)**

« Le Conseil d'Etat mandate l'Université de Neuchâtel de conduire une étude de faisabilité sur l'introduction d'une enveloppe financière quadriennale en relation avec l'objectif du Conseil d'Etat d'améliorer l'efficacité de la gestion des entités gérées par mandats d'objectifs. »

Cet objectif est en cours de discussion avec le département ; pour entrer en vigueur, il nécessitera une adaptation de la LU.

### **Mandat 9 – Collaboration avec la BPUN (M9)**

« Le Conseil d'Etat demande à l'Université de Neuchâtel d'intensifier sa collaboration avec la bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN). »

Le projet cantonal, bibliothèque multi-sites neuchâteloise, est en cours. L'Université participe au groupe de travail et est présente dans le comité de pilotage.

## L'année 2011 en bref

### **Janvier** Le film d'un étudiant de l'UniNE présenté à Soleure

Anthropologie et cinéma font bon ménage. C'est ce que prouve Alain Guillebeau, un étudiant en master de l'Université de Neuchâtel dont le film, « Steff la Cheffe – im Momânt », réalisé dans le cadre de ses études, est sélectionné aux Journées de Soleure.

### **Des biologistes de l'UniNE coordonnent un projet européen de 2 millions de francs**

InvaVol, un projet international conçu par Ted Turlings, directeur du Pôle de recherche national Survie des plantes, a obtenu près de 1.5 million d'euros de l'European Science Foundation. Ce projet étudiera les conséquences d'insectes envahissants sur les signaux volatiles responsables des interactions entre plantes et insectes.

### **Février** Résultats du rapport d'audit : pas de malversation, le Conseil d'Etat renouvelle sa confiance

En octobre 2010, le Conseil d'Etat et le Conseil de l'Université ont décidé de mener une analyse externe concernant des questions précises relatives à la gestion de l'Université. Cette analyse avait notamment pour objectif de faire toute la lumière sur plusieurs allégations portées à la connaissance du gouvernement cantonal par un ancien cadre supérieur de l'UniNE suite à la suppression de sa fonction. La société d'audit n'a relevé aucun cas de malversation mais elle propose, dans ses conclusions, plusieurs mesures visant à améliorer les procédures au sein de l'UniNE. Le Conseil d'Etat confirme sa confiance dans le rectorat de l'UniNE.

### **Les universités de Neuchâtel et de Lucerne lancent un master bilingue en histoire**

Unique en Suisse, ce master permettra aux étudiants, d'une part de s'initier aux sources historiques dans les deux langues nationales et, d'autre part, d'augmenter leurs chances sur le marché du travail grâce à leur maîtrise du bilinguisme.

### **Mars** L'Université de Neuchâtel et l'OFS renforcent leur collaboration

L'Institut de statistique de la Faculté des sciences économiques de l'Université de Neuchâtel, qui a notamment contribué à la mise en place du nouveau système de recensement de la population, a vu augmenter le montant annuel de la subvention qui lui est accordée par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

### **Le Centre d'hydrogéologie et de géothermie membre de l'EERA**

Le Centre d'hydrogéologie et de géothermie de l'Université de Neuchâtel (CHYN) devient membre de l'Alliance pour la recherche européenne pour l'énergie (EERA) et participe désormais à son programme en matière d'énergie géothermique. Il rejoint ainsi une petite dizaine d'instituts de recherche européens de premier plan qui participent à des programmes conjoints visant à accélérer le développement de nouvelles technologies énergétiques et leur mise en œuvre.

### **Avril** Mobilisation pour une gestion responsable des ressources à l'UniNE

L'Université de Neuchâtel lance un projet visant à favoriser toutes les initiatives qui intègrent la dimension du développement durable dans l'enseignement, la recherche et la gestion des ressources énergétiques. En collaboration avec l'association Ecoparc, elle a élaboré un site internet mettant en valeur ce qu'elle réalise dans ce domaine au niveau académique, dans la gestion des ressources et infrastructures, et par des actions qui mobilisent toute la communauté universitaire.

### **Une étude décrypte l'évolution des abeilles**

Les abeilles sont les descendantes de guêpes qui, il y a plus de 120 millions d'années, ont abandonné leur régime carnivore pour se nourrir de pollen. Comment s'est passée la transition entre guêpes chasseuses et abeilles butineuses ? C'est ce que tente de décrypter une étude menée par l'Université de Neuchâtel et l'Université de Cornell (USA), publiée dans la prestigieuse revue scientifique britannique *Proceedings of the Royal Society B*.

### **Mai** Une méthode plus fiable pour mesurer les inégalités de revenu

Mesurer les inégalités de revenu d'une manière plus fiable, c'est désormais possible grâce à une nouvelle méthodologie proposée par l'Institut de statistique de l'Université de Neuchâtel dans le cadre d'une recherche soutenue par le Fonds national. Cette méthodologie fait l'objet d'un article paru dans la revue internationale *Journal of Statistical Planning and Inference*.

**Covoiturage pour 9 entreprises et institutions neuchâteloises**

Neuf entreprises et institutions de la ville de Neuchâtel ont adhéré à un projet coordonné par l'association Ecoparc. Une plate-forme internet permet à leurs collaborateurs de trouver des personnes qui effectuent le même trajet pendulaire et qui peuvent ainsi pratiquer le covoiturage. Ce sont près de 3'800 collaborateurs auxquels s'ajoutent les 4'200 étudiants de l'Université qui sont concernés.

**Juin Le poisson nettoyeur est sensible à sa réputation**

Des biologistes de l'Université de Neuchâtel ont mis en évidence que cet habitant du récif corallien travaille avec plus d'application s'il est observé par d'autres poissons que lorsqu'il se trouve seul en présence de son client. C'est la première fois que la notion de « réputation » est attestée au sein d'une autre espèce que les humains. Ce résultat est au cœur de la thèse de doctorat d'Ana Pinto réalisée sous la direction du professeur d'éco-éthologie Redouan Bshary. Il fait l'objet d'une publication dans la revue *Current Biology*.

**Explorer Hanoi, Ouagadougou, Palerme et Neuchâtel de façon ludique et surprenante**

La Case à chocs était bondée, le 25 juin, pour le vernissage de l'exposition *Cosmopolis – Explorer la mondialisation des villes*. Contribution de l'Université de Neuchâtel aux festivités du Millénaire, *Cosmopolis* raconte l'histoire de la mondialisation des villes à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle.

**Juillet Guillaume Tell et la Libération des Suisses**

Les Suisses allemands et les Romands ne partagent en général pas les mêmes histoires. Il en est pourtant une qui fédère l'ensemble de la population helvétique : Guillaume Tell. Sous la direction de deux professeurs de l'Université de Neuchâtel, Jean-Daniel Morerod et Anton Näf, un ouvrage présente au public des traductions remises à jour des principaux textes qui ont fait naître le mythe. Il donne également de nombreuses explications sur le rôle du héros uranais dans la consolidation de notre identité nationale et sur son arrivée dans le patrimoine romand.

**Août Interactions plantes-insectes : 1.6 million de francs pour un projet interdisciplinaire**

Elaboré par Matthias Erb et Gaétan Glauser dans le groupe FARCE de Ted Turlings, le projet intitulé « The Plant-Insect Interface » devrait permettre de réduire les dégâts provoqués par les insectes herbivores. Financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique dans le cadre de son programme Sinergia, ce projet implique la participation de quatre instituts de recherche et recevra un subside de 1.6 million de francs pour une durée de trois ans.

**Septembre L'UniNE active dans la lutte contre la sécheresse au Kenya et en Somalie**

L'Université de Neuchâtel a accueilli une vingtaine de professionnels du domaine de l'eau et de la santé dans le cadre d'un cours organisé par le Centre d'hydrogéologie et l'unité WATHAB du Comité international de la Croix-Rouge. Le Centre d'hydrogéologie est aussi actif dans le camp de réfugiés de Daadab, au Kenya, dont il gère les puits à distance grâce à un dispositif mis au point en collaboration avec une entreprise d'Auvergnier (NE).

**Opération Zéro Mégot**

Une campagne intitulée «Opération Zéro Mégot », organisée par l'Université de Neuchâtel en partenariat avec l'association Ecoparc et la Summit Foundation, a été mise sur pied à l'UniNE. Dans le cadre de cette campagne, le Théâtre universitaire neuchâtelois (THUNE) a organisé le premier Championnat international de lancer de mégots.

**Une nouvelle équipe de direction pour le Jardin botanique**

Le rectorat de l'Université et la direction des Affaires culturelles de la Ville de Neuchâtel ont trouvé une solution commune pour assurer la pérennité et le développement du Jardin botanique suite au départ de son directeur en août dernier. Jusqu'à fin 2013, date à laquelle une décision devrait intervenir concernant l'acceptation ou non du parc naturel périurbain, Ville et Université veilleront ensemble à la direction de l'institution. Deux codirecteurs ont été nommés : MM. Blaise Mulhauser, conservateur adjoint du Muséum d'histoire naturelle de la Ville de Neuchâtel et Edward Mitchell, professeur de biologie à l'Université de Neuchâtel.

**Octobre Consommation : grande enquête de la FRC en collaboration avec l'UniNE**

La FRC va collaborer avec des étudiants de 3<sup>e</sup> année de l'Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel à une grande enquête sur le monde de la consommation. Une première pour les deux partenaires qui permet aux étudiants de se frotter au monde réel et à la FRC de bénéficier de l'expertise académique de jeunes sociologues.

**Novembre Dies academicus 2011 : le chef du DECS annonce le renouvellement du mandat de la rectrice**

Le Conseil d'Etat a renouvelé le mandat de la rectrice, Martine Rahier, à la tête de l'Université de Neuchâtel, pour une nouvelle période de quatre ans, dès août 2012. L'annonce officielle a été faite par le Conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, chef du DECS, lors de la cérémonie du Dies academicus, le 5 novembre.

**Géothermie profonde : ingénieurs et scientifiques en formation à l'UniNE**

Apprendre à des ingénieurs et des scientifiques de la Terre à gérer des projets de géothermie profonde, c'est le but de la formation continue (CAS) qui a démarré à l'Université de Neuchâtel. Une formation unique en son genre qui s'inscrit dans le cadre du programme GeoNE visant à développer les ressources géothermiques du canton de Neuchâtel.

**Décembre La bande dessinée entre à l'Université**

C'est en décembre qu'a démarré le cycle de master-class en bande dessinée piloté par l'Université de Neuchâtel et qui s'étendra jusqu'en avril 2012. Ce cycle, qui implique des auteurs aussi célèbres que Bilal, Christin, Mézières ou Juillard, réunit les éditions Dargaud et quatre universités réparties entre la région française Rhône-Alpes et la Suisse romande.

**Accréditation de la 1<sup>re</sup> année d'études en médecine humaine à l'Université de Neuchâtel**

La première année d'études en médecine humaine à l'Université de Neuchâtel a été accréditée par la Conférence universitaire suisse (CUS) le 25 octobre 2011 et par le Conseil suisse d'accréditation le 7 décembre 2011; cette accréditation est valable sept ans.

**Institut SFM : étude sur la politique de migration dans les cantons**

Sur mandat de la Commission fédérale pour les questions de migration (CFM), le SFM (Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population) de l'Université de Neuchâtel et le Service de recherche sotomo à Zurich ont enquêté sur la pratique des cantons en ce qui concerne les questions de migration. L'étude montre que la diversité des expériences et des besoins différents des cantons mène à des méthodes différentes dans la pratique.

**Les horloges au rubidium : une présence de Neuchâtel dans l'espace**

Le Laboratoire Temps-Fréquence (LTF) de l'Université de Neuchâtel a terminé deux projets d'envergure portant sur les horloges au rubidium pour le compte de l'Agence spatiale européenne (ESA). Ces projets, qui impliquent également l'entreprise neuchâteloise Sprectratime et l'EPFL IMT NE (EPFL Institut de microtechnique, site Neuchâtel), sont destinés aux satellites de télécommunications et à des systèmes de navigation tels que GALILEO (le GPS européen).

**L'UniNE au centre de la surveillance et de la prévention des maladies transmises par les tiques**

Chaque année, quelque 10'000 personnes sont victimes en Suisse de maladies transmises par les tiques et ces chiffres sont en progression. Pour assurer la surveillance et la prévention de ces maladies, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a confié, en 2009, la mise sur pied d'un Centre national de référence pour les maladies transmises par les tiques (CNRT) à l'Université de Neuchâtel. Un mandat qui a été renouvelé et qui devrait aboutir à des mesures concrètes pour maîtriser l'évolution de ces maladies.

## A l'honneur

**Janvier Une Chaire Francqui au Professeur Alain Valette**

La Fondation Francqui a attribué une de ses chaires à Alain Valette, professeur à l'Institut de mathématiques de l'Université de Neuchâtel.

**Février Nathalie Vuillemin lauréate du programme Fondation famille Sandoz pour la relève universitaire**

Docteure en littérature française de l'UniNE, Nathalie Vuillemin est la lauréate du programme Fondation famille Sandoz pour la relève universitaire. C'est la première fois qu'un concours ouvert par la Fondation est remporté par l'Université de Neuchâtel.

**Mars Marc-Antoine Kaeser au Conseil national de la recherche archéologique en France**

Directeur du Laténium, Parc et Musée d'archéologie à Hauterive et professeur associé à l'Université de Neuchâtel, Marc-Antoine Kaeser a été nommé par le Ministre français de la culture et de la communication, M. Frédéric Mitterrand, au Conseil national de la recherche archéologique (CNRA) qui est chargé de la gestion scientifique interministérielle et de la programmation des orientations de la recherche archéologique en France.

**Bilingual : *Life and Reality* sélectionnée par Choice**

L'étude du professeur François Grosjean sur le bilinguisme a été sélectionnée par Choice dans sa liste des meilleurs ouvrages académiques de l'année 2010.

**Mai Deux professeurs dans les 100 de l'Hebdo**

Deux professeurs de l'Université de Neuchâtel, Etienne Piguet et Minh Son Nguyen ont été retenus par l'Hebdo dans sa sélection des 100 personnalités qui font la Suisse romande.

**Le prix du livre de spiritualité attribué à Lytta Basset**

Le prix du livre de spiritualité Panorama–La Procure 2011 a été remis à Lytta Basset, professeure à la Faculté de théologie, pour son ouvrage *Aimer sans dévorer* (Albin Michel).

**Septembre Gianni D'Amato nommé au Conseil d'experts des fondations allemandes pour l'intégration et la migration**

Titulaire de la chaire d'études des migrations et de la citoyenneté de l'Institut Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM) de l'Université de Neuchâtel, Gianni D'Amato a été nommé au Conseil d'experts des fondations allemandes pour l'intégration et la migration. Il est le seul politologue de ce groupe de neuf experts qui supervisent chaque année un rapport en Allemagne concernant la politique migratoire.

**Pierre-Yves Donzé lauréat du Prix Gaïa 2011**

Actuellement chercheur à l'Université d'Osaka au Japon, Pierre-Yves Donzé a travaillé au Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds, ainsi qu'à l'Université de Neuchâtel, où il a obtenu son doctorat en 2005. Le prix dans la catégorie histoire-recherches lui a été remis pour ses travaux de recherches et ses publications contribuant à la mise en valeur et à la connaissance de l'histoire de l'horlogerie et son industrie.

**Un cadeau du Millénaire pour le millième étudiant de l'UniNE**

Pour marquer l'année du Millénaire de la Ville de Neuchâtel, le millième nouvel étudiant de l'UniNE a reçu un cadeau des mains de la Conseillère communale, Françoise Jeanneret, en présence de la rectrice de l'Université, Martine Rahier. L'heureux élu s'appelle Valentin Winistoerfer ; il est domicilié à Moutier et s'est inscrit en bachelor en histoire et géographie.

**Octobre Irene Andres-Suázes nommée membre du jury d'un prestigieux prix littéraire espagnol**

Professeure à la chaire de littérature hispanique, Irene Andres-Suázes est nommée membre du jury d'un des prix littéraires les plus importants d'Espagne, le Premio Nacional de las Letras Espanol décerné par le Ministère de la Culture. Les membres de ce jury, qui récompense l'œuvre d'une vie soit littéraire soit artistique, sont désignés par les Académies Royales d'Espagne.

**Octobre Remise de *Mélanges* aux professeurs Pierre Wessner et Piermarco Zen-Ruffinen**

La leçon d'adieu des professeurs Pierre Wessner et Piermarco Zen-Ruffinen a offert l'occasion d'organiser un événement particulier en lien avec la Cité. Les professeurs Wessner et Zen-Ruffinen ont dialogué sur les planches du Théâtre du Passage sur le thème *Le droit au pouvoir, le pouvoir au droit* devant une grande partie du monde judiciaire et du monde politique neuchâtelois.

**Novembre Le Prix Nexans 2011 récompense Nicolas Roulin**

Le Prix Nexans 2011, doté d'un montant de 20'000 francs, a été décerné à Nicolas Roulin pour ses travaux de recherche et en particulier sa thèse de doctorat traitant des relations entre candidats et organisations dans les processus de sélection du personnel.

**Prix Kunz à Cyril Jornod et David Burkhard**

Le Prix Kunz récompense chaque année le meilleur mémoire en histoire soutenu à l'Université de Neuchâtel. Ce prix académique décerné par la Société d'histoire a été attribué, cette année, à deux lauréats ayant réalisé des travaux remarquables apportant des regards inédits sur l'histoire du canton de Neuchâtel aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : Cyril Jornod, qui a décortiqué le cycle de vie (naissance – vie – mort) de trois importantes grèves qui ont touché les maçons et manœuvres à Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds entre 1904 et 1907 et David Burkhard, qui a étudié la question de la répression des anarchistes dans le canton de Neuchâtel au temps de la propagande par le fait (1878-1895).

**Stéphane Werly, nouveau membre de l'AIEP**

Le professeur en droit de la communication Stéphane Werly devient un nouveau membre de l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision (AIEP). Le Conseil fédéral l'a nommé dans le cadre du renouvellement de l'ensemble des membres de l'AIEP.

**Etienne Piguet nommé membre d'une commission fédérale**

Titulaire de la chaire de géographie des mobilités, Etienne Piguet a été nommé membre de la Commission fédérale pour les questions de migration (CFM) par le Conseil fédéral.

**Décembre Le Dictionnaire historique du Jura lauréat du Prix de l'Assemblée interjurassienne 2011**

Le Prix 2011 de l'Assemblée interjurassienne (AIJ) a été octroyé au *Dictionnaire historique du Jura (DIJU)*, un projet dirigé depuis 2006 par Philippe Hebeisen, doctorant à l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel. L'AIJ récompense ainsi la réalisation d'un instrument de recherche très complet, disponible sur internet, dynamique et qui fait référence en la matière.

**Johann Boillat reçoit le Prix d'encouragement à la recherche historique des CFF**

Doctorant à l'Institut d'histoire, Johann Boillat a reçu le Prix d'encouragement à la recherche historique des CFF pour son livre *Une ligne à travers les montagnes*, publié aux Editions Alphil.

**John Crombez nommé secrétaire d'Etat en Belgique**

Ancien étudiant en master de la Faculté des sciences économiques, John Crombez est nommé secrétaire d'Etat à la Lutte contre la fraude sociale et fiscale du gouvernement belge.

**Alain Berset élu au Conseil Fédéral**

L'Université de Neuchâtel est-elle un tremplin vers le Conseil Fédéral ? A peine deux ans après l'élection de Didier Burkhalter, l'Université se réjouit de voir à nouveau un de ses diplômés embrasser une des plus hautes fonctions de l'Etat.

## Suivi des objectifs 2011

Le mandat d'objectifs 2009-2012 se base sur les quatre priorités du plan d'intentions : excellence de l'enseignement et de la recherche, réponse aux besoins de la société, développement de l'attractivité, renforcement de l'identité et de la cohésion.

### Enseignement et recherche

#### ■ Poursuite de la mise en œuvre du mandat d'objectifs.

La mise en œuvre du mandat d'objectifs 09-12 touche à sa fin (cf. *Conseil de l'Université*, p. 6 et suivantes). Les acquis académiques sont importants ; en particulier les domaines suivants ont été développés et renforcés (nouveaux professeurs) :

- géothermie (1)
- biologie du sol (1)
- droit des migrations (1)
- droit de l'urbanisme et de l'amélioration du territoire (2)
- géographie politique (1)
- logopédie (1)
- sciences de la communication (1)
- sciences de l'éducation (1).

Par ailleurs chaque faculté présente ses nouveautés en matière d'enseignement (dès la page 19).

#### ■ Amélioration du taux d'encadrement.

Compte tenu de l'augmentation importante du nombre des étudiants, deux mesures importantes ont été validées par le Conseil de l'Université : la libération, le 2 décembre 2010, d'un montant de 2 millions de francs destiné à l'amélioration de l'encadrement complété au vu des effectifs à la rentrée académique 2011-2012 par un nouveau montant de 1.6 million de francs.

#### ■ Poursuite de la mise en place d'un système d'incitation à la recherche.

La politique de gestion des overheads du FNS mise en place porte clairement ses fruits (cf. compte-rendu des facultés dès la page 19). Par ailleurs un règlement sur les fonds de tiers a été mis en œuvre et des améliorations ont été apportées au règlement sur les congés scientifiques des professeurs.

#### ■ Signature d'une convention de collaboration entre l'UniNE et la BPUN.

L'Université a intensifié sa collaboration avec la bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN). Dans ce contexte elle par-

ticipe activement aux travaux visant à la mise en place d'une éventuelle structure cantonale.

### Formation et société

#### ■ Elaboration d'une politique en matière de valorisation de la recherche.

Le bureau de transfert de savoir et de technologie (TST) de l'UniNE a négocié et/ou suivi 95 contrats en 2011 dont 44 ont été signés, pour un montant total de 4'492'614 francs. Par ailleurs un règlement sur la valorisation de la recherche est en cours d'élaboration.

### Attractivité

#### ■ Renforcement du positionnement de l'UniNE sur le plan national et international.

Le renforcement du fonctionnement en réseau s'est intensifié à tous les niveaux :

- *au sein des facultés* : Centres thématiques en Faculté de droit (droit de l'innovation, droit du travail, droit de la santé), Maisons en Faculté des lettres et sciences humaines (Maison d'analyse des processus sociaux, Maison des littératures), Biologie des plantes et interactions du vivant en Faculté des sciences
- *entre facultés* : Centre de droit des migrations (FD et FLSH), Centre en urbanisme et aménagement du territoire (FD et FLSH), Biologie et ethnologie (FS et FLSH)
- *entre universités* : master en biogéosciences (Triangle Azur), Centre de droit des migrations et master en informatique (BeNeFri), masters bilingues en droit et en histoire (UniNE – UNILU)
- *au niveau international* : Ecole du Louvre, King's College, Columbia University.

Deux professeurs titulaires d'une bourse ERC (European Research Council) ont été engagés.

### Identité et cohésion

#### ■ Développement de l'identité visuelle, mise à disposition d'outils de communication.

Un nouveau site internet a été mis en fonction. Il en résulte une facilité d'utilisation accrue et une meilleure stabilité des ressources. L'année 2011 a également été marquée par le début de l'intégration des médias sociaux ainsi que l'introduction d'une nouvelle plate-forme pour la revue de presse en ligne.

#### ■ Mise en évidence de la dimension « développement durable ».

En 2011, l'UniNE a pris part activement à un appel à projet lancé par la Conférence universitaire suisse, intitulé « Sustainable Develop-

ment in Teaching and Research at Swiss Universities ». Ce programme est destiné à soutenir dans les universités suisses, pendant 4 ans – de 2013 à 2016 –, toutes les initiatives visant à renforcer les thématiques du développement durable dans l'enseignement et la recherche, et à promouvoir la création de compétences spécifiques. Autres informations : <http://www.unine.ch/unine/dd>.

#### **Gouvernance et autonomie de gestion**

- Mise en œuvre d'une surveillance des risques et opportunités stratégiques.

Les cartes des risques et opportunités stratégiques ont été validées par le rectorat.

- *Introduction de tableaux de bord prospectifs.*  
En cours de réalisation, de nouveaux outils de pilotage sont actuellement développés.
- *Travaux préparatoires à la modification de la Loi sur l'Université.*  
Une commission ad hoc pilotée par le DECS doit être mise sur pied au début de l'année 2012.

## Priorités 2012

### **2012 : année charnière**

En août 2012, un nouveau rectorat entrera en fonction. Il devra alors s'atteler à la rédaction d'un nouveau plan d'intentions pour la période 2013-2016. Mais l'année 2012 sera également consacrée au bouclage du mandat d'objectifs 2009-2012.

#### **Mandat d'objectifs 2009-2012**

##### **Enseignement et recherche**

- Création d'un poste de MER à 80% en agro-écologie.
- Mise en œuvre des mesures d'amélioration de l'encadrement.
- Mise à disposition d'une base de données relative aux publications et recherches effectuées à l'UniNE.
- Création d'un centre de langues.
- Participation aux travaux cantonaux concernant la création d'une bibliothèque multi-sites neuchâteloise (BMN).

##### **Formation et société**

- Mise en œuvre d'un règlement sur la valorisation de la recherche.
- Participation à la réflexion concernant la place de la formation tertiaire neuchâteloise (rapport Barbara Haering).

##### **Attractivité**

- Elaboration d'un bilan concernant l'impact des mesures prises durant la période 2009-2012.

##### **Identité et cohésion**

- Poursuite du développement de l'utilisation des médias sociaux dans la communication et la promotion (Facebook, Twitter, Flickr, YouTube, etc.).
- Elaboration d'un bilan concernant l'impact des mesures prises durant la période 2009-2012.

##### **Gouvernance et autonomie de gestion**

- Réalisation d'une enquête concernant le taux de satisfaction des collaborateurs.
- Evaluation de la pertinence des tableaux de bord prospectifs.
- Travaux préparatoires à la mise en œuvre de l'enveloppe quadriennale et à la nomination du corps professoral par le rectorat.
- Participation au groupe cantonal relatif au toilettage de la Loi sur l'Université.

##### **Plan d'intentions 2013-2016**

Le plan d'intentions 2013-2016 devra à la fois assurer une certaine continuité en consolidant les acquis actuels et proposer des projets ambitieux visant en particulier à faire émerger de nouveaux domaines d'excellence. Il proposera une vision pour 2016 tout en respectant les ambitions figurant dans la charte de l'Université de Neuchâtel :

- garantir la compétitivité de ses domaines d'excellence
- assurer un rayonnement par la qualité de son enseignement et de sa recherche
- favoriser les partenariats nationaux et internationaux avec des institutions de formation tertiaire
- contribuer au développement socio-économique et culturel de l'Arc jurassien.

## Le point de vue des partenaires

### Sénat

*Le rapport qui suit a été élaboré par M. le professeur François Hainard, président du Sénat.*

Le Sénat s'est réuni à quatre reprises durant l'année 2011. La première fois le 8 mars pour prendre véritablement connaissance du rapport de KPMG et connaître les suites données, en particulier en termes de réglementations, de soutien des autorités et d'amélioration de la politique de communication tant interne qu'externe. Lors de cette séance le Sénat a aussi eu l'occasion de se pencher sur le règlement des fonds de tiers, avant son adoption par le Conseil de l'Université et d'apporter son soutien à l'initiative de l'UNES qui vise à garantir et harmoniser au plan national l'attribution des bourses d'études.

Puis, le 25 mai et le 17 octobre 2011, le Sénat a innové en invitant deux personnalités importantes pour notre Université. Tout d'abord, il a reçu le président du Conseil de l'Université, M. Dick Marty, qui a partagé ses souhaits pour une stratégie plus proactive – et moins défensive – et les attentes portées à l'égard de notre institution, soulignant lui aussi les besoins d'une meilleure communication vers l'extérieur, de sorte que le citoyen comprenne et s'identifie mieux à son Université.

Dans cette même séance, le Sénat a conféré le titre de professeurs honoraires à M. Anton Näf, professeur ordinaire de linguistique allemande et littérature médiévale (FLSH), M. Pierre Thomann, professeur ordinaire de physique (FS), M. Piermarco Zen-Ruffinen, professeur ordinaire de droit administratif et procédure administrative (FD), M. Claude Jeanrenaud, professeur ordinaire d'économie politique (FSE). Il a confirmé la collation des grades de docteur honoris causa proposés par les facultés, soit : M. Raymond Trousson (FLSH), M. Gislain de Marsily (FS), M. Giorgio Malinverni (FD) et M. Wayne Arthur Fuller (FSE).

C'est lors de sa séance du 17 octobre 2011 que le Sénat a pris connaissance du rapport de la commission de sélection du Conseil de l'Université pour la nomination/reconduction du poste de recteur-rectrice, en l'occurrence la proposition de renouveler le mandat de la rectrice Martine Rahier pour une période de quatre ans. A

l'issue du débat, la procédure simplifiée pour la reconduction du mandat a été acceptée à une large majorité. Coïncidence du calendrier, c'est lors de cette même séance que le Sénat a accueilli le chef du DECS, le Conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, venu expliquer sa vision de l'Université dans la perspective des réorganisations du secteur tertiaire dans le canton de Neuchâtel, mais aussi au point de vue national avec la nouvelle LEHE (loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles), adoptée par l'Assemblée fédérale en date du 30 septembre 2011. M. Gnaegi a insisté (lui aussi) sur l'amélioration de la communication externe en précisant qu'à l'interne le Conseil d'Etat ne doit pas intervenir. Il a communiqué le montant de l'enveloppe budgétaire allouée à l'Université (46.26 millions pour 2012) et a expliqué pourquoi le Conseil d'Etat avait choisi la procédure simplifiée de reconduction du mandat de la rectrice, voulant montrer par là une volonté claire de privilégier la continuité et d'apporter son soutien à la rectrice sortante.

Par ailleurs, la Commission d'éthique du Sénat s'est réunie à trois reprises durant l'année. Ses travaux ont principalement porté sur l'établissement d'une Charte de l'Université, document finalement approuvé à la quasi unanimité (une abstention) lors de la séance du 8 décembre 2011. Cette Charte, soumise au rectorat, met en exergue les valeurs essentielles de l'Université, à savoir l'excellence, l'inventivité et la responsabilité. Elle joue le rôle de carte de visite, élément utile à la politique de communication.

Enfin, toujours dans cette dernière séance, le Sénat, en tant qu'organe constitutif de l'Université, a souhaité participer à la révision de la Loi sur l'Université (LU 2002) qui sera examinée par le Grand Conseil à fin 2012. Il a émis aussi le souhait que ses compétences y soient davantage reconnues. Dans cette optique, il a été décidé de créer un groupe de travail s'attachant à cette révision. Ses propositions seront rendues pour la fin du semestre de printemps 2012.

## Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel (ACINE)

*Le rapport qui suit a été élaboré par le président de l'ACINE, M. Paul Cotofrei.*

### **Vue générale et faits marquants**

Fondée en 2003, l'Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel (ACINE) a pour objectif principal la défense des intérêts du corps intermédiaire, constitué – selon la Loi sur l'Université – des maîtres d'enseignement et de recherche, des maîtres-assistants, des lecteurs, des chargés d'enseignement et des assistants. Elle assure sa représentation auprès des instances concernées et vise à favoriser les contacts et les échanges entre ses membres.

L'ACINE a prouvé son utilité comme organe représentatif en parvenant à assurer la présence du corps intermédiaire dans les instances universitaires suivantes : au sein du Conseil de l'Université et de ses diverses commissions, de la Commission d'admission des non-porteurs de maturité, de la Commission sociale, de la Commission de l'égalité des chances et de la Commission culturelle. L'ACINE est également membre collectif d'Actionuni, l'association suisse des chercheurs représentant la relève scientifique et les associations des corps intermédiaires de la plupart des universités et des EPF.

## Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN)

*Le rapport qui suit a été élaboré par le secrétaire général de la FEN, M. Benjamin Kühner.*

### **Introduction**

L'année écoulée a été fructueuse pour la FEN. Si celle-ci a vu un certain nombre des membres de son comité s'en aller, ce fut pour en voir de nouveaux affluer ! Largement renouvelé, le comité de la FEN aborde l'année 2012 avec énergie et motivation.

Le comité de la FEN a su tout au long de l'année développer des projets visant à promouvoir la Fédération au sein de l'Université de Neuchâtel. Outre l'agenda universitaire présenté ci-dessous, le comité de la FEN distribue largement des préservatifs frappés de son logo, ainsi que des post-it.

Conscient de sa responsabilité, et afin de renforcer son rôle de porte-parole des étudiants de l'Université, le comité de la FEN s'engage acti-

vement au sein de l'Union des Etudiants Suisses (UNES). Durant l'année 2011, l'ACINE a continué à répondre et à offrir son support aux problèmes d'ordre législatif ou liés à la vie universitaire, soulevés par ses membres. En répondant aux nombreux messages reçus concernant la situation des doctorants FNS, l'assemblée générale a décidé la création d'un groupe de travail comprenant un représentant des doctorants de chaque faculté pour rédiger un projet de lettre motivée contenant toutes les questions à résoudre. Suite à cette lettre, le rectorat a accepté d'entamer des discussions avec le comité de l'ACINE concernant l'établissement d'un cahier des charges-type pour les doctorants FNS afin de permettre une définition, au stade de l'engagement déjà, des prestations et activités attendues.

Lors de l'Assemblée générale du 8 mars 2011, les personnes suivantes ont été élues comme membres du comité : M. Etienne Rivière, représentant de la Faculté des sciences, Mme Anne Vernat, représentante de la Faculté des lettres et sciences humaines, M. Paul Cotofrei, représentant de la Faculté des sciences économiques, Mme Catherine Rohner, représentante de la Faculté de théologie ainsi que M. Nicolas Pellaton, représentant de la Faculté de droit.

vement au sein de l'Union des Etudiants Suisses (UNES).

### **Marketing et Communication**

#### **L'agenda universitaire**

Cette année, le comité de la FEN a publié à nouveau un agenda universitaire. Ce fut toutefois en changeant quelque peu la formule usuelle que le comité a renoué avec cette tradition. Au lieu de mandater une entreprise qui aurait livré un agenda universitaire « standard », les membres du comité de la FEN ont décidé de réaliser le projet eux-mêmes, du début à la fin.

A terme, les 4'000 exemplaires de l'agenda de l'étudiant 2011-2012 ont été largement diffusés au sein de la communauté estudiantine.

#### **Site internet**

L'actuel site internet de la FEN va être remplacé durant l'année 2012 par un nouveau site, en grande partie élaboré par l'un des membres du

comité. Ce nouvel outil informatique offrira une nouvelle visibilité à la FEN. Les étudiants y trouveront des informations utiles les concernant (Commission d'aide directe aux étudiants, service juridique) et des informations concernant les activités des commissions de la FEN (Commission Culture et Activités, Le Cafignon, la Fête de l'Uni, etc.).

## **Service**

### **Bourse aux livres**

Plate-forme destinée aux étudiants, elle doit permettre à ceux-ci de vendre et d'acheter des livres indispensables aux études à bon prix.

Cependant, le système de la Bourse aux livres est en remaniement profond, ce qui fait qu'il n'est pas encore pleinement opérationnel. Ce projet tient particulièrement à cœur aux membres du comité, et ceux-ci ont la volonté de le faire aboutir.

## **Politique universitaire et nationale**

### **Relations nationales**

Le comité de la FEN profite de son nouvel élan pour renouer des contacts étroits avec les autres associations d'étudiants des universités suisses.

Actuellement, en tant que membre de l'UNES, le comité de la FEN suit de près la politique nationale et est très attentif aux hausses des taxes universitaires et à la situation critique dans laquelle se trouve le logement étudiant.

### **Initiative fédérale sur les bourses d'étude**

Les membres du comité se sont investis durant toute l'année pour récolter des signatures nécessaires à l'aboutissement de l'initiative fédérale sur les bourses d'études, lancée par l'Union des étudiants suisses (UNES). C'est aujourd'hui chose faite, et l'UNES se prépare à déposer les 100'000 signatures valables à la chancellerie fédérale.

Bien que l'initiative ait abouti, la FEN est extrêmement attentive à la situation neuchâteloise. De faibles bourses d'études sont un frein à la mobilité, pourtant encouragée par le système de Bologne, et obligent de nombreux étudiants à travailler en parallèle à leurs études. Cela a un impact direct sur le succès des études entreprises par les étudiants ainsi que sur les coûts de leur formation.

Le comité de la FEN espère voir la situation évoluer positivement en 2012 et va œuvrer dans ce but.

### **Nouveau secrétaire général**

Anne Goumaz, précédente secrétaire générale, a cédé sa place à Benjamin Kühner, étudiant en histoire et en CLAM. Anne Goumaz, après un passage salvateur, a su profiter d'une nouvelle opportunité de carrière et a décidé de quitter son poste de secrétaire générale de la FEN en octobre 2011.

Le comité de la FEN remercie chaleureusement Anne Goumaz pour son énergie et son charisme. Benjamin Kühner, au poste depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2011, a su prendre la relève avec brio et le comité de la FEN est heureux de l'avoir accueilli dans ses rangs.

## Les Facultés

### Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH)

*Le rapport qui suit a été élaboré par M. le professeur Patrick Vincent, doyen de la Faculté des lettres et sciences humaines, en collaboration avec Mme Nelly Sellenet Moré, adjointe du doyen.*

#### Manifestations

La Faculté a été particulièrement active cette année dans des manifestations ouvertes sur la Cité :

- contribution de l'Université de Neuchâtel aux festivités du Millénaire, l'exposition *Cosmopolis* a été montée par le professeur Ola Söderström et l'Institut de géographie à la Case à chocs à Neuchâtel de juin à septembre
- en juillet, une exposition intitulée « Guillaume Tell et la Libération des Suisses » a également été inaugurée au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel sous la direction des professeurs Jean-Daniel Morerod et Anton Näf
- en septembre, le Laténium a fêté son 10<sup>e</sup> anniversaire avec une grande manifestation populaire, tandis que Marc-Antoine Strahm de l'Institut de littérature française a dirigé l'exposition « De La Chaux-de-Fonds à Paris : Georges Piroué (1920-2005) écrivain, traducteur, essayiste » à la Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds
- l'Institut d'histoire a piloté en décembre un cycle de master-class en bande dessinée ouvert au public et impliquant des auteurs aussi célèbres que Bilal, Christin, Mézières ou Juillard.

En plus de ces manifestations, un grand nombre de conférences et de colloques se sont déroulés à la FLSH, y compris des « cafés civiques » dont le rôle est d'encourager les membres de la communauté universitaire à se former une opinion sur des thèmes politiques et sociaux et à s'engager dans la vie publique.

#### Enseignement

Un enseignement de qualité demeure une des principales priorités de la FLSH, qui en a d'ailleurs fait le thème de sa journée de Faculté en novembre. Parmi les points forts de cette année, on notera que :

- la FLSH a une fois de plus étendu son offre au niveau des masters en lançant avec l'Université de Lucerne un master bilingue français-allemand en histoire ; tandis que le

professeur Anton Näf, titulaire de la chaire de linguistique allemande et littérature médiévale, partait en retraite, plusieurs nouveaux professeurs sont entrés en fonction, dont M. Alain Corbellari, professeur extraordinaire de français médiéval, et Mme Nathalie Vuillemin, lauréate du Programme Famille Sandoz, qui a inauguré le Laboratoire d'études des littératures et savoirs

- le concours pour la repourvue de la chaire de PO en linguistique allemande est en fin de procédure ; quatre autres concours de repourvue ou de création de chaires sont en cours pour un poste de PO en littérature espagnole, de PA à 100% en linguistique anglaise, de PE à 50% en logique et philosophie contemporaine, et de PE à 30% en géographie ; ce dernier est issu d'une collaboration avec l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL), qui a permis la création d'une chaire conjointe UniNE-WSL en « climat, environnements, sociétés » (elle sera rattachée à l'Institut de géographie) ; toutes les entrées en fonction devraient avoir lieu en août 2012
- la FLSH a collaboré avec la Faculté des sciences à la nomination du Professeur Klaus Zuberbühler, qui participera aux activités du nouveau centre de sciences cognitives, ainsi que d'un MER en agro-écologie, qui aidera à encadrer le programme interdisciplinaire en ethnologie-biologie
- la FLSH a reçu plusieurs professeurs invités, y compris deux spécialistes de la migration et du changement climatique, Richard Black et Douglas Bardsley
- le professeur Jean-Jacques Aubert et Arnaud Besson, assistant doctorant, ont été distingués par la presse en novembre pour l'originalité de leur cours sur l'histoire de la Révolution française basé sur des jeux de rôle
- en novembre aussi, la FLSH a délivré 411 titres et organisé deux cérémonies, dont l'allocution principale a été prononcée à l'une par la meilleure étudiante de la promotion 2011, Mme Lucy Linder, et à l'autre par l'écrivaine Anne Cuneo.

#### Recherche

Grâce aux *overheads* FNS rétrocédés par le rectorat à la faculté ainsi qu'au budget réservé au décanat, la FLSH a pu poursuivre une politique

active d'encouragement et de valorisation de la recherche, notamment à travers les incitations suivantes :

- une aide financière à la traduction et à la relecture de recherches en vue d'une publication pour un montant de 30'000 francs
- le financement de collaborateurs scientifiques en charge du lancement ou de la valorisation de projets pour plus de 400'000 francs
- un soutien à la relève par une participation financière aux colloques et congrès (53'000 francs) et par des cours semestriels d'anglais scientifique (9'000 francs)
- une aide à l'organisation de colloques / congrès, expositions, journées d'études, workshop, pour un montant de 34'000 francs.

Plus de deux cents articles et une cinquantaine d'ouvrages rédigés ou dirigés par des membres de la FLSH ont été publiés en 2011.

#### Prix et autres distinctions honorifiques

Parmi les lauréats de prix et distinctions cette année, nous citerons les projets ou les personnes suivantes :

- *Steff la cheffe – im Momänt*, réalisé par Alain Guillebeau dans le cadre des cours de l'Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel, a

été sélectionné par les Journées cinématographiques de Soleure en 2011

- le Prix 2011 de l'Assemblée interjurassienne (AIJ) a été attribué au *Dictionnaire historique du Jura*, un projet dirigé depuis 2006 par Philippe Hebeisen, doctorant à l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel
- titulaire de la Chaire de littérature hispanique, Irene Andres-Suázes a été nommée membre du jury du Premio Nacional de las Letras Español octroyé par le Ministère de la Culture
- directeur du Laténium et professeur associé à l'Université de Neuchâtel, Marc-Antoine Kaeser a été nommé par le Ministre français de la culture et de la communication, M. Frédéric Mitterrand, au Conseil national de la recherche archéologique (CNRA)
- titulaire de la Chaire d'études des migrations et de la citoyenneté de l'Institut Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM), Gianni D'Amato a été nommé au Conseil d'experts des fondations allemandes pour l'intégration et la migration
- titulaire de la Chaire de géographie des mobilités, Etienne Piguet a été nommé membre de la Commission fédérale pour les questions de migration CFM par le Conseil fédéral.

### Faculté des sciences (FS)

*Le présent rapport a été élaboré par M. le Professeur Peter Kropf, doyen de la Faculté des sciences, en collaboration étroite avec Mme Nathalie Duchanois, adjointe du doyen. Il décrit pour la Faculté des sciences le degré d'avancement des six mandats principaux contenus dans le mandat d'objectifs (MO) ainsi que les autres projets initiés.*

#### Eclairages sur la Faculté des sciences

La Faculté des sciences a mis l'accent en 2011 sur l'optimisation de ses différents cursus. Elle a fait de la qualité un de ses objectifs prioritaires et a œuvré aux processus d'accréditation OAQ (Organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses) de ses cursus médicaux :

- la Conférence universitaire suisse (CUS) et le Conseil suisse d'accréditation ont annoncé l'accréditation de la 1<sup>re</sup> année de médecine humaine (BMed-1) pour 7 ans ; l'ensemble de cette procédure rigoureuse a été réalisé en commun avec l'Université de Lausanne
- par ailleurs, la Faculté travaille actuellement au processus d'accréditation OAQ de sa

1<sup>re</sup> année de sciences pharmaceutiques (BPharm-1) en collaboration avec l'Ecole romande de pharmacie à l'Université de Genève.

#### Enseignements

Les six instituts de la Faculté dispensent des enseignements de qualité dans leurs cursus respectifs ainsi que des cours de service (chimie et physique) destinés aux autres filières. L'attractivité et la qualité de l'offre d'enseignements de la FS sont attestées par le nombre des étudiants inscrits.

#### Formation continue

Plusieurs programmes de formation continue illustrent le dynamisme de la Faculté et les liens étroits qu'elle entretient avec la société et l'économie locale : écologie et sciences de l'environnement, géothermie profonde, gestion des sites pollués et stérilisation de l'eau dans les situations d'urgence humanitaire.

## Recherche, fonds de tiers et publications

La Faculté continue de rayonner grâce à l'excellence de sa recherche fondamentale ou appliquée dans des domaines variés : preuves en sont le nombre de ses publications dans des revues de niveau international, la quantité et la qualité des projets de recherche en cours et des collaborations, le montant des fonds de tiers compétitifs récoltés et le nombre des doctorats délivrés.

## Deux entités prestigieuses sous l'égide de la Faculté

Piloté depuis la Faculté des sciences, le *Pôle de recherche national de recherche « Survie des plantes » (NCCR)* touche à la fin de sa 3<sup>e</sup> phase d'activités. Ce réseau de chercheurs, dont les thèmes d'investigation vont des processus physiologiques au sein des plantes aux interactions des végétaux avec leur environnement, travaille sur des projets de niveau international qui mènent régulièrement à des publications dans des revues prestigieuses.

La Faculté abrite le siège du *Centre national de référence pour les maladies transmises par les tiques (CNRT)*, fondé en 2009 sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Le CNRT a pour objectifs principaux d'établir une évaluation des risques concernant les maladies transmises par les tiques en Suisse, de formuler des recommandations concernant la prévention et d'assurer surveillance et investigation sur les flambées. En deux ans d'activité, le CNRT a mené à bien des réalisations d'envergure, si bien que l'OFSP lui a récemment renouvelé son mandat pour deux ans.

## Les objectifs académiques

### **Mandat 1 – Redéploiement de la Faculté (M1)**

#### **Le plan stratégique de l'Institut de biologie**

Durant l'hiver 2010-11, l'Institut de biologie (IBIOL) a défini une stratégie de développement à moyen terme dans le contexte des mouvements récents et futurs de son corps professoral et l'a exposée dans le rapport « Vision Biologie 2016-2018 ». Ce plan stratégique implique certaines réorientations des projets ci-dessous.

*Nouvelle offre d'un master interdisciplinaire à l'intersection entre la biologie et l'ethnologie par la création d'un poste académique à définir (projet FS-1)*

Création d'un poste de MER à 80% en agro-écologie : cette thématique répond aux besoins actuels de la société ; elle est particulièrement pertinente de par son approche transversale et multidisciplinaire à l'intersection entre la biologie et les sciences sociales comme l'ethnologie, la géographie et la sociologie. Une commission interfacultaire (FS + FLSH) a été créée pour superviser ce dossier. Elle a défini le profil du poste qui a été mis au concours avec une échéance au 15 février 2012. Le titulaire de ce poste de MER créera des liens étroits avec les différents domaines de recherches concernés au sein de la FS et de la FLSH. Il sera responsable du cursus du bachelor en biologie et ethnologie.

*Création d'une Chaire de primatologie (en remplacement du projet d'amélioration du taux d'encadrement en biologie du comportement par la création d'une chaire transversale en physiologie et comportement) (projet FS-2)*

Création d'une Chaire de primatologie avec nomination par voie d'appel du Prof. Klaus Zuberbühler, un éminent primatologue titulaire d'une bourse ERC de la Communauté européenne, qui entrera en fonction le 1<sup>er</sup> mars 2012. La recherche en primatologie, unique en Suisse romande, permettra d'attirer de nouveaux étudiants de niveau master.

*Nouvelle offre d'un bachelor en ressources naturelles (projet FS-3)*

Dans le but d'offrir une nouvelle formation portant sur l'étude de l'utilisation des ressources naturelles par une approche interdisciplinaire (compréhension des systèmes naturels complexes et de leurs interactions avec les sociétés humaines), la Faculté a élaboré un projet de nouveau bachelor en ressources naturelles et l'a soumis au rectorat. Une étude de faisabilité est en cours.

*Avenir et redéfinition de la parasitologie neuchâtoise (projet FS-9) et projet de création d'une Chaire d'entomologie médicale*

Création d'une Chaire d'entomologie médicale afin de compléter le groupe de parasitologie. Outre cette nouvelle chaire, le groupe de parasitologie sera ainsi constitué d'une Chaire en biologie des parasites (succession en cours du Prof. Bruno Betschart) et d'un poste de professeur assistant en écologie et évolution des parasites (Prof. ass. Maarten Voordouw nommé en 2010). Cet ensemble stratégique permettra de mener une recherche de pointe inédite en Suisse sur les parasites. La procédure de création de la Chaire d'entomologie médicale est en cours.

### **Projets des autres instituts de la Faculté**

*Nouveau master en hydrogéologie et géothermie (au lieu de la création de deux MAS initialement prévus dans le Plan d'intentions) (projets FS-4 et 5)*

Un master original en hydrogéologie et géothermie est offert depuis deux ans et remporte un beau succès, attirant des étudiants du monde entier. Pour ce qui est de la recherche, le groupe de géothermie du Centre d'hydrogéologie et géothermie se développe et tient d'ores et déjà une place de leader dans le domaine. Il complète ainsi parfaitement l'excellente recherche menée depuis des années dans le secteur de l'hydrogéologie.

*Redéfinition de la physique neuchâteloise (projet FS-6)*

L'Institut de physique a vécu une année d'importante transition avec le départ à la retraite de son directeur, le Prof. Pierre Thomann, puis l'entrée en fonction de son successeur. La direction *ad interim* de l'institut a été assurée par le Dr. Gaetano Mileti d'août à décembre 2011 : ceci a permis à l'IPH de maintenir une continuité tant dans les projets de recherche, dans l'administration que dans l'organisation des enseignements en physique.

Le profil de la chaire visant à renforcer la recherche de pointe du domaine Temps-Fréquence a mené à la nomination du Prof. Thomas Südmeier, titulaire d'une bourse ERC de la Communauté européenne. Depuis lors, ce professeur déploie ses activités en relation avec la vingtaine de projets de recherche en cours à l'IPH, et en synergie avec les principaux groupes européens et les partenaires industriels locaux. Notons également que l'institut s'est vu attribuer une surface supplémentaire de locaux de 200 m<sup>2</sup> environ.

*Nouveau master en informatique commun entre les universités BeNeFri (projet FS-7)*

En étroite collaboration avec les universités de Fribourg et Berne, l'Institut d'informatique de l'UniNE offre depuis 2010 un master multilingue attractif puisqu'il permet d'optimiser les compétences des professeurs en informatique des trois institutions concernées et d'offrir aux étudiants une formation de haute qualité. En matière de recherche, l'Institut d'informatique a participé en 2011 avec succès à deux projets européens.

*Maintien de la 1<sup>re</sup> année du bachelor en médecine (projet FS-8)*

La Faculté avait œuvré en 2010 à une réforme complète de sa 1<sup>re</sup> année du bachelor en médecine (BMed-1) par les mesures suivantes :

- élaboration d'un nouveau plan d'études et règlements *ad hoc* alignés sur ceux de l'UNIL
- création d'un module interdisciplinaire novateur composé de cours sur le droit de la santé, l'épidémiologie, les migrations et systèmes de santé et la médecine psychosociale
- gestion analytique des examens écrits QCM par l'IML à Berne.

Ces mesures ont porté leurs fruits puisqu'elles ont permis l'accréditation de la BMed-1 (voir plus haut).

### **M2 – Evaluation de la qualité**

Pour ce qui est des enseignements en sciences, la qualité est évaluée selon une stratégie définie par le Secteur Qualité de l'UniNE au travers de questionnaires électroniques adressés aux étudiants. De plus, un régime spécial d'évaluations a été mis en place pour les filières médicales afin de répondre aux exigences de l'accréditation OAQ. Les conclusions générales qui se dégagent de l'analyse des questionnaires pour la Faculté sont positives et montrent la bonne qualité de l'encadrement.

### **M3 – Incitation à la recherche fondamentale**

Les six instituts de la Faculté montrent constamment leur dynamisme par leurs très nombreuses activités de recherche et par le montant élevé des fonds de tiers qu'ils récoltent. Comme chaque année, plusieurs projets d'envergure ont été lancés en 2011. En outre, le décanat a pu compter en 2011 sur des overheads FNS rétrocédés par le rectorat aux facultés : ceux-ci ont permis de mener à bien des projets en cours ou de lancer des recherches innovantes.

### **M4 – Incitation à la valorisation de la recherche**

Comme chaque année, les chercheurs de la FS ont participé à un très important nombre de conférences, congrès tant au niveau national qu'international et en ont également organisés. Ils ont continué de publier dans diverses revues de réputation internationale et leurs compétences ont été mises à profit dans divers mandats et expertises. Notons aussi que plusieurs recherches sont menées dans le but de déposer un brevet.

### **M5 – Accroissement de l'attractivité**

Pour garantir son attractivité, la FS s'efforce d'optimiser ses cursus et de maintenir un bon niveau d'encadrement de ses étudiants.

Un soin particulier est apporté à la visibilité de la Faculté sur ses pages internet : les programmes et plans d'études des cursus y sont régulièrement remis à jour, et les activités des instituts y sont bien représentées. La Faculté utilise sa page Facebook pour communiquer ses informations d'ordre événementiel et faire sa promotion. La Faculté cherche chaque année à innover dans l'organisation des manifestations comme la Journée des lycéens, l'accueil des étudiants à la rentrée ou la Journée des masters, afin de toucher au mieux ce jeune public. Outre ses participations aux salons, la Faculté anime un stand au Festival de *La Salamandre*, revue de sciences naturelles, et organise en ses laboratoires des ateliers pour des groupes d'enfants en collaboration avec l'association Graine de belette. De plus, les professeurs et chercheurs de la Faculté sont fréquemment interviewés par les radios ou télévi-

sions et donnent au grand public une image attractive de leurs recherches.

### **M6 – Renforcement de l'identité et de la cohésion**

Après une période de profonde mutation, la Faculté des sciences est à présent regroupée sur un seul site (le campus UniMail) et se développe dans un souci constant de cohésion et de continuité. Elle poursuit ses efforts pour accentuer la collaboration interne entre instituts et laboratoires, et pour développer des collaborations transversales et interdisciplinaires (citons notamment la création du poste de MER en agro-écologie).

### **Les objectifs opérationnels**

#### **Professeurs entrés en fonction en FS en 2011**

- Biologie des vecteurs : Prof. assistant Maarten Voordouw (pour 4 ans)
- Physique expérimentale : Prof. Thomas Südmeyer.

## **Faculté de droit (FD)**

*Le rapport qui suit a été élaboré par Mme la professeure Florence Guillaume, doyenne de la Faculté de droit.*

### **Résumé général de l'année 2011**

La Faculté de droit continue à enregistrer une progression de ses admissions. Avec une augmentation de 34% de nouveaux étudiants, le master en droit enregistre une forte progression. Ces chiffres témoignent de la qualité de la formation en droit et de l'attractivité du bachelor et du master en droit.

L'évaluation du master en droit a été menée à bien en été 2011. Les résultats très positifs sont encourageants et vont être pris en compte pour orienter la prochaine réforme du master en droit. Celle-ci permettra de conserver et de développer l'attractivité de cette filière.

### **Enseignements et offres de formation**

L'innovation principale dans le cadre du bachelor en droit est la création de séances d'exercices transversaux en appui des cours dans le cursus de bachelor en droit depuis la rentrée de septembre 2011. Ces séances d'exercices transversaux visent à permettre aux étudiants d'améliorer leurs connaissances pratiques et leurs aptitudes à ré-

soudre des problèmes juridiques complexes. Comme elles sont axées sur plusieurs disciplines, elles permettent aux étudiants d'approcher les aspects transversaux du droit. La transversalité étant un élément qu'il était difficile de mettre en évidence dans le cursus de bachelor, cet ajout permet aux étudiants de comprendre déjà à ce stade (et pas seulement en master) la complexité de la réalité juridique où un cas pratique comporte des problèmes juridiques afférents à plusieurs domaines du droit. Les séances d'exercices transversaux sont organisées comme suit :

- exercices de première année (deux heures hebdomadaires sur l'année)
- exercices de droit public (2<sup>e</sup> année bachelor, deux heures hebdomadaires sur l'année)
- exercices de droit privé I (2<sup>e</sup> année bachelor, deux heures hebdomadaires sur l'année)
- exercices de droit privé II (3<sup>e</sup> année bachelor, deux heures hebdomadaires sur l'année)
- exercices de contentieux et droit international privé (3<sup>e</sup> année bachelor, une heure hebdomadaire sur l'année)
- exercices de droit international et européen (3<sup>e</sup> année bachelor, une heure hebdomadaire au semestre de printemps)

- exercices de droit social (3<sup>e</sup> année, une heure hebdomadaire au semestre d'automne).

Il a déjà été constaté que ces séances d'exercices transversaux améliorent la qualité de la formation en bachelor. Elles sont très appréciées des étudiants et répondent à un besoin de formation d'un esprit juridique à la fois théorique et pratique.

Une nouvelle orientation du master en droit a vu le jour. L'orientation « Business and Tax Law », qui remplace l'ancienne orientation « droit des affaires », propose une formation complète et adaptée aux exigences du marché. Développée sous l'égide du Centre de droit commercial, fiscal et de l'innovation (CCFI), cette orientation offre à l'étudiant une formation de pointe dans les principaux domaines touchant la pratique du droit des affaires. L'étudiant acquiert ainsi une formation approfondie, à la fois théorique et pratique, en droit commercial et en droit fiscal, de même que dans le domaine de l'arbitrage et de la propriété intellectuelle. Avec de nombreux cours dispensés en anglais ainsi que la rédaction d'un mémoire en anglais, cette orientation totalement bilingue français-anglais prépare les étudiants à une activité dans le domaine du droit des affaires mondialisé. L'apprentissage par les étudiants du vocabulaire spécifique à la langue juridique anglaise est facilité par le nouveau cours « Lawyering Skills and Legal Writing ».

Le master en droit se distingue par l'existence de plusieurs cours blocs dispensés sous forme de modules du Séminaire thématique. Ces cours interdisciplinaires contiennent des aspects pratiques permettant aux étudiants de se familiariser avec des cas réels, souvent avec le soutien de praticiens. Un de ces cours s'est déroulé en novembre 2011 en grande partie à La Chaux-de-Fonds, avec le soutien de plusieurs départements de cette ville. 25 étudiants se sont ainsi déplacés à La Chaux-de-Fonds pour résoudre un cas pratique réel dans le domaine du droit du développement territorial.

### Centres et projets de recherche

Le Centre de droit des migrations a lancé en mai 2011 le projet FNS « Migration and Security in Switzerland : Evolution and present status of its link in politics and law » (Professeure Christin Achermann). Cette recherche adopte une perspective de sociologie du droit afin d'éclaircir la signification que revêt la notion de sécurité dans le contexte de la politique migratoire suisse, ainsi que les processus par lesquels la migration est transformée en une question de sécurité.

Le Centre de droit commercial, fiscal et de l'innovation (CCFI) a développé un nouveau domaine de compétence par le biais du « Pôle de droit de la propriété intellectuelle et de l'innovation », abrégé (PI)<sup>2</sup>. Le Pôle de propriété intellectuelle et d'innovation (PI)<sup>2</sup> constitue une plate-forme unique en Suisse romande dédiée à l'enseignement et à la recherche en matière de propriété intellectuelle. La palette des cours dispensés à Neuchâtel couvre non seulement l'ensemble du droit de la propriété intellectuelle, mais aussi ses nouveaux développements, tant dans le domaine des technologies de l'information avec l'essor d'Internet que dans celui des biotechnologies avec les problèmes de la brevetabilité du vivant, de l'accès aux médicaments ou encore de la protection des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles. Le rôle que la propriété intellectuelle revêt dans l'innovation est également au cœur des activités du (PI)<sup>2</sup>. Le (PI)<sup>2</sup> organise aussi régulièrement des journées de formation continue dans les domaines de la propriété intellectuelle et de l'innovation, dont la journée de droit de l'innovation, qui a lieu chaque année en automne. En matière de recherche, le pôle permet le développement de nouveaux projets interdisciplinaires tant au sein de la Faculté de droit qu'en collaboration avec les autres facultés de l'Université (en particulier lettres, sciences économiques et sciences), ainsi que des projets de recherche interuniversitaires. La création de ce pôle de recherche permet ainsi de mettre en place une dynamique interfacultaire dans ce domaine très spécialisé. Toutes les informations sont disponibles à la page <http://www.unine.ch/ccfi/pi2>.

Le Séminaire sur le droit du bail a organisé une formation ad hoc en droit du bail pour les préfets vaudois sous forme de modules. Une nouvelle plate-forme internet pour le séminaire sur le droit du bail a aussi été lancée : [bail.ch](http://bail.ch), qui propose une importante base de données consacrée au droit du bail, présente les activités du séminaire et offre divers outils pratiques et scientifiques utiles aux bailleurs et locataires ainsi qu'aux spécialistes du domaine.

Concernant la recherche, l'année 2011 a vu la publication de nombreux ouvrages d'importance par des chercheurs de la Faculté de droit. Sans compter les nombreux articles et contributions, les ouvrages suivants peuvent être mentionnés (sélection) :

- C. Amarelle / M. S. Ngyuen (éd.), Les renvois et leur exécution, Perspectives internationale, européenne et suisse, Pratiques en droit des migrations, Berne 2011

- F. Bohnet (éd.), Quelques actions en exécution, Neuchâtel 2011
- F. Bohnet / F. Guillaume (éd.), Procédure civile, exécution forcée, droit international privé – Recueil de textes, 2<sup>e</sup> édition, Neuchâtel 2011
- F. Bohnet / M. Montini (éd.), Commentaire pratique du droit du bail à loyer, Bâle 2011
- A. Kuhn / Y. Jeanneret (éd.), Commentaire romand du Code de procédure pénale suisse, Bâle 2011
- P. Mahon, Droit constitutionnel des Etats-Unis d'Amérique, Institutions et éléments de droits fondamentaux, Bâle/Neuchâtel 2011 (en collaboration avec A. Benoît)
- Ch. Müller, Contrats de droit suisse, Précis Stämpfli, Berne 2011.

La Faculté de droit a édité plusieurs ouvrages, parmi lesquels peuvent être mentionnés deux ouvrages auxquels ont participé presque tous les professeurs de la faculté :

- L'activité et l'espace, Droit du sport et aménagement du territoire, Mélanges en l'honneur de Piermarco Zen-Ruffinen, Neuchâtel 2011
- Pour un droit équitable, engagé et chaleureux, Mélanges en l'honneur de Pierre Wessner, Neuchâtel 2011.

Les professeurs de la Faculté de droit ont collaboré à plusieurs commentaires, qui sont des ouvrages doctrinaux collectifs très importants, parmi lesquels peuvent être mentionnés :

- F. Bohnet, CPC Commenté, Bâle 2011, commentaire de plusieurs dispositions
- F. Guillaume, Commentaire romand de droit international privé – Loi sur le droit international privé et Convention de Lugano, Bâle 2011, commentaire de plusieurs dispositions
- J.-P. Dunand, Commentaire de la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes, Genève 2011, commentaire de plusieurs dispositions.

La Faculté de droit a lancé en 2011 plusieurs Newsletters électroniques (notamment en droit matrimonial et en droit du bail). Ces Newsletters contribuent à la renommée de la Faculté et sont extrêmement appréciées par les praticiens.

### **Colloques, événements académiques et journées de formation continue**

Comme chaque année, de nombreuses manifestations ont été organisées par la Faculté de droit. Parmi les manifestations les plus importantes de 2011, peuvent être mentionnées :

- Le droit du travail temporaire – Actualité pratique (CERT)

- Journée de formation continue pour les enseignants de lycée
- Formation doctorale en droit international privé – 3<sup>e</sup> cycle romand
- Le droit de la circulation routière dans tous ses états (CIDECR)
- Conciliation et médiation : de nouvelles opportunités pour les juges et les justiciables (CEMAJ-GEMME)
- Les renvois et leur exécution (CDM)
- 3<sup>e</sup> journée des start-up et de l'innovation (CCFI)
- 18<sup>e</sup> journée de droit de la santé – Rapports entre médecins et autorités : indépendance ou collaboration
- Formation continue des avocats
- New Developments in International Arbitration 2011 (CEMAJ)
- Migrations et regroupement familial (CDM)
- Imposition des personnes morales – Evolution et perspectives futures (CCFI)
- Journée de formation continue – Les hypothèques légales
- Journée des doctorants organisée par le centre de droit des migrations (CDM).

La Professeure Christine Guy-Ecabert a animé le séminaire de légistique « Mieux légiférer », en collaboration avec le Professeur Alexandre Flückiger (CETEL/UNIGE), qui a fait l'objet de deux modules de deux jours en mars et novembre 2011. Ces journées ont été co-organisées par les facultés de droit des Universités de Neuchâtel et de Genève sous l'égide de la Société suisse de législation.

La leçon d'adieu des professeurs Pierre Wessner et Piermarco Zen-Ruffinen a offert l'occasion d'organiser un événement particulier en lien avec la Cité. Cet événement a vu le public remplir le Théâtre du Passage pour saluer le départ de deux figures marquantes de la Faculté de droit. Les professeurs Wessner et Zen-Ruffinen ont dialogué sur les planches sur le thème « Le droit au pouvoir, le pouvoir au droit » devant une grande partie du monde judiciaire et du monde politique neuchâtelois.

Un café scientifique portant sur le thème « Sanctions pénales : est-ce bien la peine ? » a été animé par le Professeur André Kuhn (professeur de droit pénal et de criminologie), Olivier Guéniat (commandant de la police cantonale jurassienne) et Pierre Aubert (procureur général du canton de Neuchâtel). Il a remporté un vif succès.

## Faculté des sciences économiques (FSE)

*Le rapport qui suit a été élaboré par M. le professeur Gerald Reiner, doyen de la Faculté des sciences économiques.*

La FSE a poursuivi sa croissance extraordinaire en 2011, aussi bien en termes d'enseignement (le cap des 750 étudiants ayant été dépassé à la rentrée d'automne) que de recherche (avec une trentaine de projets en cours et une soixantaine d'articles publiés dans des revues ou ouvrages à comité de lecture). Parallèlement, le nombre de diplômés a augmenté de manière significative, enregistrant une hausse de presque 60% entre 2010 et 2011. A cette progression quantitative s'ajoute le souci permanent d'améliorer la qualité des processus d'évaluation interne et externe.

### M1 : Redéploiement des facultés – Projets réalisés

#### **Bachelor en sciences économiques**

La FSE a depuis quelques années déjà souhaité renforcer son programme de bachelor en offrant aux étudiants le choix de plusieurs orientations en troisième année. En 2010 le cursus a été complété par une quatrième orientation (comptabilité et finance) et, cette année, par celle en ressources humaines. Par ailleurs, une Liste d'honneur du doyen (Centre d'Excellence) a été créée à la rentrée 2011 pour le bachelor. Le Centre d'Excellence est un réseau constitué des étudiants les plus talentueux et motivés, de membres de l'Université et de partenaires industriels. L'évaluation positive du bachelor réalisée par le Secteur qualité, confirme également les améliorations régulières apportées au programme de bachelor.

#### **Programme doctoral CUSO en « recherche opérationnelle » et « statistique et probabilités appliquées »**

La CUSO a accepté les propositions des comités scientifiques du troisième cycle romand de « recherche opérationnelle » et « statistique et probabilités appliquées » de créer des programmes doctoraux. Ceux-ci ont débuté officiellement le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Les trois instituts qui participeront activement à ces programmes sont l'Institut de l'entreprise (IENE), l'Institut du management de l'information (IMI) et l'Institut de statistique (IS-TAT).

#### **Repourvue des chaires existantes**

Un nouveau professeur a rejoint l'Institut de recherches économiques, le Prof. Mehdi Farsi (en

remplacement du Prof. Claude Jeanrenaud qui a pris sa retraite). A l'Institut de l'entreprise, le successeur du Prof. Michel Kostecki, qui prendra sa retraite en août 2012, devrait être désigné au printemps 2012. Ces chaires sont essentielles au maintien de la qualité dans les domaines clés de la FSE.

#### **Projets en cours**

*Amélioration de l'encadrement* : la mise à disposition de cinq post-doctorants à 80%, dans le cadre de l'amélioration de l'encadrement des étudiants en bachelor, a permis de renforcer la qualité de l'encadrement et de libérer des ressources pour dynamiser la recherche. Les ressources additionnelles ont ainsi permis un accroissement substantiel des projets de recherche déposés. Toutefois, toutes les ressources prévues n'ont pu être libérées, certains instituts étant encore en situation de sous-effectifs.

*Accréditation EQUIS/EPAS* : un document de synthèse a été présenté en janvier 2011 lors d'une première prise de contact avec les experts externes (EFMD). Compte tenu des recommandations émises par l'EFMD à l'issue de ce premier contact et des projets en attente (le poste de professeur assistant en publicité et la chaire transversale en méthodes quantitatives étant pour l'instant bloqués dans le cadre des restrictions budgétaires), la FSE a décidé d'entamer le processus avec EPAS, soit un premier pas vers EQUIS par l'accréditation d'un programme spécifique. Dès que le budget sera libéré pour le renforcement des filières centrales de la FSE, le processus d'accréditation EQUIS pourra être finalisé.

### M2 : Evaluation de la qualité

Les enseignements sont systématiquement évalués par les étudiants au moyen des questionnaires électroniques mis à disposition par le Secteur qualité de l'Université. Ainsi, la FSE a décidé d'augmenter la fréquence des évaluations de cours et a pris les mesures nécessaires pour communiquer les résultats au doyen et aux responsables de cursus, de manière à prendre les mesures nécessaires.

Dans le cadre de l'évaluation du bachelor réalisée par le Secteur qualité, une enquête de satisfaction générale a été menée auprès des étudiants actuels et diplômés du bachelor. Les résultats sont très satisfaisants et ont mis en lumière l'importance que les étudiants accordent à la

qualité du cursus et de l'enseignement, à la disponibilité du corps enseignant, professeurs et assistants compris, et au contexte d'étude favorable qu'offre Neuchâtel. Néanmoins, le décanat continue à œuvrer pour améliorer la qualité de l'enseignement.

Les processus administratifs internes font également l'objet d'une évaluation continue au travers des réunions entre les secrétariats d'instituts et de facultés. Le but principal est d'offrir des prestations de qualité aux étudiants et au corps enseignant.

### **M3 : Incitation à la recherche fondamentale**

Sur l'ensemble de l'année, les divers instituts de la FSE ont été particulièrement actifs, avec le démarrage d'une dizaine de nouveaux projets de recherche essentiellement financés par le FNS (mais également par la CTI, des offices cantonaux, fédéraux et UE).

La Faculté s'est dotée d'un système de répartition des overheads du Fonds National destiné à favoriser le dépôt de nouveaux projets de recherche (« seed money »). Deux appels à contribution ont été effectués au cours de 2011, ce qui a donné lieu au financement de la préparation de sept projets de recherche FNS et CTI. Ces activités de recherche ont conduit à l'engagement de nombreux assistants-doctorants. Sur l'ensemble de l'année 2011, douze nouveaux projets de thèse de doctorat ont été déposés et neuf ont reçu l'imprimatur.

### **M4 : Incitation à la valorisation de la recherche**

La haute compétence de la FSE en matière de recherche s'est concrétisée par la publication de plus d'une soixantaine d'articles dans des revues de réputation internationale ou des recueils à comité de lecture et par la mise en circulation et la présentation dans des conférences internationales de plus d'une centaine de nouveaux cahiers de recherche. Cette reconnaissance internationale des activités de recherche crée un fort réseau avec la communauté scientifique, ce qui permet à la FSE de proposer des docteurs honoris causa hors pair. Cette année, la FSE a eu le plaisir de décerner à M. Wayne Arthur Fuller, «Distinguished Professor» de l'Université d'Etat de l'Iowa, le grade de docteur honoris causa ès sciences économiques pour ses contributions majeures dans les domaines de l'étude des séries temporelles, de l'économétrie et la théorie de l'échantillonnage.

De nombreux colloques et séminaires se sont déroulés sous l'égide de la FSE, dont, par exem-

ple, le *2nd Annual Congress for Process Management*, organisé par l'Institut de l'entreprise, et le *Deuxième Atelier Radiophonique Romand*, organisé par l'Académie du journalisme et des médias. Les professeurs de la FSE ont continué à exercer leurs fonctions éditoriales dans diverses revues de réputation internationale. A de nombreuses reprises, ils sont intervenus dans les médias nationaux et étrangers. Leurs compétences ont également été mises à profit dans divers mandats et expertises.

### **M5 : Accroissement de l'attractivité**

Au niveau des bachelors et masters, les formations mises sur pied connaissent un succès considérable. La Faculté enregistre plus de 45% des demandes d'admission en master de toute l'Université. Relevons qu'il n'y a pas eu cette année de changements majeurs dans les cursus de masters.

Le nombre d'étudiants en bachelor a augmenté de 40% par rapport à 2010. L'attractivité des formations repose sur des méthodes pédagogiques innovantes et sur la qualité des cours de services proposés. A cela s'ajoute la révision des plans d'études en cours, qui va se baser aussi sur des enquêtes de satisfaction menées auprès des étudiants et sur l'évaluation du cursus. Dans ce contexte, il convient de mentionner en particulier la création de la Liste d'honneur du doyen au niveau du bachelor en sciences économiques (Centre d'Excellence). Actuellement, 11 étudiants figurent sur la liste (7 en 3<sup>e</sup> année et 4 en 2<sup>e</sup> année). Avec la création de ce nouveau programme, il est possible, d'une part, d'enrichir davantage la coopération entre l'Université et l'industrie locale et nationale et, d'autre part, de motiver les étudiants les plus talentueux à faire leurs études à Neuchâtel.

Les professeurs de la FSE entretiennent d'excellents contacts avec leurs collègues d'autres universités. Plusieurs formations sont en anglais et d'autres bilingues, préparant ainsi les étudiants à une société ouverte sur le monde et répondant également aux besoins des marchés régionaux et nationaux.

La FSE peut également compter sur la Société Neuchâteloise de Sciences Economiques, qui finance un prix académique et invite des conférenciers prestigieux (comme par exemple M. Xavier Comtesse en 2011) et sur le dynamisme de la société d'étudiants Secomania, qui organise plusieurs événements en cours d'année. Dans ce contexte, la Faculté a eu l'honneur d'accueillir M. Alain Berset (qui a obtenu son doctorat de la FSE) pour le discours de la remise des diplômes

en novembre 2011, démontrant le fort lien entre la FSE et ses alumni.

### **M6 : renforcement de l'identité et de la cohésion**

Basé sur la «vision-mission-valeurs» définie par la FSE, la Faculté continue d'améliorer ses activités. Dans ce contexte, la modification de la dénomination en anglais de notre faculté en «Faculty of Economics and Business» est un pas important pour son identité internationale. La poursuite du processus d'amélioration continue (basé sur les principes EQUIS/EPAS) contribue à maintenir la cohésion interne et la recherche d'amélioration de la qualité. A la FSE, les nouveaux professeurs sont intégrés de manière optimale à toutes ses activités. Le regroupement de tous les instituts de la Faculté sur un seul site

reste l'objectif prioritaire de la FSE, ce qui contribuera de toute évidence à améliorer son efficacité générale.

Les membres de la FSE contribuent également à renforcer l'identité de toute l'Université. Ils collaborent avec leurs collègues des autres facultés pour la mise sur pied, par exemple, de programmes d'études. Ils participent activement aux diverses commissions. Ils exercent aussi des fonctions importantes dans des organismes externes, tels que le Fonds national suisse de la recherche scientifique, et entretiennent des relations étroites avec diverses institutions nationales (comme par exemple l'Office fédéral de la statistique) et internationales (l'OMC ou l'OMPI).

## **Faculté de théologie (FT)**

*Le rapport qui suit a été élaboré par M. le professeur Félix Moser, doyen de la Faculté de théologie.*

### **Enseignement et collaboration avec les facultés de théologie et de sciences des religions du Triangle Azur**

Les professeurs et les assistants de la Faculté de théologie de Neuchâtel ont intensifié leur collaboration avec leurs collègues des Universités de Genève et de Lausanne tant au niveau du bachelors qu'au niveau du master. La mutualisation de cours bachelors de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années pour la théologie pratique constitue une avancée notable.

Au niveau de la formation doctorale, Félix Moser a représenté la Faculté de théologie en donnant une conférence lors de la journée du 29 mars 2011 à l'Université de Fribourg autour du thème *Die Ehe Heute – Zeichen der frohen Botschaft ?* ; il a pris part également, le 24 octobre 2011, au colloque annuel du programme doctoral *Interpréter l'herméneutique : l'usage de l'herméneutique dans les disciplines théologiques*. De plus, la Faculté de théologie a délivré un doctorat en théologie à Henri Kpodahi.

### **Recherche et enseignement postgrade**

Au plan de la recherche postgrade, mentionnons les événements marquants suivants.

- Du 11 au 13 juillet 2011, le professeur d'homiletique a participé au colloque *Materiale Homiletik* à Nürnberg.

- Les 26 et 27 août 2011, la directrice de la revue *La Chair et le Souffle* a contribué aux *Assises de spiritualité* à Québec.
- Du 11 au 15 septembre 2011, Félix Moser a participé au *Europäischer Kongress für Theologie* dont le thème était *Gott – Götter – Götzen*.
- Le 23 septembre 2011, la Prof. L. Basset a contribué à une Journée interdisciplinaire avec Matthieu Ricard à Bruxelles.
- Le 2 novembre, la Prof. L. Basset a donné une conférence à Lausanne dans le cadre de la Société d'Etudes Thanatologiques.
- En collaboration avec la revue *Vie et liturgie*, la Faculté de théologie a lancé les premières assises romandes de liturgie, qui a réuni le 11 novembre une centaine de personnes.
- Grâce au réseau interfacultaire tissé par Pierre-Olivier Lécho, collaborateur scientifique, la journée d'étude du 19 novembre 2011 a rassemblé des historiens venus de toute l'Europe autour de la figure de Jean-Frédéric Ostervald.
- Le 28 novembre 2011, en collaboration avec l'Université catholique de Lyon et Unité chrétienne, la Faculté de théologie, par l'entremise de Félix Moser, a apporté une contribution œcuménique qui portait le titre *Dire le salut en Jésus-Christ, un défi pour nos Eglises aujourd'hui*.

## Formation continue

Forte du succès du *Certificate of Advanced Studies* de 2010 (53 inscrits, 46 certificats délivrés le 10 septembre), la Faculté de théologie a réitéré cette offre (46 participants). La Prof. L. Basset a aussi donné un cours de formation continue du 2 au 23 mai, avec la collaboration du sociologue J.-Cl. Kaufmann (260 participants).

## Publications

La Revue de la Faculté *La Chair et le Souffle* a publié cette année deux numéros : « L'humain, carrefour d'énergies », vol. 5 n° 1 (2011), ainsi que « Langue de bois et parole en or », vol. 6, n° 2 (2011).

- Les contributions des professeurs au Colloque mentionnés au point « Recherche en enseignement postgrade » ont été ou seront publiées dans des ouvrages collectifs. De plus, Félix Moser a été sollicité pour faire partie du comité d'édition du *Theologischer Verlag Zürich*, série *Praktische Theologie im reformierten Kontext*.
- Lytta Basset (dir.), *Une spiritualité d'enfant*, Paris, Albin Michel, coll. Poche « Espaces libres », 2011.
- Lytta Basset, *Le désir de tourner la page : au-delà du pardon*, Paris, Albin Michel, 2011.

## Triangle Azur

*Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Sarah Bertschi, adjointe aux rectorats des Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel.*

### Contexte

Le Triangle Azur est une structure de collaboration qui existe depuis 2002 entre les Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel. Elle donne lieu à de fréquentes rencontres entre les rectorats qui ont permis une application coordonnée du processus de Bologne, une harmonisation de la gestion des cursus et le développement de diplômes conjoints. Aujourd'hui les rectorats se concentrent sur l'organisation des disciplines d'études et des secteurs de recherche, dans le but de structurer et dynamiser le paysage académique romand.

### Cursus communs

Le principal effet des efforts de collaboration du Triangle Azur est la création de cursus d'études

## Présence dans les médias et la cité et conférences à l'étranger

L'ensemble des professeurs de la Faculté a collaboré de façon intense à des journées théologiques cantonales (Vaud et Genève en particulier) ainsi qu'à des formations dispensées au sein des Eglises. Mentionnons en particulier les événements suivants : le 17 mai, la Prof. L. Basset a participé à une conférence-débat avec A. Comte-Sponville (EPFL) ; le 30 avril, débat au Salon du livre (organisé par *L'Hebdo*) ; le 20 mai, conférence à Uni 3 (Genève) ; conférences à Québec, Montréal, Sherbrooke, Lyon, Aix-les-Bains, Strasbourg, Bruxelles, Lausanne, Paris, Genève, etc.

## Projets en cours

Du point de vue institutionnel, la Faculté de théologie cherche à aménager une structure qui corresponde à sa taille réelle et qui lui permettra de se redéployer en privilégiant les contacts en cours avec d'autres facultés, en particulier celle des lettres et sciences humaines à Neuchâtel. Une étude juridique et de faisabilité est en cours à ce sujet.

communs. A la rentrée 2011, l'UniNE participait à un bachelor et à deux masters communs aux trois universités du Triangle Azur, ainsi qu'à deux masters communs avec l'UNIL. En outre, un nouveau master conjoint à l'UNIL et l'UniNE (également en collaboration avec l'Université de Lucerne) devrait ouvrir en 2012.

En 2011, les rectorats ont pris un ensemble de mesures consécutives à l'analyse effectuée en 2010 sur les masters communs : évaluation du succès des masters, répartition des ressources d'enseignement entre les sites, relation entre les contraintes induites par le partenariat et le gain pour les étudiants. Sur la base de cette analyse qui a permis d'examiner les différents modèles de mise en commun, d'évaluer les modèles qui fonctionnent le mieux ou le moins bien et de réfléchir à une redéfinition de ce qu'est un programme commun, les rectorats ont décidé de concentrer leurs efforts sur trois masters communs : deux masters ont fait l'objet de réajustements et discussions avec les responsables et doyens des

facultés concernées. Le troisième – le master en études muséales – a été rapatrié au sein de l'UniNE à la rentrée académique 2011. Cette formation, qui a été élaborée en collaboration avec le Comité national suisse du Conseil international des musées (ICOM Suisse) et l'Association des musées suisses (AMS), remporte un vif succès et constitue une exclusivité sur le plan suisse.

#### **Domaines de collaboration : politique de partenariat**

En 2011, les rectorats ont poursuivi leur politique de partenariat et posé les jalons pour des collaborations dans de nouveaux secteurs.

Dans le domaine des lettres, leurs efforts se sont plus particulièrement concentrés sur la poursuite du dispositif Mobilettres qui vise à encourager la mobilité des enseignants entre les Facultés des lettres (5 actes de mobilité au cours de l'année 2011) et sur la mise en place, en collaboration avec l'Université de Fribourg, d'une offre coordonnée de programmes de 30 ECTS, de niveau master, qui viennent compléter la maîtrise ès lettres à 90 ECTS (« programmes additionnels de lettres »). L'objectif visé par ce dispositif est d'élargir l'offre d'enseignement pour les étudiants romands en leur ouvrant l'accès aux programmes de toutes les universités du Triangle Azur, de profiter de toutes les compétences en créant des programmes communs, d'éviter la concurrence entre des programmes trop proches et enfin de compléter l'offre dans des domaines non couverts.

Dans le domaine de la psychologie et suite à l'approbation en 2011 par le Conseil national de la « Loi sur les professions de la psychologie », les rectorats se sont accordés à reconnaître l'intérêt et la responsabilité des universités de la mise en place d'une offre de formation continue commune. Ils ont à cet effet créé un groupe de travail réunissant des professeurs de psychologie des universités du Triangle Azur et de Fribourg ainsi que des associations professionnelles, qui est chargé d'élaborer un projet intégrant les exigences de la nouvelle loi.

En 2011, les rectorats des Universités du Triangle Azur ont également décidé de s'atteler à une réflexion sur les opportunités de coordination et de réorganisation du domaine de la santé publique au niveau romand. Ce « chantier » ouvert en 2011 va se poursuivre en 2012 avec la constitution d'un groupe de travail réunissant des représentants de trois universités du Triangle Azur.

Ces travaux, initiés en 2011 et qui occuperont les rectorats dans les années à venir, attestent de la volonté commune des rectorats de répartir et d'articuler au mieux entre les universités les pôles de spécialisation qui contribuent à la cohérence et à la visibilité d'un domaine scientifique à l'échelle romande.

#### **Autres objets traités**

Les Universités du Triangle Azur ont échangé de nombreuses informations et « bonnes pratiques » au cours des séances du Conseil des rectorats, ainsi que par le biais des séances réunissant les vice-recteurs dans différents groupes de travail (en particulier Enseignement, Qualité et Recherche). Si la mise en place de projets de collaboration en matière d'enseignement et le suivi de l'analyse des masters communs ont principalement occupé les Groupes Enseignement et Qualité, la reconduction en automne 2011 du « séminaire 3<sup>e</sup> cycle WKD » – fort du succès rencontré par l'édition 2010 – a été confiée au Groupe Recherche. Comme en 2010, cette manifestation a connu un grand succès et présage de nouveaux développements pour l'avenir.

L'évolution du « Partenariat en théologie et sciences des religions » a été suivie de près en raison de la complexité et de la fragilité du dispositif en place. Il s'agit pour l'UniNE de veiller à garantir, à toute personne immatriculée en son sein et souhaitant étudier la théologie protestante, l'accès à une formation complète, en bénéficiant des compétences spécifiques des trois universités du Triangle Azur et d'offrir des enseignements de qualité à tous les étudiants romands dans les domaines de compétences qui sont les leurs.

## Les départements et services

### Département des services et infrastructures

*Le rapport qui suit a été élaboré par M. Abdelatif Mokeddem, directeur du département.*

#### Technologies et systèmes d'information

Conformément au mandat 5 du Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil du 11 février 2009 (accroissement de l'attractivité), le Service informatique et télématique de l'Université de Neuchâtel poursuit ses efforts dans le but de mettre à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire une infrastructure informatique moderne et performante. Le SITEL offre également différentes prestations dans le domaine des technologies aux différents partenaires de l'Université de Neuchâtel (Etat et Ville de Neuchâtel, écoles, CSEM, EPFL, Bibliothèque du Canton, etc.).

- **Nouveau site internet** : l'année 2011 a été marquée par la mise en place du nouveau site internet de l'Université de Neuchâtel. Une facilité d'utilisation accrue et une meilleure stabilité des ressources résultent de cette nouvelle application Jahia6.
- **Gestion des études et des étudiants** : outre des améliorations importantes dans IS-Academia, le système d'authentification permet désormais son utilisation par des étudiants d'autres universités suisses. Par ailleurs, la gestion des étudiants et des études du master en informatique commun aux Universités de Neuchâtel, Berne et Fribourg a été complètement intégrée dans IS-Academia.
- **Application de réservation des salles** : outre les améliorations importantes aux programmes de gestion de planification des examens (Pidex), planification des horaires (Pidho), une nouvelle application pour la planification des réservations des salles à l'UniNE a été développée (Pires).
- **Développement SAP** : une application de chargement online des cartes Capucine a été élaborée, ce qui permet désormais aux étudiants et collaborateurs de l'Université de Neuchâtel de créditer de l'argent sur leur carte Capucine au moyen de leur carte de crédit.
- **Application de gestion du SUN** : une application de gestion des sports universitaires a été développée. Elle permet aux étudiants et collaborateurs d'effectuer leurs inscriptions et paiements en ligne.

- **Virtualisation des serveurs** : en 2011, l'effort de virtualisation des serveurs a été poursuivi. Cette nouvelle technologie permet de réduire considérablement le nombre de machines en les concentrant sur des « hyperviseurs ». A ce stade, il a été possible de regrouper plus de 80 machines sur 8 « hyperviseurs » ce qui réduit fortement l'espace occupé dans les salles informatiques et la consommation d'électricité contribuant ainsi à la politique de développement durable.
- **Virtualisation des postes de travail** : les recherches dans ce domaine tendent à offrir aux utilisateurs des postes de travail virtualisés leur permettant d'accéder à leurs ordinateurs depuis le monde entier via un simple navigateur ou un périphérique, par exemple un smartphone.
- **Renforcement de l'infrastructure WIFI** : le renforcement de l'infrastructure WIFI s'est poursuivi en 2011, en particulier dans les bâtiments d'UniMail et Breguet 1. La connexion IPv6 est désormais fonctionnelle sur le réseau d'accès internet de l'Université de Neuchâtel (et des collectivités publiques neuchâteloises) en vue d'un déploiement progressif de cette technologie en 2012.
- **Salle de vidéoconférence fixe** : une salle de vidéoconférence fixe a été emménagée à UniMail de sorte qu'un enseignement à distance est désormais possible avec transmission simultanée de l'image d'une salle de cours et d'un support de cours sur deux écrans distincts.
- **Audiovisuel** : les prestations dans le domaine de l'audiovisuel continuent à être améliorées et la sonorisation a été ajoutée dans toutes les salles de cours.
- **Système d'information BILUNE** : une nouvelle interface interactive web permet désormais la consultation et l'impression de documents cartographiques (plans des bâtiments universitaires).
- **Système d'information WayTouch** : en plus des bornes se trouvant déjà dans les bâtiments d'UniMail et de la rue A.-L. Breguet 1, une nouvelle borne tactile a été installée dans le bâtiment principal. Les visiteurs de ce bâtiment peuvent désormais également être diri-

gés vers un collaborateur ou un local spécifique.

- **Système d'information LIS (Live Information System)** : une nouvelle version de l'application a été développée permettant l'affichage simultané sur les écrans des informations provenant de bases de données différentes (programmes de cours, annonces à l'attention de la communauté universitaire, etc.).
- **Global Biodiversity Information Facility** : le Service informatique et télématique de l'Université de Neuchâtel a poursuivi le développement du nœud informatique suisse permettant aux chercheurs de disposer d'un réseau de connaissances dans le domaine de la biodiversité.
- **Nouvelle prestation du centre Unimage** : depuis 2011, le centre Unimage propose, outre son aide à la communauté universitaire, des services professionnels dans les domaines de la vidéo, de la post-production et des nouveaux médias.
- **Renouvellement de l'infrastructure de base** : dans les différents domaines IT (réseau, téléphonie, serveurs, poste de travail, audiovisuel), les renouvellements sont régulièrement effectués afin de maintenir une infrastructure moderne et performante.
- **Autres réalisations** : la messagerie est devenue plus performante en termes d'accès et d'archivage des messages. Afin de répondre aux nombreuses demandes d'augmentation des espaces de stockage, les technologies de sauvegarde ont été améliorées. La gestion des logiciels est désormais centralisée ce qui permet de réduire les coûts d'acquisition et de maintenance.

### Campus universitaire (bâtiments)

Conformément au mandat 6 du Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil du 11 février 2009 (renforcement de l'identité et de la cohésion), le Service de l'intendance des bâtiments de l'Université de Neuchâtel a poursuivi son objectif de création d'un véritable campus universitaire, avec identification de chaque faculté par un bâtiment emblématique et sur un site principal.

- **Aménagement des locaux** : le service de l'intendance des bâtiments poursuit ses efforts dans la mise à disposition de la communauté universitaire des bâtiments correctement aménagés, regroupant des espaces cohérents pour les chercheurs, les enseignants et les étudiants d'un même domaine. Ses objectifs 2011 ont principalement été l'optimisation des locaux mis à disposition de l'Université par

l'Etat de Neuchâtel et la libération de surfaces louées.

- Parmi les travaux d'optimisation peuvent être relevés la création d'une salle de vidéoconférence comprenant un équipement technique performant et du nouveau mobilier à UniMail, l'aménagement d'une cafétéria moderne dans le bâtiment Bellevaux 51, ainsi que divers travaux d'adaptation pour les instituts dans plusieurs bâtiments.
- Le réaménagement du moyen auditoire du bâtiment de la rue A.-L. Breguet 1 permettant une augmentation de sa capacité d'accueil, le renouvellement du mobilier de salles de cours dans les bâtiments du 1er-Mars 26 et de l'Espace Louis-Agassiz 1.
- S'agissant des baux à loyer résiliés, ils concernent les locaux situés à la rue St-Honoré 2, à la rue de la Maladière 23, à la rue de la Pierre-à-Mazel 33 et au garage Senn (stockage pour les bibliothèques). La libération de ces surfaces a permis de réduire le montant de loyers versés à des tiers.
- **Passerelle du Millénaire** : fin 2011, l'Université de Neuchâtel a participé à hauteur de 100'000 francs, grâce à ses fonds de tiers, au financement de la passerelle du Millénaire dont la réalisation interviendra au printemps 2012. L'importance de ce projet pour la Ville de Neuchâtel et, plus particulièrement, pour la Faculté des sciences a justifié cet engagement financier, lequel permettra de relier l'Espace de l'Europe à la colline de Bel-Air et de rapprocher le quartier de la gare de celui du Mail.
- **Réorganisation des parkings** : la réorganisation des parkings de l'Université de Neuchâtel s'est achevée en 2011 avec l'équipement du parking du bâtiment principal et de celui des bâtiments décentralisés. Dorénavant une autorisation de parcage est requise pour l'utilisation des places de stationnement de l'Université de Neuchâtel.
- **Programme Energo** : en 2011, l'Institut de chimie de la Faculté des sciences a figuré parmi le carré des « médailles d'or » en matière d'économies d'énergie dans le cadre du programme SuisseEnergie mis en place par la Confédération suisse (25% d'économies d'énergie).
- **Développement durable** : le service de l'intendance des bâtiments a participé à la mise en place de zones de tri des déchets et a collaboré à la campagne « Zéro-Mégot ».
- **Sécurité des bâtiments** : afin d'améliorer la sécurité dans les locaux de la Faculté des

sciences, de nouveaux équipements de sécurité ont été achetés, des cours de formation et de sensibilisation ont été dispensés aux collaborateurs de la Faculté et une école de feu organisée. Enfin, de nouvelles centrales d'alarme ont été installées à UniMail.

## Bibliothèques

Conformément au mandat 5 du Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil du 11 février 2009 (accroissement de l'attractivité), les différentes Bibliothèques de l'Université de Neuchâtel ont poursuivi leurs efforts de valorisation des ressources électroniques disponibles. Et conformément au mandat 6 du Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil du 11 février 2009 (renforcement de l'identité et de la cohésion), l'Université de Neuchâtel a continué de prendre les mesures adéquates permettant d'assurer une plus grande proximité entre les différentes bibliothèques et leurs facultés respectives.

- **Présentation des bibliothèques** : durant l'année 2011, les différentes bibliothèques de l'Université de Neuchâtel ont assuré la valorisation et la promotion de leurs ressources électroniques en proposant des cours de formation à la recherche documentaire, en organisant des visites guidées ou en participant à la Journée mondiale du livre.
- **Commémoration du Millénaire** : la bibliothèque des Pasteurs a participé activement à la commémoration du Millénaire de la Ville de Neuchâtel. L'exposition « Neuchâtel : une histoire millénaire » du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel incluait la fameuse Bible de Serrières qui a appartenu au grand humaniste Conrad Gesner (1516-1565) et fait partie de la collection de la bibliothèque des Pasteurs.
- **Catalogage de thèses allemandes** : trois bibliothécaires auxiliaires ont été engagés par la bibliothèque de la Faculté de droit pour mener à bien le catalogage de 9'300 thèses allemandes soutenues au cours de la 2<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Le financement de cette opération a été assuré par des subsides provenant de l'overhead du Fonds national suisse.
- **Réorganisation de la bibliothèque de la Faculté des sciences** : la réorganisation de la bibliothèque de la Faculté des sciences s'est poursuivie en 2011 avec l'intégration de la bibliothèque de chimie-physique à celle de biologie-géologie-hydrogéologie. Seule la bibliothèque de mathématiques-informatique n'en fait pas encore partie à ce jour.

- **Transfert de diverses collections** : durant l'année 2011, la libération des locaux rue de la Pierre-à-Mazel 33, loués par l'Université de Neuchâtel à la Bibliothèque publique et universitaire, a impliqué le transfert de diverses collections appartenant aux bibliothèques des différentes facultés de l'Université de Neuchâtel dans le nouveau dépôt prévu à cet effet à la rue A.-L. Breguet 1. Ce déménagement a permis d'effectuer un tri des documents, de regrouper des collections qui se trouvaient éparpillées à plusieurs endroits et, enfin, d'améliorer la visibilité et l'accessibilité des collections.

Conformément au mandat 9 du Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil du 11 février 2009 l'Université de Neuchâtel a intensifié sa collaboration avec la bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN). Dans ce contexte, elle participe activement au projet d'une bibliothèque multi-sites, tout en renforçant sa collaboration avec le réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes et en se préparant à la mise en place d'une éventuelle structure cantonale.

- **Redéfinition des rôles du RBNJ et de RERO** : les rôles du comité du RBNJ et de la coordination locale RERO ont été redéfinis et un accord trouvé quant au financement de la coordination locale RERO assurée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 par l'Université de Neuchâtel. Des conventions dans ce sens ont été signées avec toutes les bibliothèques du RBNJ et des contrats de prestations conclus avec de nouveaux adhérents (HEP-BEJUNE, Bibliothèque de la Ville de Delémont et IRDP).
- **Service de l'information scientifique et des bibliothèques** : un bibliothécaire système responsable a été engagé pour assurer, d'une part, les activités techniques du service, et d'autre part, mener à bien les tâches de coordination locale RERO.

## Immatriculations et mobilité

Conformément au mandat 5 du Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil du 11 février 2009 (accroissement de l'attractivité), l'Université de Neuchâtel continue d'offrir à ses étudiants des choix académiques correspondant à leurs attentes.

- **Attractivité** : en 2011, la population estudiantine a augmenté de 4% de sorte que l'Université de Neuchâtel accueille dorénavant pratiquement 4'400 étudiants (nouveau record !). L'accroissement est avant tout lié à la

forte augmentation des étudiants en bachelor (14%).

- **Mobilité** : depuis 2011, l'Université de Neuchâtel participe pleinement au programme de formation européen Lifelong Learning (LLP). De nouvelles procédures ont ainsi été mises en place afin de gérer la mobilité tant des étudiants que des enseignants. Un nouveau volet du programme Erasmus permet par ailleurs désormais aux étudiants neuchâtelois d'effectuer des stages dans des établissements privés ou publics de tous les pays de l'Union européenne. Il est à noter que les étudiants neuchâtelois montrent un intérêt marqué pour ce nouveau type de mobilité. Afin de faciliter la recherche de telles places de stage, l'Université de Neuchâtel (avec les autres universités romandes) a conclu un contrat de collaboration avec l'association Swiss Occidental Leonardo (SOL), qui est au bénéfice de plus de 20 ans d'expérience dans le domaine du placement de jeunes en entreprise.

#### Activités sportives

Conformément au mandat 5 du Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil du 11 février 2009 (accroissement de l'attractivité), le Service des sports de l'Université de Neuchâtel continue à encourager la communauté universitaire à la pratique régulière d'une activité sportive et à lui offrir un programme des sports attractif et varié.

- **Sciences et Pratiques du Sport (SePS)** : depuis le semestre d'automne 2011, le pilier en Sciences et Pratiques du Sport est passé de pilier secondaire (40 ECTS) à pilier principal (70 ECTS) de sorte qu'il est désormais reconnu comme discipline d'études pour le bachelor ou le master par la Faculté des lettres et sciences humaines et la Faculté des sciences. En 2011, 36 nouveaux étudiants ont débuté leurs études dans cette voie.
- **Programme de cours du service des sports (SUN)** : selon une étude publiée en novembre 2011 sur la pratique du sport des étudiants suisses, 31% des étudiants de l'Université de Neuchâtel pratiquent chaque semaine une activité sportive dans le cadre du SUN (54% occasionnellement) ce qui place l'Université de Neuchâtel en tête des universités romandes au niveau de la fréquentation des activités

sportives proposées. Face à cette demande, des cours supplémentaires ont dû par ailleurs être organisés pour plusieurs activités sportives (aviron, boxe, escrime, yoga, zumba). Enfin, il est rappelé ici que le 65% du sport universitaire reste gratuit.

- **BCN Tour** : en 2011, 82 membres de la communauté universitaire ont couru sous les couleurs de l'Université de Neuchâtel et du SUN dans le cadre du BCN Tour.
- **Inscription online** : depuis le semestre d'automne 2011, les étudiants et les collaborateurs de l'Université de Neuchâtel ont la possibilité de s'inscrire online aux différents cours et stages proposés par le service des sports. L'inscription et le paiement des cours s'effectuent ainsi par internet ce qui évite les files d'attente en début de semestre. Il est désormais également possible de commander directement en ligne sa carte de fitness. A ce jour, 30% des étudiants et des collaborateurs utilisent cette nouvelle possibilité.

#### Centrale d'achats et service technique de la Faculté des sciences

Conformément au mandat 5 du Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil du 11 février 2009 (accroissement de l'attractivité), l'Université de Neuchâtel poursuit ses efforts dans la mise à disposition de la communauté universitaire des services répondant à ses besoins.

- **Centrale d'achats de la Faculté des sciences (CAFS)** : les collaborateurs de la CAFS mettent à disposition des étudiants et collaborateurs des instituts de biologie, d'hydrogéologie, de physique et de chimie les produits et le matériel nécessaires à la réalisation de leurs travaux de recherche et d'expérimentation et leur dispensent des conseils avisés.
- **Service technique de la Faculté des sciences (STFS)** : depuis son installation sur le site d'UniMail, les collaborateurs du STFS ont déployé toute leur énergie, leurs connaissances et leurs compétences pour concevoir, développer et réaliser des instruments scientifiques propres à la recherche des collaborateurs de la Faculté des sciences. Cette année, les relations du STFS se sont également étendues à l'IMT/EPFL, au CSEM, à NEODE et au Musée d'histoire naturelle.

## Département de la promotion et des affaires académiques

*Le rapport qui suit a été élaboré par M. Bernard Zuppinger, directeur du département.*

Les activités du département de la promotion et des affaires académiques (DPAA) et de ses services se sont essentiellement inscrites dans la réalisation des mandats 5 et 6 visant à « augmenter l'attractivité de l'Université » et à « renforcer son identité et sa cohésion ». La conduite et l'analyse pour le rectorat de dossiers de politique académique, de relations internationales ou de relations interinstitutionnelles menées par la direction du département participent également des efforts de visibilité de l'UniNE.

### Service de promotion et développement (SPD)

L'UniNE a renforcé sa présence en 2011 sur les salons d'étudiants, notamment en Suisse alémanique (première présence à la Master Messe de Zürich) et au Tessin (OrientaTi à Lugano), et a reconduit sa participation à différents salons comme ceux de Sierre ou de Lausanne. Afin d'aller au plus près de ses futurs étudiants, l'UniNE s'est également à nouveau présentée aux élèves des lycées cantonaux et aux lycéens de la région de l'Arc jurassien au sens large (Bienne, Porrentruy, Soleure, et, pour la première fois, Yverdon).

Le SPD a poursuivi ses efforts de réorganisation d'événements internes, comme le « Campus Info » ou de promotion de manifestations destinées à un public externe et/ou interne, comme la journée des masters. Celle-ci s'est déroulée le 8 mars 2011, conjointement à la tenue de la première édition du Forum Emploi. Cette manifestation s'articule autour de deux axes : un salon avec des stands d'entreprises et d'institutions privées ou publiques et des conférences et ateliers qui permettent aux futurs diplômés de se renseigner sur les perspectives de carrière ainsi que d'affiner leurs outils de postulation, le tout dans un cadre convivial. En marge du Forum, à l'occasion de la Journée internationale de la femme du 8 mars, des conférences, des ateliers et une table ronde sur le thème de l'égalité en entreprise ont été organisés par le service de l'égalité des chances. Les 500 visiteurs accueillis au Forum Emploi soulignent la pertinence d'une telle manifestation dans les murs de l'Université.

La traditionnelle Journée des lycéens de décembre permet à nos visiteurs de découvrir le monde académique et d'assister à des présentations des facultés, des visites ou à des cours. Avec la participation de près de 800 élèves provenant de ly-

cées et gymnases de toute la Suisse, le succès de l'édition 2011 confirme l'attractivité de l'UniNE. Le service de bus organisé entre les sites d'UniLac et UniMail a favorisé la circulation des lycéens entre les facultés. Un partenariat avec les CFF a permis d'offrir une réduction sur le prix des billets pour le trajet en train des lycéens.

2011 a été une année riche en changements pour le site internet de l'Université de Neuchâtel ([www.unine.ch](http://www.unine.ch)). En mars, une plate-forme web remaniée sur de nombreux points a en effet été mise en ligne. Elle permet une amélioration de la navigation, avec la création de nouveaux modèles de page ou l'optimisation des possibilités de référencement et offre une actualisation du graphisme. Un groupe de travail SPD-SITEL était en charge du projet qui a été validé par un comité de projet (représentants du rectorat et des décanats, département services et infrastructures et département promotion et affaires académiques). Ce développement participe aux efforts d'amélioration de la visibilité de l'UniNE et de la cohérence de son déploiement entrepris en 2010 avec l'évolution de la ligne graphique.

La présence de l'Université sur les réseaux sociaux a également été renforcée en 2011 en collaboration avec le service de presse et communication. L'UniNE est dorénavant présente sur des sites comme Facebook, Twitter, Flickr ou encore LinkedIn, favorisant ainsi le lien de proximité avec ses futurs étudiants, étudiants et collaborateurs, mais également avec ses alumni et le grand public en général. Chaque manifestation peut notamment être relayée via ces réseaux, afin d'en augmenter la portée.

Le SPD a également apporté son appui à la promotion de diverses manifestations ou activités de visibilité organisées par les facultés, comme à l'occasion de l'exposition *Cosmopolis* montée par l'Institut de géographie et qui constituait la contribution majeure de l'UniNE aux festivités du millénaire de la ville de Neuchâtel.

Après le t-shirt institutionnel en 2010, un pull à capuche a été développé par le SPD, toujours en collaboration avec l'entreprise de la région Heidi.com. Le succès de ce pull est au rendez-vous avec des ventes soutenues depuis sa sortie en septembre.

Enfin, les partenariats de services offerts aux étudiants dans le domaine du développement durable (easyswap et Neuchâtelroule!) ont été étendus à l'ensemble de la communauté universitaire. Avec la simplification de l'inscription et

l'utilisation de la carte capucine comme carte de fidélité, le prêt de vélos de Neuchâtelroule a dès lors rencontré un grand succès auprès de la communauté universitaire durant la saison 2011.

Un nouveau partenariat dans le domaine de la mobilité responsable a vu le jour au printemps 2011, en collaboration avec le secteur qualité : l'UniNE a en effet participé au lancement de neuchâtel-covoiturage.ch. Elle fait ainsi partie des membres fondateurs de cette plate-forme de covoiturage réunissant les collaborateurs de 7 entreprises de la région, ceux de la ville de Neuchâtel ainsi que les étudiants et collaborateurs de l'UniNE.

### **Dies academicus**

Le Dies academicus, journée solennelle de l'Université de Neuchâtel a réuni le 5 novembre 2011 plus de 400 personnalités du monde académique, politique, économique et culturel à l'Aula des Jeunes-Rives.

La voix de l'Université était portée par la rectrice, Mme Martine Rahier, par le président du Conseil de l'Université, M. Dick Marty et par une jeune assistante doctorante en sciences économiques, Mlle Sandra Gogniat. Le Canton était représenté par le Conseiller d'Etat M. Philippe Gnaegi, chef du DECS. L'engagement de la communauté universitaire ainsi que le rôle joué par l'Université au sein de la Cité ont été particulièrement soulignés à cette occasion par les orateurs du jour. Point culminant de la cérémonie, la rectrice a remis le titre de Docteur honoris causa de l'Université de Neuchâtel à quatre éminentes personnalités : M. Raymond Trousson, pour la Faculté des lettres et sciences humaines, M. Ghislain de Marsily pour la Faculté des sciences, M. Giorgio Malinverni pour la Faculté de droit et M. Wayne Arthur Fuller, pour la Faculté des sciences économiques.

### **U3a**

L'Université du troisième âge de Neuchâtel (U3a) est ouverte à tous les publics, universitaires ou non. Entre octobre et avril, elle a organisé 8 ateliers et quelque 115 conférences, dont une partie a été dispensée par des enseignants et chercheurs de l'UniNE. L'U3a participe ainsi à la valorisation des activités universitaires, en interface entre l'Université et la Cité. Elle promeut la culture universitaire auprès d'un large public d'ânés et permet de faire découvrir les multiples facettes de l'UniNE à ses quelque 1'000

membres, répartis en 5 antennes régionales couvrant l'arc jurassien : Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Val de Travers, Jura et Bienne. L'U3a a également mis sur pied 12 excursions d'une demi-journée à deux journées et 2 voyages culturels de plusieurs jours. L'U3a a encore organisé la Dictée de la semaine de la Francophonie.

### **Welcome Desk**

Après une mise en place réussie en 2010, le Welcome Desk a participé en 2011 à l'intégration à l'UniNE de nouveaux professeurs et chercheurs. Il a également soutenu dans leurs diverses démarches administratives des collaborateurs de nationalité étrangère nouvellement arrivés. Les demandes traitées par le bureau d'accueil sont en augmentation. Il s'agit désormais de renforcer les prestations offertes, de les promouvoir et d'augmenter les collaborations et les réseaux internes et externes. Le site internet, riche en informations utiles, a été enrichi et traduit en anglais.

### **Formation continue**

En concertation avec la commission interfacultaire de formation continue, le rectorat a adopté un nouveau cadre réglementaire de la formation continue, entré en vigueur en septembre 2011. Il confirme et précise notamment la prise en charge et la gestion administrative des programmes de formation continue par les facultés.

L'offre de formations certifiantes s'est étoffée au cours de l'année 2011 par la mise sur pied ou l'ouverture des formations suivantes :

- CAS en gestion des sites pollués délivré conjointement par les universités de Neuchâtel et de Berne, en collaboration avec l'Institut en environnement et ressources naturelles de la haute école spécialisée de Zürich (ZHAW)
- CAS en géothermie profonde
- CAS en comptabilité financière internationale conjoint avec la HEG (haute école de gestion Arc).

Ces nouvelles formations viennent s'ajouter à la dizaine de CAS, DAS et MAS proposés par les facultés (dont 5 programmes conjoints avec d'autres hautes écoles), ainsi qu'aux nombreuses journées de formation pointues proposées à un public de professionnels sur la base des derniers développements de la recherche universitaire.

## Service juridique

*Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Carine Cangemi, conseillère juridique.*

### Bref rapport concernant l'année 2011

Le poste de juriste vacant depuis fin 2009 a été repourvu au 1<sup>er</sup> mai 2011 avec l'engagement de M. Claude-Alain Risse à 80%. Le service juridique a été rebaptisé en *Affaires juridiques* et les deux juristes, titulaires d'un brevet d'avocat, occupent désormais les fonctions de conseillers juridiques du rectorat avec un taux d'activité cumulé de 140%.

Outre leur activité de conseil juridique à l'attention du rectorat, des facultés et des services du domaine central, les deux juristes ont été impliqués dans deux nouveaux dossiers importants, soit la mise en place du système de contrôle interne (volet conformité et légalité) et la gestion, voire la négociation, des contrats d'assurance de l'Université en matière de responsabilité civile, d'assurance chose et d'assurances liées au personnel.

Au niveau réglementaire, on peut signaler l'adoption par le rectorat d'un nouveau règlement sur les fonds de tiers, la modification du règlement sur les congés scientifiques des professeurs introduisant la possibilité d'obtenir un congé professoral d'une année avec réduction du traitement à 60% au lieu d'un congé d'un semestre avec plein traitement ainsi que l'adoption d'un règlement sur les décharges temporaires et partielles d'enseignement, de façon à ne pas freiner le développement de projets scientifiques d'envergure pour l'Université de Neuchâtel.

## Service de presse et communication

*Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Claudine Assad Cléménçon, responsable du service.*

Le SPC a pour mission, à l'externe, de développer la notoriété de l'Alma mater et de présenter une image positive et cohérente de l'Université de Neuchâtel. A l'interne, il a pour mission d'informer la communauté universitaire afin de permettre aux professeurs, aux étudiants et aux collaborateurs de s'identifier à l'institution et de s'impliquer dans son fonctionnement. Ce qui recoupe les mandats 5 (accroissement de l'attractivité) et 6 (renforcement de l'identité et de la cohésion) du mandat d'objectifs 2009-2012. A relever deux nouveautés en 2011 : l'intégration des médias sociaux et une nouvelle plate-forme pour la revue de presse en ligne.

Au niveau des ressources humaines, les litiges en cours en 2010 étaient toujours pendants en 2011 suite à des recours successifs des personnes concernées. Un seul nouveau litige a débouché sur une procédure judiciaire en 2011, lequel est en train de se dénouer à satisfaction des parties.

Le nombre de recours déposés par les étudiants contre des décisions des décanats des facultés ou du service des immatriculations est resté stable. Vingt-neuf recours d'étudiants ou de candidats aux études ont été déposés au cours de l'année 2011. Vingt-deux décisions ont été rendues par le rectorat, dont sept décisions de classement suite à des retraits de recours durant l'instruction ou suite à des causes devenues sans objet. Quatre recours ont été jugés irrecevables pour cause de motivation insuffisante. Un recours a été admis contre dix rejets.

Cinq recours d'étudiants contre des décisions du rectorat ont été déposés auprès des instances supérieures de recours. Deux sont pendants, deux ont été rejetés et un recours a été admis par le Tribunal cantonal, avec pour conséquence la possibilité pour l'étudiant de soutenir son mémoire de master une nouvelle fois. Signalons encore qu'une plainte pénale déposée par l'Université à l'encontre d'un ancien étudiant a débouché sur une condamnation de celui-ci pour diffamation.

### Communication externe : augmenter l'attractivité de l'Université (mandat 5)

Le public est informé des points forts concernant l'enseignement et la recherche menés par l'Université de Neuchâtel ainsi que des événements importants concernant la vie de l'institution, soit directement, soit indirectement par l'intermédiaire des médias.

#### Médias

A l'intention des médias, le SPC a organisé 10 conférences de presse ou points presse, diffusé 76 communiqués de presse et envoyé de nombreuses invitations pour les conférences et colloques organisés par les facultés et les instituts. Des manifestations qui, par ailleurs, sont répertoriées.

riées dans l'agenda en ligne de l'Université mais aussi dans [Sortir.ch](#), l'agenda du *Temps* et de la TSR et dans [tempslibre.ch](#), l'agenda culturel de la Suisse romande.

L'abondante [revue de presse en ligne](#) de l'UniNE témoigne de l'intérêt des médias pour notre Alma mater.

En 2011 les sujets qui ont connu le plus grand retentissement médiatique sont, par ordre chronologique : l'interview du doyen de la Faculté de droit concernant la révision partielle du Code des obligations ; la conférence de presse du Château présentant les résultats de l'audit de KPMG qui blanchit l'Université ; la thèse de doctorat portant sur l'incompétence des chefs d'une étudiante en psychologie du travail ; l'article paru dans *Proceedings of the Royal Society B* qui dévoile le chaînon manquant entre la guêpe et l'abeille ; les tiques ; la prise de position du vice-doyen de la FLSH concernant le rachat de Xamax par Bulat Chagaev ; l'article paru dans *Current Biology* montrant que les poissons sont soucieux de leur réputation ; l'exposition *Cosmopolis* réalisée par l'Institut de géographie à l'occasion du Millénaire de la Ville de Neuchâtel ; l'étude sur le divorce menée par une assistante de l'Institut de sociologie ; l'opération *Zéro Mégot* lancée dans le cadre du développement durable à l'UniNE ; l'étude sur la politique de migration et le fédéralisme menée par le SFM et la Master-Class en bande dessinée organisée par l'Institut d'histoire.

### **Grand public**

En plus de l'information reçue par les médias, le grand public a été directement concerné par les dossiers [UniNEws](#), les [Cafés scientifiques](#) et les séminaires [Mathématiques et Société](#).

Ainsi, en 2011, six dossiers *UniNEws* ont paru, diffusés à quelque 4'000 exemplaires. Le grand public a également été invité à huit Cafés scienti-

fiques organisés par le SPC et à trois séminaires *Mathématiques et Société*, soutenus par notre service. Relevons que depuis 2011 les Cafés scientifiques ont lieu à la cafétéria du bâtiment principal, avenue du 1<sup>er</sup>-Mars 26 et on a pu noter une très nette augmentation de la fréquentation.

Deux publications concernent un public plus ciblé : les *Chroniques universitaires*, archives des manifestations académiques (Dies académiques et leçons inaugurales) d'une part et le [rapport annuel](#) d'autre part, qui est produit par le Secrétariat général avec l'appui du SPC.

### **Communication interne : renforcement de l'identité et de la cohésion (mandat 6)**

En ce qui concerne la communication interne, la communauté universitaire a été informée de la vie de l'institution et du calendrier des manifestations, par le biais de nombreux messages transmis par le SPC et par les affiches diffusées sur les écrans plasma (quelque 140 affiches créées par le SPC) et par [Trait d'UNIon](#), la newsletter de l'Université, qui a paru 9 fois en 2011. A cela s'ajoutent les pages du site UniNE gérées par le service : médias, SPC, [agenda des manifestations](#), ainsi que les actualités de la homepage.

### **Nouveautés : revue de presse et médias sociaux**

Une nouvelle plate-forme a été mise en service pour la revue de presse en ligne, réservée aux membres de la communauté universitaire. Son usage est désormais beaucoup plus convivial.

Mais surtout, 2011 a été marquée par le début de l'intégration des médias sociaux dans la communication et dans la promotion ([Facebook](#), [Twitter](#), [Flickr](#), [YouTube](#)...). 2012 devrait permettre d'aller plus avant dans cette voie.

## Secrétariat général

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Philippe Jeanneret, secrétaire général.

### Réorganisation du domaine central

La réorganisation des services administratifs entreprise en 2010 a débouché sur la mise en œuvre d'un nouvel organigramme au début de l'année 2011. Le souci d'assurer un fonctionnement optimal du domaine central, tant sur le plan stratégique que sur le plan opérationnel, a

guidé la réflexion du rectorat. Le rôle stratégique de la fonction de la rectrice (politique générale, académique et financière) a été mis en évidence et l'aspect stratégique clairement séparé de l'aspect organisationnel. Le secrétaire général supervise le contrôle interne.

L'organigramme du rectorat et des services administratifs se présente désormais de la manière suivante :

<b>Martine Rahier</b> <b>Rectrice</b> <i>Politique générale, académique et financière</i>			<i>Secrétariat du rectorat</i> <i>Affaires juridiques</i> <i>Relations publiques</i> <i>Communication institutionnelle</i>		
<b>Philippe Terrier</b> <b>Vice-recteur</b> <i>Secteur enseignement</i>  <i>Conseiller enseignement</i>  Plans d'études Règlements d'études et d'examens Relations avec la HEP-BEJUNE Collaborations inter-universitaires (AZUR, BENEFRI, CUSO)	<b>Claire Jaquier</b> <b>Vice-rectrice</b> <i>Secteur qualité</i>  <i>Conseiller qualité</i>  Evaluation de l'enseignement, de la recherche et des cursus d'études Pédagogie universitaire Projets e-learning Développement durable	<b>Nathalie Tissot</b> <b>Vice-rectrice</b> <i>Secteur valorisation de la recherche</i>  <i>Conseillers valorisation de la recherche</i>  Bureau Euresearch Bureau de transfert de technologie	<b>Philippe Jeanneret</b> <b>Secrétaire général</b>  – Ressources humaines – Comptabilité générale – Fonds de tiers – Service social – Egalité des chances	<b>Abdelatif Mokeddem</b> <b>Directeur</b> <i>Département services et infrastructures</i>  – Informatique et télématique (SITEL) – Immatriculation et mobilité (SIM) – Coordination des bibliothèques – Sports – Intendance des bâtiments – Hygiène et sécurité	<b>Bernard Zuppinger</b> <b>Directeur</b> <i>Département promotion et affaires académiques</i>  – Promotion et développement – Université du 3 <sup>e</sup> âge (U3A) – Welcome Desk

### Plan d'amélioration

Début 2011, KPMG a émis 27 recommandations. Un plan d'amélioration a ainsi été élaboré. Il est suivi par le Conseil de l'Université et par le contrôle cantonal des finances. Au 31 décembre de l'année dernière, la situation était la suivante :

- 8 recommandations étaient réalisées
- 14 étaient encore en traitement (dont 5 qui entreront en fonction après le bouclage des comptes 2011)
- 2 étaient acceptées mais dans l'attente de la mise en œuvre d'autres mesures
- enfin 3 devaient encore être étudiées individuellement principalement parce qu'elles impliquent d'autres entités étatiques.

### Système de contrôle interne (SCI)

Le système de contrôle interne vise à couvrir :

- les risques ayant un impact direct dans les comptes (risques financiers)
- les risques d'image et de conformité (légalité), certains risques ayant trait à la légalité pouvant avoir des impacts financiers.

Concernant les domaines de la comptabilité générale, des fonds de tiers et des ressources humaines, une cinquantaine de contrôles clés ont été identifiés ; un tableau récapitulatif permet de les suivre en fonction de la fréquence des contrôles réalisés.

## Service des ressources humaines

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Antoinette De Rosa Favre, cheffe du service des ressources humaines.

### Bref rapport concernant l'année 2011

L'année 2011 a permis au service des ressources humaines de renforcer son contrôle interne par le biais de procédures, méthodes et outils de travail développés depuis 2009 déjà. Ceci a facilité la collaboration avec les secrétariats de facultés, d'instituts et des services, nous permettant, au travers de formations que nous avons effectuées, de mieux comprendre nos problématiques respectives et de pouvoir ainsi améliorer davantage nos méthodes de travail tout en respectant les bases légales auxquelles nous sommes soumis.

Notre rôle principal étant de garantir l'équité dans les conditions de travail de notre personnel, nous

avons pour objectifs de développer la politique des ressources humaines de l'Université et d'être plus présents auprès des collaboratrices et collaborateurs, afin de répondre à leurs demandes, qu'elles soient de nature technique, personnelle ou professionnelle.

Nous sommes également en mesure d'accompagner les responsables hiérarchiques et professeurs dans la gestion administrative de leur service, laboratoire ou institut, notamment dans le soutien à l'organisation, au conseil, à la formation, etc.

Du point de vue opérationnel nous avons en charge la gestion des ressources humaines du personnel administratif, technique et bibliothécaire pour plus de 1'300 dossiers SAP-RH.

## Service de la comptabilité générale

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Denis Boillat, chef du service de la comptabilité générale.

### Bref rapport concernant l'année 2011

Durant l'année 2011, le budget Etat de fonctionnement de l'Université s'élevait à 47.5 millions de francs. A l'image de l'année précédente, ce résultat n'a pu être atteint que grâce à une gestion efficiente et à d'importantes restrictions dans le fonctionnement de l'Université (par exemple, en limitant à 60% le redéploiement des facultés, pourtant ratifié par le Grand Conseil dans le cadre du mandat d'objectifs 2009-2012). Une seconde économie pérenne de 1 million de francs a donc pu être réalisée (grâce principalement à des mesures structurelles touchant le domaine central). Il convient cependant de noter qu'aller au-delà des mesures prises conduirait à un démantèlement de l'Université.

L'enveloppe de l'Etat attribuée à l'UniNE a été respectée bien que le *subside aux établissements propres* (rubrique 363800) accordé ait passé de 80'414'800 francs à 83'207'641 francs car dans le même temps les *contributions des autres cantons* (rubrique 451600) progressaient de 15'650'000 francs à 18'225'909 francs. Les changements aux rubriques ci-dessus résultent de l'augmentation importante du nombre des étudiants qui a néces-

sité la mise en place de mesures d'encadrement (cf. statistiques détaillées en annexe).

Si l'on fait abstraction de la *dissolution de la réserve concernant la brèche financière du financement fédéral* (rubrique 481647), l'enveloppe octroyée par le canton se monte à environ 47 millions de francs, le budget des amortissements ayant été surévalué d'un peu plus de 500'000 francs (rubrique 331000).

### Activités nouvelles

Durant l'année 2011, le service de la comptabilité générale a été très actif dans la mise en œuvre et l'optimisation du service de contrôle interne (SCI). Par ailleurs les activités suivantes sont notamment venues s'ajouter aux tâches habituelles du service :

- création et structuration du portail collaboratif des services administratifs (Microsoft SharePoint) afin d'obtenir un suivi de la documentation (en particulier concernant le SCI)
- uniformisation de la gestion des caisses des services et instituts en s'appuyant sur un formulaire et une comptabilisation mensuelle unique
- restructuration des tâches et activités des collaboratrices du service en définissant clairement les suppléances.

## Service des fonds de tiers

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Geneviève Henchoz, cheffe du service des fonds de tiers.

Le service des fonds de tiers gère plus de 755 projets y compris les sous-projets. Comme chaque année certains projets se terminent et de nouveaux s'ouvrent ; nous avons une augmentation effective de 37 projets à gérer pour l'année 2011. L'enveloppe financière 2011 de tous ces projets s'élève à 28'346'601 francs. La diminution du capital est due aux projets de l'Union européenne (UE) ; en effet les tranches couvrent seulement entre 75% et 85% pour une période limitée à 18 mois. Vu ce qui précède nous avons toujours un décalage de deux ans sur les recettes UE.

### Système de contrôle interne (SCI)

Durant l'année 2011 le service des fonds de tiers s'est investi dans l'optimisation des processus financiers et la mise en œuvre des contrôles clés dans le cadre du SCI.

### Union européenne

Actuellement 13 projets UE FP7 sont gérés au SFT dont 4 nouveaux ouverts en 2011.

### Compensation de change

Les turbulences sur les marchés des changes ont engendré une forte appréciation du franc suisse. La Confédération via le Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER) a donc décidé de prendre des mesures visant à atténuer la force du franc. Le SER a décidé d'octroyer des compensations de change pour les projets de l'Union européenne ainsi que des projets ESA « Agence spatiale européenne ». Les projets UE et ESA gérés aux fonds de tiers ayant eu une perte effective sur les recettes reçues durant l'année 2011 ont pu obtenir une certaine compensation du SER. Pour ce faire, des formulaires et justificatifs ont dû être donnés au SER. Sur la base des documents adressés au SER, une décision est tombée en décembre et l'Université a reçu du SER la somme de 186'525 francs de compensation de change.

### Nombre de projets ouverts en 2011 (des statistiques plus détaillées figurent en annexe)

ANNEE	FINANCEMENT	Serv adm.	FLSH	FS	FD	FSE	FT	TOTAL
2011	FNS-CTI UE	0	24	18	3	8	0	53
	ACR DIVERS	3	35	35	13	12	1	99
	<b>TOTAL PAR FACULTE</b>	<b>3</b>	<b>59</b>	<b>53</b>	<b>16</b>	<b>20</b>	<b>1</b>	<b>152</b>

## Service social

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Séverine de Cerjat, responsable du service social.

### Aide sociale et financière : confidentialité et rapport de confiance

Le service poursuit son rôle d'information, de conseil et de soutien aux étudiants en difficulté. Les situations difficiles sont diverses, ponctuelles ou durables, parfois inattendues, et le service s'efforce d'y répondre de manière cohérente et humaine.

Dans le cadre du fonds d'aide sociale, le service est intervenu pour un montant total de 190'803 francs. Grâce à d'autres fonds de l'Université, le service a soutenu plusieurs étudiants pour un montant de 37'200 francs, en participant notamment au financement de projets liés à leurs études (travail de terrain, etc.).

### Nouvelle prestation : le guichet psychologique

Le service a initié une collaboration avec le CER-FASY, dans le but d'offrir un soutien psychologique aux étudiants et étudiantes qui le souhaitent. Afin de rendre cette prestation accessible à toutes et à tous, l'Université prend à sa charge les 3 premières consultations. Cette prestation concerne également les doctorants et doctorantes.

### Gestion des conflits : accent mis sur la prévention et l'information

En 2011, l'accent a été mis sur la prévention et l'information. Dans ce cadre, le médiateur a fait plusieurs présentations dans les facultés et auprès du personnel administratif, technique, et des bibliothèques. La visibilité des outils de gestion des conflits mis en place par l'Université a été

renforcée, et une dizaine de médiations, dont certaines sont encore en cours, ont été entreprises.

Le groupe de contact a également été sollicité à plusieurs reprises pour un conseil, une écoute, une information ou une orientation.

### Accueil des boursiers de la Confédération

En collaboration avec le prof. Kilian Stoffel, délégué de l'Université à la commission fédérale des bourses, nous avons accueilli cette année une vingtaine de boursiers d'origines très diverses : Tanzanie, Brésil, Algérie, Ukraine, Côte d'Ivoire, Argentine, Tunisie, Russie, Maroc, Grèce, Etats-Unis, Bulgarie, Madagascar, etc.

## Egalité des chances

*Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Isabel Perego, responsable du service égalité de chances.*

Le programme fédéral *Egalité des chances entre femmes et hommes dans les universités* finance les hautes écoles universitaires suisses pour développer l'égalité des chances sur la base de trois missions :

1. accroître le nombre des professeures
2. consolider la relève académique féminine
3. soutenir la conciliation entre carrière et famille.

Concernant la première mission, l'objectif de la tranche actuelle du programme fédéral (2000-2011) est presque atteint à l'Alma mater neuchâteloise (objectif : 25% de femmes professeures ; moyenne fédérale : 16.9%, moyenne UniNE : 24.8%<sup>1</sup>). Le service de l'égalité s'est donc concentré sur les deux autres missions.

Avec la coopération des bureaux d'égalité des universités de la Suisse latine (BuLa), le service égalité UniNE a pu soutenir le corps intermédiaire féminin grâce à des projets de mentorat et à des ateliers pour développer des compétences transférables. Il s'agit du programme StartingDoc pour le « mentorat de groupe » destiné aux doctorantes débutantes, du programme Réseau Romand de Mentoring pour le « mentorat one to one » conçu pour les doctorantes avancées et postdoc, ainsi que du programme REGARD qui offre des ateliers de formation continue.

Le service répond aux questions pratiques, fait le lien avec la Confédération et propose un certain nombre d'activités culturelles.

### Crèche Vanille-Fraise

Grâce aux améliorations constantes apportées par la directrice, Mme Alicia Gomes Da Silva, le fonctionnement de Vanille-Fraise et la prise en charge des enfants suivent une évolution réjouissante. D'autre part, la nouvelle loi sur l'accueil des enfants, entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2012, nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité.

Forte d'une expérience décennale dans le soutien de la relève académique féminine, la BuLa a transmis son savoir-faire au travers de deux guides (*Bien démarrer sa thèse* et *Au-delà du doctorat*) et d'un site internet (relève-académique.ch), qui connaissent un fort succès, également auprès de la relève académique masculine. Le développement et la coordination de la plate-forme internet susmentionnée sont gérés au sein de notre service.

Ponctuellement, le service égalité soutient le corps intermédiaire féminin en octroyant des subsides individuels. En 2011, les projets de vingt-quatre femmes du corps intermédiaire de l'UniNE, ainsi que deux congés sabbatiques, ont été financés.

Pour favoriser la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale des parents de la communauté universitaire, cinq camps enfants ont été organisés pendant la période des vacances scolaires dans un cadre qualitatif, ludique et culturel.

---

<sup>1</sup> Source : OFS / SIUS, personnel des hautes écoles suisses 2011

## Annexes

## Statistiques concernant les étudiants

Les tableaux et commentaires qui suivent proviennent du service immatriculation et mobilité.

Titres et diplômes – Evolution sur cinq ans	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11
<b>Lettres et sciences humaines</b>	<b>161</b>	<b>281</b>	<b>387</b>	<b>419</b>	<b>414</b>
■ Bachelors.....	24	115	197	207	223
■ Masters.....	–	7	22	90	115
■ Licences .....	77	81	100	56	37
■ Diplômes d'orthophonie-logopédie .....	3	20	19	9	–
■ Doctorats .....	10	13	15	12	14
■ Certificats d'études supérieures.....	8	7	9	10	3
■ Certificats de formation permanente en psychologie et sciences de l'éducation .....	3	1	2	1	2
■ Certificats d'études françaises (ILCF).....	25	29	16	29	15
■ Diplômes pour l'enseignement du français langue étrangère (ILCF) ..	11	8	7	5	5
<b>Sciences<sup>2</sup></b>	<b>225</b>	<b>225</b>	<b>197</b>	<b>158</b>	<b>131</b>
■ Bachelors.....	87	87	75	52	40
■ Masters.....	63	79	66	70	63
■ Licences et diplômes .....	13	6	3	–	1
■ Doctorats .....	50	47	53	33	25
■ Postgrades : Certificats / Diplômes / MAS .....	12	6	–	3	2
<b>Droit</b>	<b>155</b>	<b>134</b>	<b>158</b>	<b>169</b>	<b>168</b>
■ Bachelors.....	63	58	71	68	74
■ Masters.....	44	40	55	63	57
■ Licences .....	16	4	2	4	–
■ Doctorats .....	3	3	4	5	9
■ Diplôme de formation continue en droit .....	–	–	1	–	–
■ International master (MAS) en management, droit et sciences humaines du sport.....	29	29	25	29	28
<b>Sciences économiques</b>	<b>125</b>	<b>136</b>	<b>109</b>	<b>140</b>	<b>219</b>
■ Bachelors.....	41	43	45	41	70
■ Masters.....	18	39	49	93	140
■ Licences .....	39	29	2	2	–
■ Doctorats .....	3	3	8	3	9
■ Certificats postgrade en statistique.....	2	2	–	–	–
■ Diplômes postgrade en statistique.....	22	20	5	–	–
■ DESS en conseil, orientation et management de compétences .....	–	–	–	1	–
■ Certificat de formation continue .....	–	–	–	–	–
<b>Théologie</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>2</b>
■ Masters	–	4	3	2	1
■ Licences	2	–	2	–	–
■ Doctorats .....	–	–	2	1	1
■ Certificats d'études supérieures.....	–	–	2	–	–
<b>Certificats d'éducation physique (CEP)</b>	<b>–</b>	<b>12</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>1</b>
<b>Licences interfacultaires en sciences humaines et sociales</b>	<b>18</b>	<b>20</b>	<b>14</b>	<b>8</b>	<b>4</b>
<b>Total UniNE</b>	<b>686</b>	<b>812</b>	<b>879</b>	<b>901</b>	<b>939</b>

<sup>2</sup> Suite aux restructurations liées aux projets de coopération et d'innovation 2008-2011 de la Confédération (PCI), le nombre de chaires a passé de 38 en 2008 à 25 en 2011 ; en conséquence, le nombre de cursus offerts au niveau bachelors a diminué de 7 à 2.

## Titres et diplômes décernés en 2011

Les titres décernés en 2011 ont été obtenus dans le cadre des sessions d'examens de l'année académique 2010-2011 et pour la plupart remis lors des cérémonies de remise des diplômes qui ont eu lieu en novembre 2011.

<b>Lettres et sciences humaines</b>	<b>414</b>
■ Baccalauréat universitaire en lettres et sciences humaines	223
■ Maîtrise universitaire en lettres et sciences humaines	84
■ Maîtrise universitaire en archéologie	1
■ Maîtrise universitaire en études muséales	14
■ Maîtrise universitaire en logopédie	16
■ Licence ès lettres et sciences humaines	37
■ Doctorat en sciences humaines et sociales	4
■ Doctorat ès lettres	10
■ Certificat de formation permanente en psychologie et sciences de l'éducation	2
■ Certificat d'études supérieures en histoire	1
■ Certificat d'études supérieures en histoire de l'art	1
■ Certificat d'études supérieures en journalisme et communication	1
■ Certificat d'études françaises de l'institut de langue et civilisation françaises	15
■ Diplôme pour l'enseignement du français langue étrangère	5
<b>Sciences</b>	<b>131</b>
■ Baccalauréat universitaire ès sciences en biologie	22
■ Baccalauréat universitaire ès sciences en mathématiques	10
■ Baccalauréat universitaire ès sciences en physique	1
■ Baccalauréat universitaire ès sciences pluridisciplinaire en biologie et ethnologie	7
■ Baccalauréat universitaire ès sciences pluridisciplinaire en sciences et sport	–
■ Maîtrise universitaire ès sciences en biogéosciences	13
■ Maîtrise universitaire ès sciences en biologie des parasites et écoéthologie	13
■ Maîtrise universitaire ès sciences en hydrogéologie	8
■ Maîtrise universitaire ès sciences en informatique (BeNeFri)	5
■ Maîtrise universitaire ès sciences en mathématiques	4
■ Maîtrise universitaire ès sciences en micro- et nanotechnologies	10
■ Maîtrise universitaire ès sciences en physiologie et écologie des plantes	10
■ Maîtrise universitaire ès sciences en sciences de la Terre (BeNeFri)	1
■ Doctorat ès sciences	25
■ MAS – Master of Advanced Studies en hydrogéologie	2

<b>Droit</b>	<b>168</b>
■ Baccalauréat universitaire en droit	74
■ Maîtrise universitaire en droit	53
■ Maîtrise universitaire bilingue en droit	4
■ Licence en droit	–
■ Doctorat en droit	9
■ International master (MAS) en management, droit et sciences humaines du Sport	28
<b>Sciences économiques</b>	<b>219</b>
■ Baccalauréat universitaire en sciences économiques	70
■ Maîtrise universitaire en développement international des affaires	44
■ Maîtrise universitaire en finance	11
■ Maîtrise universitaire en journalisme	29
■ Maîtrise universitaire en psychologie, orientation psychologie du travail	31
■ Maîtrise universitaire en sciences économiques, orientation économie publique	6
■ Maîtrise universitaire en statistique	10
■ Maîtrise universitaire en systèmes d'information	9
■ Licence ès sciences sociales	–
■ Doctorat en finance (PhD in Finance)	1
■ Doctorat en sciences économiques (PhD in Economics)	4
■ Doctorat en management (PhD in Management)	1
■ Doctorat en psychologie du travail (PhD in Work Psychology)	3
<b>Théologie</b>	<b>2</b>
■ Maîtrise universitaire en théologie	1
■ Doctorat en théologie	1
<b>Sport</b>	<b>1</b>
■ Certificat d'éducation physique	1
<b>Interfacultaire</b>	<b>4</b>
■ Licence interfacultaire en sciences humaines et sociales	4
<b>Total général</b>	<b>939</b>

## **Prix académiques décernés en 2011**

En 2011, lors des cérémonies de remise des diplômes, 27 étudiants et deux enseignants ont reçu un prix académique récompensant la qualité de leurs travaux.

### **Faculté des lettres et sciences humaines**

#### **Prix Werner Günther**

*Grâce à la générosité de feu W. Günther, professeur à l'Université de 1945 à 1968, il est créé en faveur de la Faculté des lettres et sciences humaines, un Fonds W. Günther pour récompenser des étudiants particulièrement méritants et contribuer au développement de la bibliothèque de la Faculté.*

#### **Lauréats**

Madame **Blanc Alexandra**

Pour avoir obtenu une moyenne générale de 5.82 à sa maîtrise universitaire. Note du mémoire : 6.

Monsieur **Besson Arnaud**

Pour avoir obtenu une moyenne générale de 5.81 à sa maîtrise universitaire. Note du mémoire : 6.

Monsieur **Weissenberg Luc**

Pour avoir obtenu une moyenne générale de 5.59 à sa licence ès lettres et sciences humaines. Note du mémoire : 6.

#### **Prix d'Excellence de la Société des Alumni de l'Université de Neuchâtel**

*Ce prix est institué pour encourager la recherche au niveau du bachelor.*

#### **Lauréats**

Madame **Bianchi Cecilia**

Pour son travail de baccalauréat universitaire en lettres et sciences humaines, pilier histoire, intitulé : « Le Calendarium Historicum et ses lecteurs. La place du calendrier de Paul Eber dans la lutte confessionnelle du XVI<sup>e</sup> siècle ».

Madame **Hofer Mathilde**

Pour son travail de baccalauréat universitaire en lettres et sciences humaines, pilier géographie, intitulé : « Le contournement autoroutier de la ville de Bienne. Les mouvements citoyens dans le cadre d'un conflit d'aménagement ».

Madame **Meier Katia**

Pour son travail de baccalauréat universitaire en lettres et sciences humaines, pilier géographie, intitulé : « Le contournement autoroutier de la ville de Bienne. Les mouvements citoyens dans le cadre d'un conflit d'aménagement ».

Madame **Zürcher Fanny**

Pour son travail de baccalauréat universitaire en lettres et sciences humaines, pilier géographie, intitulé : « Le contournement autoroutier de la ville de Bienne. Les mouvements citoyens dans le cadre d'un conflit d'aménagement ».

Madame **Würgler Lena**

Pour son travail de baccalauréat universitaire en lettres et sciences humaines, pilier sciences de l'information et de la communication, intitulé : « La tour de Babel. Histoire de sa symbolique ».

#### **Prix Bijoux Bonnet**

*Le Prix Bijoux Bonnet consistant en un bijou a pour but de récompenser un travail remarquable non seulement par son contenu, mais aussi par sa présentation esthétique, son élégance ; le travail doit être un produit épuré, synthétique aussi dans son contenu.*

#### **Lauréate**

Madame **Volery Eva**

Pour son travail de mémoire intitulé : « La mise en scène de l'Egypte au Louvre : le musée Charles X et son Décorum ». Note obtenue : 5.5.

### **Prix Eugène-Ferdinand Piccard**

*En souvenir d'Eugène-Ferdinand Piccard, savant naturaliste, encyclopédiste suisse, Mlle Sophie Piccard, ancien professeur de mathématiques de la Faculté des sciences, a fait un don à l'Université devant permettre d'attribuer un prix académique. Ce prix est destiné à récompenser et à encourager l'étudiant le plus capable ayant produit un travail original dans n'importe quel domaine culturel.*

#### **Lauréate**

Madame **Güner Laure**

Pour son mémoire de licence consacré aux patois franco-provençaux valaisans. Il a été publié comme fascicule spécial par l'Académie suisse des sciences humaines et sociales. Note obtenue : 6.

### **Faculté des sciences**

#### **Prix Landry**

*Ce prix est destiné à encourager les étudiants de la Faculté des sciences, ayant terminé leurs études avec distinction, à se perfectionner dans leur spécialité. Il sera attribué à tout étudiant de moins de 28 ans au moment de l'obtention du titre, qui a obtenu une note moyenne de 5.50 au moins.*

#### **Lauréat**

Monsieur **Gauthier Carl-Erik**

Pour avoir obtenu la moyenne de 5.62 aux examens de bachelor en mathématiques.

#### **Prix Ernest Leuba**

*En mémoire de leur fils Ernest Leuba, étudiant en médecine, décédé en montagne à l'âge de 21 ans, Mme Esther Leuba, docteure en médecine, et le Dr Edouard Leuba ont fait un don à l'Université afin qu'un prix puisse être décerné à un étudiant en médecine. Le prix est délivré au candidat ayant obtenu la meilleure moyenne aux examens de l'année universitaire en cours à condition que cette moyenne ne soit pas inférieure à la note 5.50.*

#### **Lauréat**

Monsieur **Jurt Jonas**

Pour avoir obtenu la moyenne de 5.75 aux examens de médecine.

#### **Prix Guébard-Séverine**

*Désireux d'honorer la mémoire du docteur Adrien Guébard-Séverine (1848-1924), originaire de Neuchâtel, professeur agrégé de physique à la Faculté de médecine de Paris, géologue et préhistorien, l'Observatoire cantonal et l'Institut de géologie, avec le bienveillant appui de Mme Janice Fehlmann, de Saint-Blaise, constituent un fonds Guébard-Séverine. Ce fonds est destiné à récompenser les étudiants travaillant dans le domaine des Sciences de la Terre à l'Université de Neuchâtel. Les critères d'attribution du prix sont l'excellence des notes obtenues aux examens ou la qualité des travaux personnels.*

#### **Lauréats**

Monsieur **Jammet Nicolas**

Pour son travail de master en hydrogéologie et géothermie, « Caractérisation et suivi de la relation entre le canal d'Hagneck et les captages de Gimmiz (aquifère nord du Seeland) sous différentes conditions de pompage ». Note obtenue : 6.

Madame **Vuilleumier Cécile**

Pour son travail de master en hydrogéologie et géothermie, « Stochastic modeling of the karst system of the region of Tulum (Quintana Roo, Mexico) ». Note obtenue : 6.

### **Prix Syngenta Monthey**

*Pour marquer l'intérêt qu'elle porte à l'Université, l'entreprise Syngenta Crop Protection Monthey SA a institué un prix qui est destiné à récompenser un travail expérimental au niveau du doctorat délivré par l'Institut de chimie.*

#### **Lauréats**

Monsieur **Barry Nicolas**

Pour son travail de thèse de doctorat en chimie « Arene Ruthenium Assemblies for Biological Applications: From Carceplex to Host-Guest Metalla-Cages ».

Monsieur **Thevenet Damien**

Pour son travail de thèse de doctorat en chimie « Synthèse de dimères de triphénylènes basée sur la chimie click : une plate-forme modulable pour l'élaboration de mésophases colonnaires et Découverte d'une nouvelle classe d'acétals photolabiles et étude préliminaire en tant que groupement protecteur ».

### **Prix Louis Paris**

*Grâce à la générosité de Mme Germaine Paris et en souvenir de son mari, M. Louis Paris, il est institué un Prix Louis Paris destiné à récompenser des travaux originaux et méritant publication ressortissant aux divers domaines de la botanique qui sont enseignés à l'Université de Neuchâtel, à savoir : biochimie végétale, microbiologie, phanérogamie, phytosociologie (y compris écologie végétale) et physiologie végétale. Les travaux doivent être exécutés à l'Institut de botanique par des chercheurs inscrits à l'UniNE.*

#### **Lauréate**

Madame **Rottet Sarah**

Pour son travail de master en physiologie et écologie des plantes « Caractérisation fonctionnelle des protéines nap13 et nap14 (non-intrinsic abc proteins). Implication dans un transport de lipides entre la membrane des thylakoïdes et les plastoglobules ? » Note obtenue : 6.

## **Faculté de droit**

### **Prix Jean-Claude Crosetti**

*Désireux de témoigner sa reconnaissance à la Faculté de droit, Monsieur Jean-Claude Crosetti, ancien étudiant, a fait une donation en vue de créer un Fonds. Les destinataires du Prix Jean-Claude Crosetti sont des étudiant-e-s en fin de maîtrise. Les candidat-e-s doivent avoir terminé leur mémoire de maîtrise. La prestation peut être collective ou individuelle.*

#### **Lauréate**

Madame **Rosello Héloïse**

Pour avoir obtenu la meilleure moyenne à sa maîtrise en droit. Moyenne générale obtenue : 5.70.

### **Prix UniNext**

*L'Association des anciens étudiants de la Faculté de droit (UniNext) décerne un prix destiné à récompenser un excellent mémoire.*

#### **Lauréat**

Monsieur **Grandjean Sandy**

Pour son travail de master, « Le choix du droit applicable au fond du litige dans l'arbitrage commercial international et ses limites face à l'ordre public : perspectives en droit suisse et comparé ». Note obtenue : 6.

### **Prix Professeur Walther Hug**

*La Fondation Walter Hug décerne un prix destiné à récompenser les auteurs des meilleures thèses de doctorat admises dans les universités suisses qui, dans les domaines les plus divers de la recherche scientifiques en droit, ont obtenu la plus haute appréciation.*

#### **Lauréate**

Madame **Mader Mélanie**

Pour sa thèse de doctorat en droit, « Le don d'organes entre la gratuité et modèles de récompense : quels instruments étatiques face à la pénurie d'organes ? ». Mention excellent (summa cum laude).

### **Prix Credit Suisse Award for Best Teaching**

*La Fondation du Jubilé du Credit Suisse Group octroie annuellement un prix à un enseignant qui, dans l'une des cinq facultés de l'Université de Neuchâtel, se trouve en début de carrière et se signale par l'excellence de son enseignement ainsi que par l'intérêt de sa vision pédagogique.*

#### **Lauréats**

Monsieur **Carron Blaise**

Le prix 2011 « Credit Suisse Award For Best Teaching » est attribué à M. Blaise Carron, professeur ordinaire de droit privé à la Faculté de droit, pour la qualité de son engagement dans ses activités d'enseignement et sa disponibilité envers les étudiants. Le jury relève aussi le dynamisme et l'enthousiasme avec lesquels le professeur Carron s'est lancé dans le développement de nouveaux projets au sein de la faculté.

Monsieur **Meier Niklaus**

Le prix 2011 « Credit Suisse Award For Best Teaching » est attribué à M. Niklaus Meier, chargé d'enseignement à la Faculté de droit, pour son investissement dans le cours de terminologie juridique allemande, qui s'adresse aux étudiants de première année de bachelor. Ce cours a pour objectif de transmettre aux étudiants le vocabulaire de base juridique en allemand dans toutes les matières du droit, de manière à leur permettre de lire et comprendre la jurisprudence, les textes de lois et la doctrine dans cette langue. M. Meier a notamment su adapter de façon remarquable son enseignement à des étudiants ayant des niveaux d'allemand différents.

## **Faculté des sciences économiques**

### **Prix de mémoire de maîtrise en analyse financière**

*Pour marquer l'intérêt qu'elle porte à l'UniNE, l'entreprise DE Planification SA a institué Le Prix de mémoire de maîtrise en analyse financière. Il a pour but de récompenser un étudiant ou une étudiante de master dans le domaine de l'analyse financière. Seul un travail ayant obtenu la note de 5.5 ou plus peut faire l'objet de la procédure de sélection.*

#### **Lauréat**

Monsieur **Schneemann Jan**

Pour son mémoire intitulé « Macroeconomic drivers of company defaults ». Note obtenue : 6.

### **Prix de l'Express (Journalisme)**

*La direction du journal l'Express institue chaque année un prix destiné à récompenser : soit l'étudiant-e qui, au terme de ses études de journalisme, aura obtenu la meilleure moyenne dans les branches figurant au programme de cet enseignement ; soit l'étudiant-e qui aura présenté un mémoire de qualité en rapport avec les médias, leur histoire, leur évolution ou le droit qui les régit.*

#### **Lauréat**

Monsieur **Galichet Jérôme**

Pour la meilleure moyenne du master en journalisme et son mémoire, « Management de la convergence des médias : enjeux et défis (Etude de cas de la Radio Télévision Suisse) ». Moyenne : 5.49, mention très bien. Note mémoire : 6.

### **Prix Henry Grandjean**

Grâce à un don de M. Henry Grandjean, docteur honoris causa à la Faculté de droit et des sciences économiques, un fonds a été créé dans le but d'attribuer un prix au meilleur travail d'étudiant ayant trait à un problème d'économie politique ou sociale.

#### **Lauréate**

Madame **Gogniat Sandra**

Pour son mémoire de master en politique économique, « Estimating the Benefits of an Improvement in Water Quality and Flow Regulation : Case Study of the Doubs ». Note obtenue : 6.

### **Prix Jeune Consulting**

Le prix Jeune Consulting est destiné à récompenser un-e étudiant-e terminant son master en sciences économiques et dont le travail se distingue par son esprit de synthèse et sa rigueur académique.

#### **Lauréat**

Monsieur **Kunz Nathan**

Pour son mémoire de master en développement international des affaires, « Sustainable Logistics and Operations Management in Humanitarian Operations : A Literature Review ». Note obtenue : 6.

### **Prix de la Société neuchâteloise des sciences économiques et sociales (SNSSES)**

La Société neuchâteloise des Sciences économiques et sociales attribue chaque année un prix destiné à récompenser l'étudiant qui a obtenu la meilleure moyenne durant ses études de bachelor.

#### **Lauréat**

Monsieur **Grosso Michaël**

Pour avoir obtenu la meilleure moyenne au bachelor en sciences économiques : 5.61 (mention très bien).

### **Prix d'Excellence en psychologie du travail et des organisations**

Ce prix est destiné à récompenser un mémoire de master ou une thèse de doctorat de haut niveau dans le domaine de la psychologie du travail et des organisations.

#### **Lauréate**

Madame **Monnier Moana**

Pour son mémoire, « Les facteurs humains dans la salle d'opération ». Note obtenue : 6.0.

### **Prix Guido Pult**

Pour honorer la mémoire du professeur Guido Pult, un prix est institué et décerné annuellement pour récompenser le/la meilleur(e) étudiant(e) du bachelor en sciences économiques, orientation économie politique.

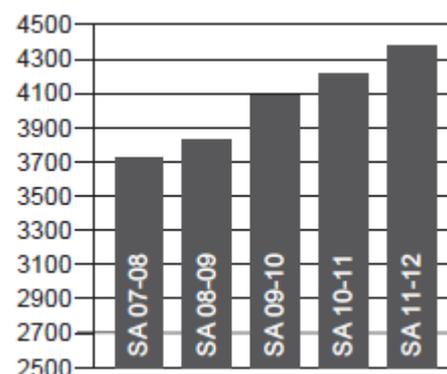
#### **Lauréate**

Madame **Gay Mélanie**

Pour la meilleure moyenne bachelor en sciences économiques, orientation économie politique : 5.61 (mention très bien).

## Evolution de l'effectif total des étudiants de l'Université

	SA 07-08	SA 08-09	SA 09-10	SA 10-11	SA 11-12
Total	3'727	3'826	4'087	4'217	4'378
dont étudiantes soit	2'107 56%	2'195 57%	2'407 59%	2'495 59%	2'577 59%



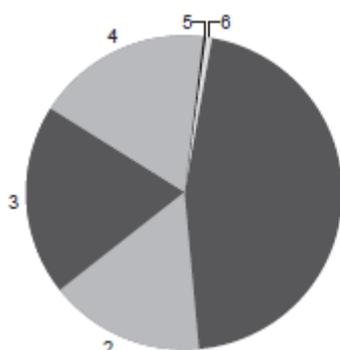
## Effectifs des étudiants par faculté

	SA 07-08	SA 08-09	SA 09-10	SA 10-11	SA 11-12
Lettres et sciences humaines	1'712	1'801	1'927	1'941	2'007
Sciences	801	722	703	697	692
Droit	563	617	699	803	856
Sciences économiques	457	541	625	736	783
Théologie	23	22	15	15	15
Sport : Certificats / Attestations	24	22	21	18	23
Licence interfacultaire	46	33	17	7	2
Certificat préparatoire à la formation d'enseignants (en partenariat avec la HEP)	101	68	80	-	-

## Commentaires

La situation par faculté se présente de la manière suivante :

- FLSH : stabilité par rapport à 2009-2010 ; +17.3% d'augmentation par rapport à 2007-2008
- FS : quasi stabilité depuis 2009-2010 et -13.6% par rapport à 2007-2008 (depuis 2008-2009, il n'y a plus d'admission pour des études en physique, microtechnique, chimie et sciences de la Terre)
- FD : progression régulière : +6.6% par rapport à 2010-2011 et +52% par rapport à 2007-2008
- FSE : progression régulière : +6.3% par rapport à 2010-2011 et +71.3% par rapport à 2007-2008
- FT : stabilité depuis 2008-2009 et -35% par rapport à 2007-2008



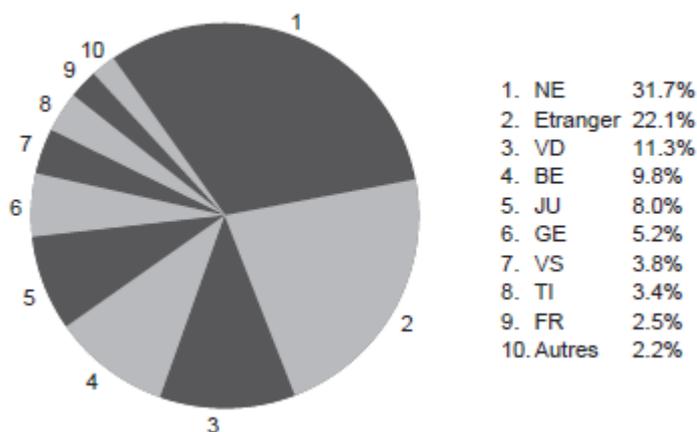
- Suite à la convention de double immatriculation passée en 2010 entre la HEP BEJUNE et l'UniNE, les étudiants ne sont plus inscrits à l'UniNE pour le certificat préparatoire à la formation d'enseignants.

## Provenance des étudiants

Provenance des étudiants par canton (lieu du domicile lors de l'obtention de la maturité)

	ENTRANTS 11-12		TOTAL 11-12		Différence
<b>AG</b>	4	0.4%	12	0.3%	0.1%
<b>AI</b>	1	0.1%	1	0.0%	0.1%
<b>AR</b>	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
<b>BE</b>	95	8.7%	431	9.8%	-1.1%
<b>BL</b>	0	0.0%	0	0.0%	0.0%
<b>BS</b>	0	0.0%	8	0.2%	-0.2%
<b>FR</b>	35	3.2%	109	2.5%	0.7%
<b>GE</b>	68	6.2%	230	5.2%	1.0%
<b>GL</b>	1	0.1%	1	0.0%	0.1%
<b>GR</b>	1	0.1%	3	0.1%	0.0%
<b>JU</b>	82	7.5%	351	8.0%	-0.5%
<b>LU</b>	5	0.5%	14	0.3%	0.1%
<b>NE</b>	295	27.1%	1387	31.7%	-4.6%
<b>OW</b>	0	0.0%	0	0.0%	0.0%
<b>SG</b>	0	0.0%	7	0.2%	-0.2%
<b>SH</b>	1	0.1%	2	0.1%	0.0%
<b>SO</b>	4	0.4%	10	0.2%	0.1%
<b>SZ</b>	0	0.0%	2	0.1%	0.0%
<b>TG</b>	0	0.0%	4	0.1%	-0.1%
<b>TI</b>	43	3.9%	151	3.4%	0.5%
<b>UR</b>	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
<b>VD</b>	140	12.8%	495	11.3%	1.5%
<b>VS</b>	46	4.2%	168	3.8%	0.4%
<b>ZG</b>	0	0.0%	2	0.1%	0.0%
<b>ZH</b>	4	0.4%	22	0.5%	-0.1%
<b>Etranger</b>	265	24.3%	966	22.1%	2.2%
<b>TOTAL</b>	<b>1'090</b>	<b>100.0%</b>	<b>4'378</b>	<b>100.0%</b>	<b>0.0%</b>

Provenance de l'ensemble des étudiants UniNE



## Mobilité

Les chiffres ci-dessous sont donnés par année académique. La plupart des étudiants effectuent les deux semestres de l'année académique en mobilité, certains n'en suivent toutefois qu'un.

**Mobilité OUT** : étudiants UniNE effectuant une partie de leurs études dans une autre université

	06 – 07	07 – 08	08 – 09	09 – 10	10 – 11
ERASMUS <sup>1</sup>	38	46	38	33	43
Mobilité CH	6	7	5	10	8
CREPUQ <sup>2</sup>	1	1	4	5	2
Conventions	4	9	8	11	16
Mobilité libre	7	8	8	7	6
<b>Total mobilité OUT</b>	<b>56</b>	<b>71</b>	<b>63</b>	<b>66</b>	<b>75</b>

**Mobilité IN** : étudiants en provenance d'une autre université pour un ou deux semestres

	06 – 07	07 – 08	08 – 09	09 – 10	10 – 11
ERASMUS <sup>3</sup>	48	43	37	61	33
Mobilité CH	17	40	51	22	16
CREPUQ <sup>4</sup>	1	–	2	5	1
Conventions	7	1	5	6	11
Mobilité libre	1	9	8	9	7
<b>Total mobilité IN</b>	<b>74</b>	<b>93</b>	<b>103</b>	<b>103</b>	<b>68</b>

<sup>3</sup> Programme de la communauté européenne dans le domaine de l'enseignement supérieur

<sup>4</sup> Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec

## Tableau de nomination des professeurs

FAC	Chaires	Type	Etat de la procédure	Personnes nommées
FLSH	Français médiéval	PE 50%	Nomination : 20.04.2011 Entrée en fonction : 01.08.2011	Alain Corbellari
	Langue et littérature allemandes	PO	En cours	
	Littérature hispanique	PO	En cours	
	Linguistique anglaise	PAss	En cours	
	Logique – Philosophie	PE 50%	En cours	
	Chaire conjointe WSL–UniNE	PE 30%	En cours	
FS	Physique expérimentale	PO	Nomination : 24.08.2011 Entrée en fonction : 01.09.2011	Thomas Südmeyer
	Primatologie	PO	Nomination : 19.10.2011 Entrée en fonction : 01.03.2012	Klaus Zuberbühler
	Mathématiques appliquées	PO	En cours	
	Hydrogéologie appliquée	PO	En cours	
	Biologie des parasites	PO	En cours	
	Entomologie médicale	PAss	En cours	
FD	Droit administratif	PO ou PAss	En cours	
FSE	Chaire en microéconomie du secteur public	PO	Nomination : 20.04.2011 Entrée en fonction : 01.08.2011	Mehdi Farsi
	Chaire en marketing	PO	En cours	

### Résumé

**FLSH** : 1 professeur extraordinaire à 50%

**FS** : 2 professeurs ordinaires

Maarten Voordouw, professeur assistant, biologie des vecteurs  
nommé en 2010, est entré en fonction le 01.01.2011

**FD** : Christine Guy-Ecabert, professeure extraordinaire (50%), droit de l'aménagement du territoire, de l'environnement, de l'urbanisme et de la mobilité, nommée en 2010, est entrée en fonction le 01.02.2011

Pierre-Alain Rumley, professeur extraordinaire (50%), études de l'aménagement du territoire, de l'environnement, de l'urbanisme et de la mobilité, nommé en 2010, est entré en fonction le 01.04.2011

**FSE** : 1 professeur ordinaire

**Au total** : 4 professeurs ont été nommés durant l'année 2011 ; 1 professeur entrera en fonction au début de l'année 2012.

**Liste des doctorats et docteurs honoris causa  
Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH)**

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Ackermann Delphine Adélaïd	Doctorat en sciences humaines – archéologie	Denis Knoepfler	Aixônè : recherches épigraphiques et archéologiques sur l'histoire d'un dème de l'Attique
Álvarez Vives Vicente	Doctorat ès lettres – espagnol	Juan Pedro Sanchez Mendez	Estudio fraseológico contrastivo de las locuciones adverbiales en los diccionarios de Vicente Salvá y de Esteban Pichardo. Hacia una fraseología histórica del español en la lexicografía del siglo XIX
Babey Emmanuel	Doctorat ès lettres – philosophie	Daniel Schulthess	Penser par exemple
Bozzini David Manuel	Doctorat en sciences humaines – ethnologie	Ellen Hertz Werro	En état de siège. Ethnographie de la mobilisation nationale et de la surveillance étatique en Erythrée
Dubois Maud	Doctorat ès lettres – français moderne	Claire Jaquier Kaempfer	Une romancière entre succès et oubli : Monique Saint-Hélière et sa réception critique en France (1932-1955)
Duffner Rolf Martin Manfred	Doctorat ès lettres – allemand	Anton Näf	Die Satzadverbien im Deutschen – Eine korpusbasierte Untersuchung
Faivre-Carron Delphine	Doctorat ès lettres – philosophie	Daniel Schulthess	Le héros de la liberté : les aventures philosophiques de Caton au Moyen Âge latin, de Paul Diacre à Dante
Garufo Francesco Felix	Doctorat en sciences humaines – histoire	Laurent Tissot	L'emploi du temps : l'industrie horlogère suisse et l'immigration (1930-1980)
Inderwildi Frédéric	Doctorat ès lettres – histoire	Jean-Daniel Morerod	Acteurs et réseaux commerciaux dans la librairie d'Ancien Régime : la Société typographique de Neuchâtel, 1769-1789
Oswald Steve	Doctorat en sciences humaines – linguistique	Louis De Saussure	Pragmatique de la communication non coopérative et manipulatoire
Schwartz Claire Hélène	Doctorat ès lettres – philosophie	Richard Glauser	Malebranche et les mathématiques
Stawarz-Luginbühl Ruth Verena	Doctorat ès lettres – français moderne	Jean-Pierre Van Elslande	La tragédie biblique d'inspiration huguenote en France dans la seconde moitié du XVI <sup>e</sup> siècle (1550-1573) : un théâtre de l'épreuve
Tshiala Lay Nsanawa	Doctorat ès lettres – ethnologie	Pierre Centlivres	La dynamique des anthroponymes chez les Ding de la République démocratique du Congo (1885-1960)
Wyss Marco	Doctorat ès lettres – histoire	Laurent Tissot	Transferts d'armes, la neutralité et le rôle de la Grande-Bretagne dans la Guerre froide : les relations anglo-suisse de 1945 à 1958

**Faculté des sciences (FS)**

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Atchadé Kolawolé Akansa Sourou	Doctorat ès sciences – mathématiques	Michel Benaim	Persistence en environnements fluctuants
Barry Nicolas Pierre Edouard	Doctorat ès sciences – chimie	Bruno Therrien	Arene Ruthenium Assemblies for Biological Applications: From Carceplex to Host-Guest Metalla-Cages
Bontorin Alves Guilherme	Doctorat ès sciences – microtechnique	Nicolaas-F. De Rooij	Matrice d'électrodes intelligentes. Un outil pour améliorer les performances spatio-temporelles des systèmes hybrides (vivant-artificiel), en boucle fermée et en temps réel
Burri Cordonier Caroline Isabelle	Doctorat ès sciences – zoologie	Lise Gern	Encéphalite à tiques en Suisse : suivi de foyers établis dans le canton de Berne et prospection de nouveaux foyers en Suisse romande
Comunian Alessandro	Doctorat ès sciences – hydrogéologie	Philippe Renard	Méthodes d'agrégation de probabilité et géostatistique multi-point pour la modélisation en 3D de l'hétérogénéité des aquifères à partir d'images d'entraînement 2D
Dreesen Dennis	Doctorat ès sciences – mathématiques	Alain Valette	Equivariant and non-equivariant uniform embeddings into products and Hilbert spaces
Espindola Maria Anahi	Doctorat ès sciences – zoologie	Martine Rahier	Inferring reciprocal evolutionary histories in associated species of plants and insects in two European pollination systems
Gaggero Pascal Olivier	Doctorat ès sciences – microtechnique	Peter Seitz	Limites de miniaturisation et de distinguabilité de la tomographie par impédance électrique pour des applications biomédicales
Gras Michaël Sébastien	Doctorat ès sciences – chimie	Georg Suess-Fink	Complexes organométalliques mono- et dinucléaires à ligands thiolato et porphyriniques: synthèses, caractérisations et propriétés biologiques
Gremaud Vivian	Doctorat ès sciences – hydrogéologie	François Zwahlen	Relations between retreating alpine glaciers and karst aquifer dynamics. Tsanfleuron-Sanetsch experimental test site, Swiss Alps
Heistercamp Muriel Francine Cornélie	Doctorat ès sciences – mathématiques	Felix Schlenk	La conjecture de Weinstein avec multiplicités dans les sphérisations
Houssou Zounyon Régis	Doctorat ès sciences – mathématiques	Olivier Besson	Pricing, implementation and calibration of credit derivatives in incomplete market
Lotto Christian	Doctorat ès sciences – microtechnique	Peter Seitz	Synchronous and asynchronous detection of ultra-low light levels using CMOS-compatible semiconductor technologies
Marlier Patrick Marcel Robert	Doctorat ès sciences – informatique	Pascal Felber	Efficient Transactional Memory Runtimes for Unmanaged Environments
Nüesch Joachim Alexander	Doctorat ès sciences – microtechnique	Peter Seitz	Imagerie des rayons X sensible aux éléments et tomographie calculée par ordinateur utilisant la détection photographique sensible aux énergies

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Occhialini Alessandro	Doctorat ès sciences – biologie	Jean-Marc Neuhaus	Localization and Interaction of AtRMR Receptors in the Plant Secretory Pathway
Rayaisse Jean-Baptiste	Doctorat ès sciences – biologie	Patrick Guerin	Mise au point d'outils pour la lutte contre les mouches tsé-tsé du groupe palpalis
Roth Grégory	Doctorat ès sciences – mathématiques	Michel Benaim	Algorithmes d'approximation stochastiques et inclusions différentielles
Slama Faïrouz	Doctorat ès sciences – géologie	Pierre Perrochet	Field experimentation and modelling of salt transfer in Korba coastal plain : Impact of seawater intrusion and irrigation practices
Thai Trieu-Tien	Doctorat ès sciences – chimie	Georg Suess-Fink	Complexes métalliques hydrosolubles à ligands arène ou cyclopentadiényle : synthèse, structure moléculaire, potentiel catalytique et propriétés biologiques
Thevenet Damien André Jean	Doctorat ès sciences – chimie	Reinhard Neier	Synthèse de dimères de triphénylènes basée sur la chimie click: une plateforme modulable pour l'élaboration de mésophases colonnaires et découverte d'une nouvelle classe d'acétals photolabiles et étude préliminaire en tant que groupement protecteur
von Mérey Georg Eric Maria	Doctorat ès sciences – biologie	Théodoor Turlings	Manipulating maize volatiles to improve the biological control of insect pests
Walter Xavier Alexis	Doctorat ès sciences – biologie	Michel Aragno	Cycle anaérobie du fer dans un analogue de l'Océan du Néoproterozoïque

### **Faculté de droit (FD)**

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Burgat-dit-grellet Sabrina	Doctorat en droit	Olivier Guilloid	La télémédecine et le droit suisse. Analyse au regard du droit contractuel, de la Loi fédérale sur la protection des données, de la responsabilité civile et des assurances sociales
Corpataux Vincent Eric	Doctorat en droit	Dominique Sprumont	L'utilisation du sang à des fins thérapeutiques - Etude de droit suisse dans une perspective européenne
de Vries Reilingh Daniel	Doctorat en droit	Robert Danon	Le droit fiscal intercantonal et le droit fiscal international de la Suisse : systèmes, relations, comparaison et examen de la jurisprudence
Despland Béatrice Thérèse	Doctorat en droit	Pascal Mahon	L'obligation de diminuer le dommage en cas d'atteinte à la santé. Son application aux prestations en espèces dans l'assurance-maladie et l'assurance-invalidité. Analyse sous l'angle du droit d'être entendu.

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Deveaud-Piedran Marie France Rolande	Doctorat en droit	Jean-Philippe Dunand	Le harcèlement dans les relations de travail. Approche pluridisciplinaire de la notion de harcèlement suivie de quelques exemples de législations européennes
Dietschy Patricia	Doctorat en droit	Francois Bohnet	Les conflits de travail en procédure civile suisse
Fasel-Rossier Brigitte	Doctorat en droit	Dominique Sprumont	La précaution en matière de santé publique, démarche ou principe ?
Gonin Olivier	Doctorat en droit	Pascal Mahon	Evolution constitutionnelle en Espagne et au Royaume-Uni - vers une forme de fédéralisme asymétrique
Papaux Alexandre	Doctorat en droit	Pascal Mahon	La langue de la justice civile et pénale en droit suisse et comparé (Belgique, Allemagne, Finlande et Canada). Etude de politique linguistique de droit constitutionnel et de procédure

### **Faculté des sciences économiques (FSE)**

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Bachmann Manuel David	Doctorat en psychologie (PhD in Psychology)	Marianne Schmid Mast	Einfluss sozialer Macht auf Emotionen unter Berücksichtigung von Situation, Geschlecht und Legitimität
Darioly Annick	Doctorat en psychologie (PhD in Psychology)	Marianne Schmid Mast	Superior Incompetence : The Impact of Task and Interpersonal Incompetence on the Subordinate's Perceptions and Behaviors, and on Leadership Effectiveness
Geier Alain	Doctorat en science économique (PhD in Economics)	Claude Jeanrenaud	Die Schuldenbremse des Bundes : Hintergründe und Wirkung
Janunts Mesrop	Doctorat en finance (PhD in Finance)	Michel Dubois	Differences of Opinion and Stock Returns
Marti Joachim Emmanuel Frédéric	Doctorat en science économique (PhD in Economics)	Claude Jeanrenaud	Three Essays on the Economics of Smoking
Mayor Eric Marcel	Doctorat en psychologie (PhD in Psychology)	Adrian Bangerter	Coordination organisationnelle et interpersonnelle à l'hôpital : la communication dans les équipes de soins infirmiers durant les réunions de relève de poste
Monteiro José-Antonio	Doctorat en science économique (PhD in Economics)	Jean-Marie Grether	Essays on Investment and Environment : a spatial econometrics perspective
Nieto Yvan	Doctorat en management (PhD in Management)	Gerald Reiner	Supply Chain Performance - The Impact of Interactions between Flexibility Enablers and Uncertainty
Ouni Moez	Doctorat en science économique (PhD in Economics)	Milad Zarin-Nejadan	Etude empirique de la relation entre le système monétaire et financier et la croissance économique

**Faculté de théologie (FT)**

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Kpodahi Jésusgnon Henri	Doctorat en théologie	Pierre-Luigi Dubied	La thématique du ministère de la parole et du ministère diaconal : quelle praxis pour l'Eglise protestante méthodiste du Bénin ?

**Docteurs honoris causa 2011**

<b>Raymond Trousson</b>	Faculté des lettres et sciences humaines	Professeur émérite à l'Université libre de Bruxelles, actuel directeur de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, M. Raymond Trousson est un spécialiste mondialement reconnu de l'histoire littéraire du XVIII <sup>e</sup> siècle. Sa bibliographie se partage entre quelque 100 volumes publiés et 300 articles en revues. Outre la littérature belge, le Professeur Trousson a ses spécialités : l'histoire de l'utopie, de la libre pensée ou de la réception des grands auteurs. Mais c'est d'abord par ses études sur les trois grands hommes du XVIII <sup>e</sup> siècle - Voltaire, Rousseau et Diderot - qu'il s'est fait le mieux connaître en proposant, entre autres, les meilleures biographies actuelles de ces auteurs. La contribution de Raymond Trousson à l'étude historique de la pensée de Jean-Jacques Rousseau, à la fois historique et thématique, en fait un spécialiste incontournable du Citoyen de Genève. Son originalité repose sur l'intérêt qu'elle porte à la réception de l'œuvre de Rousseau, de ses contemporains jusqu'aux temps modernes. Depuis vingt ans, entre conférences, ouvertures de colloques et collaborations aux Bulletins de l'Association JJR, M. Raymond Trousson travaille étroitement avec la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel.
<b>Ghislain de Marsily</b>	Faculté des sciences	Professeur émérite de l'Université Pierre et Marie Curie et de l'Ecole des Mines de Paris, membre de l'Académie des Sciences, M. Ghislain de Marsily a apporté une contribution exceptionnelle à la science hydrogéologique et à ses enjeux sociaux. Pionnier de l'utilisation des méthodes géostatistiques dans le cadre de la modélisation hydrogéologique, il étend, dans les années 1990, son champ d'étude à l'ensemble du cycle de l'eau. Il coordonne notamment un vaste programme de recherches interdisciplinaire sur le bassin de la Seine, impliquant une quinzaine de laboratoires. Il s'attaque par la suite au domaine des eaux continentales. Son concept de parc naturel hydrogéologique vise à protéger la qualité des eaux souterraines pour produire de l'eau potable de qualité sans avoir à la traiter. Le chercheur s'intéresse depuis lors à l'utilisation des ressources en eau pour alimenter une population mondiale en forte croissance. Depuis de nombreuses années, Ghislain de Marsily entretient des relations étroites de travail avec le Centre d'hydrogéologie et de géothermie de l'Université de Neuchâtel (CHYN).
<b>Giorgio Malinverni</b>	Faculté de droit	Professeur honoraire de la Faculté de droit de l'Université de Genève, juge auprès de la Cour européenne des droits de l'Homme à Strasbourg, M. Giorgio Malinverni est une figure marquante du droit constitutionnel et du droit international. En 40 ans d'enseignement et de recherche universitaire, il a formé et transmis son savoir à des générations d'étudiants. Durant sa carrière, M. Malinverni a œuvré inlassablement pour le respect des droits de l'Homme et de la démocratie, en se consacrant en particulier à la protection des minorités nationales, des libertés et des droits économiques sociaux et culturels. Nombreuses et importantes sont les fonctions qu'il a occupées. Quelques exemples : juriste auprès du Comité international de la Croix-Rouge, membre et vice-président de la Commission de Venise, conseiller international auprès de la Cour constitutionnelle de Croatie. Les liens tissés entre le Professeur Malinverni et l'Université de Neuchâtel ont perduré après son accession à la Cour européenne des droits de l'Homme. En sa qualité de juge au titre de la Suisse, il y a régulièrement accueilli les étudiants de la Faculté de droit, dans le cadre du « séminaire de Strasbourg ».

<b>Wayne Arthur Fuller</b>	Faculté des sciences économiques	<p>« Distinguished professor » émérite de l'Université d'Etat de l'Iowa, M. Wayne A. Fuller est un statisticien connu et reconnu pour son expertise dans des champs de recherche aussi variés que les séries temporelles, les erreurs de mesure, la théorie de l'échantillonnage et de l'économétrie. Son importante production scientifique – près de 200 articles parus dans des revues de très haut niveau – est là pour en témoigner. Wayne Fuller est le co-inventeur du test d'hypothèse de « Dickey and Fuller », un incontournable universellement connu pour l'analyse des séries chronologiques. Il est aussi l'auteur d'un ouvrage devenu référence dans le domaine des erreurs de mesure. Précurseur dans l'utilisation d'information auxiliaire dans l'estimation par enquête, Wayne Fuller a eu une influence considérable sur la pratique en statistique publique. Durant ces dernières années, les intérêts de M. Fuller se sont de plus en plus portés sur la théorie de l'échantillonnage.</p> <p>Les échanges avec l'Institut de statistique de l'Université de Neuchâtel se sont développés ces dernières années, au fil des rencontres, conférences à Neuchâtel ou jurys de thèse, sur des sujets de plus en plus connexes comme l'échantillonnage équilibré et le calage, ou encore l'estimation dans des petits domaines.</p>
----------------------------	----------------------------------	--

## Retraites, démissions et décès de professeurs

### Période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011

#### Professeurs honoraires

- Claude Jeanrenaud, professeur ordinaire, Faculté des sciences économiques
- Anton Näf, professeur ordinaire, Faculté des lettres et sciences humaines
- Pierre Thomann, professeur ordinaire, Faculté des sciences
- Piermarco Zen-Ruffinen, professeur ordinaire, Faculté de droit

#### Démission

- Giorgina Bernasconi, professeure ordinaire, Faculté des sciences
- Jean-Luc Chenaux, professeur extraordinaire, Faculté de droit
- Bela Kapossy, professeur assistant (FNS), Faculté des lettres et sciences humaines
- Laurent Lehmann, professeur assistant (FNS), Faculté des sciences

#### Décès

- Remo Fasini, professeur honoraire de la Faculté des lettres et sciences humaines (27.09.2011)

## Ressources humaines : effectifs et EPT par secteur et par nature

### Effectifs des collaborateurs par source de financement au 31.12.2011

Financement		2009		2010		2011		Variation 11/10	
Etat	Féminin	227.6	30.9%	224.4	29.4%	232.6	32.1%	8.2	3.7%
	Masculin	296.2	40.2%	297.8	39.1%	300.6	41.4%	2.8	0.9%
<b>Total Etat</b>		<b>523.8</b>	<b>71.1%</b>	<b>522.2</b>	<b>68.5%</b>	<b>533.2</b>	<b>73.5%</b>	<b>11.0</b>	<b>2.1%</b>
Fonds de Tiers	Féminin	97.2	13.2%	102.4	13.4%	87.0	12.0%	-15.4	-15.0%
	Masculin	115.2	15.7%	137.7	18.1%	105.7	14.5%	-32.0	-23.2%
<b>Total Fonds de Tiers</b>		<b>212.4</b>	<b>28.9%</b>	<b>240.1</b>	<b>31.5%</b>	<b>192.7<sup>5</sup></b>	<b>26.5%</b>	<b>-47.4</b>	<b>-19.7%</b>
Total	Féminin	324.8	44.1%	326.8	42.9%	319.6	44.1%	-7.2	-2.2%
	Masculin	411.4	55.9%	435.5	57.1%	406.3	55.9%	-29.2	-6.7%
<b>Total général</b>		<b>736.2</b>	<b>100.0%</b>	<b>762.3</b>	<b>100.0%</b>	<b>725.9</b>	<b>100.0%</b>	<b>-36.4</b>	<b>-4.8%</b>

### Effectifs des collaborateurs en fonction du genre (EPT)

Genre		2009		2010		2011		Variation 11/10	
Féminin	EPT	324.8	44.1%	326.8	42.9%	319.6	44.1%	-7.2	-2.2%
	Effectif	454.0	46.4%	449.0	45.1%	478.0	46.9%	29.0	6.5%
Masculin	EPT	411.4	55.9%	435.5	57.1%	406.3	55.9%	-29.2	-6.7%
	Effectif	525.0	53.6%	546.0	54.9%	541.0	53.1%	-5.0	-0.9%
<b>Total</b>	<b>EPT</b>	<b>736.2</b>	<b>100.0%</b>	<b>762.3</b>	<b>100.0%</b>	<b>725.9</b>	<b>100.0%</b>	<b>-36.4</b>	<b>-4.8%</b>
<b>Total</b>	<b>Effectif</b>	<b>979.0</b>	<b>100.0%</b>	<b>995.0</b>	<b>100.0%</b>	<b>1'019.0</b>	<b>100.0%</b>	<b>24.0</b>	<b>2.4%</b>

### Effectifs des collaborateurs en fonction de la catégorie du personnel (EPT)

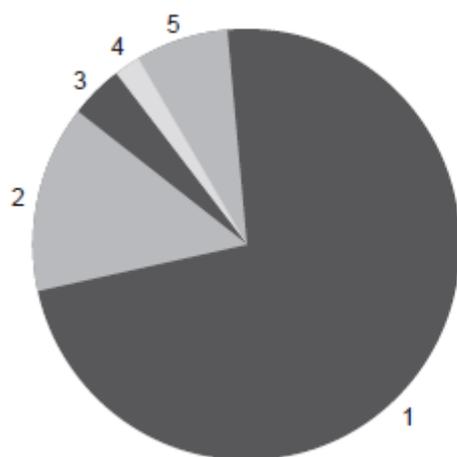
Catégorie		2009		2010		2011		Variation 11/10	
Etat	Admin., techn., biblio	195.5	26.6%	186.9	24.5%	184.9	25.5%	-2.0	-1.1%
	Corps intermédiaire sup.	31.6	4.3%	25.4	3.3%	28.1	3.9%	2.7	10.6%
	Corps intermédiaire	166.4	22.6%	169.6	22.3%	186.2	25.6%	16.6	9.8%
	Corps professoral	104.3	14.1%	112.3	14.7%	113.0	15.6%	0.7	0.6%
	Apprenti	26.0	3.5%	28.0	3.7%	21.0	2.9%	-7.0	-25.0%
<b>Total Etat</b>		<b>523.8</b>	<b>71.1%</b>	<b>522.2</b>	<b>68.5%</b>	<b>533.2</b>	<b>73.5%</b>	<b>11.0</b>	<b>2.1%</b>
Fonds de Tiers	Admin., techn., biblio	29.9	4.1%	33.9	4.5%	34.5	4.7%	0.6	1.8%
	Corps intermédiaire sup.	1.4	0.2%	1.0	0.1%	0.2	0.0%	-0.8	-80.0%
	Corps intermédiaire	173.9	23.6%	197.7	25.9%	152.5	21.0%	-45.2	-22.9%
	Corps professoral	7.2	1.0%	7.5	1.0%	5.5	0.8%	-2.0	-26.7%
	Apprenti	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%
<b>Total Fonds de Tiers</b>		<b>212.4</b>	<b>28.9%</b>	<b>240.1</b>	<b>31.5%</b>	<b>192.7</b>	<b>26.5%</b>	<b>-47.4</b>	<b>-19.7%</b>
Total	Admin., techn., biblio	225.4	30.6%	220.8	29.0%	219.4	30.2%	-1.4	0.6%
	Corps intermédiaire sup.	33.0	4.5%	26.4	3.5%	28.3	3.9%	1.9	7.2%
	Corps intermédiaire	340.3	46.2%	367.3	48.2%	338.7	46.6%	-28.6	-7.8%
	Corps professoral	111.5	15.1%	119.8	15.7%	118.5	16.4%	-1.3	-1.1%
	Apprenti	26.0	3.5%	28.0	3.7%	21.0	2.9%	-7.0	-25.0%
<b>Total général</b>		<b>736.2</b>	<b>100.0%</b>	<b>762.3</b>	<b>100.0%</b>	<b>725.9</b>	<b>100.0%</b>	<b>-36.4</b>	<b>-4.8%</b>

<sup>5</sup> La baisse des effectifs correspond au passage du taux prévoyance.ne d'occupation des doctorants FNS de 100 à 50% dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

## Tableaux financiers

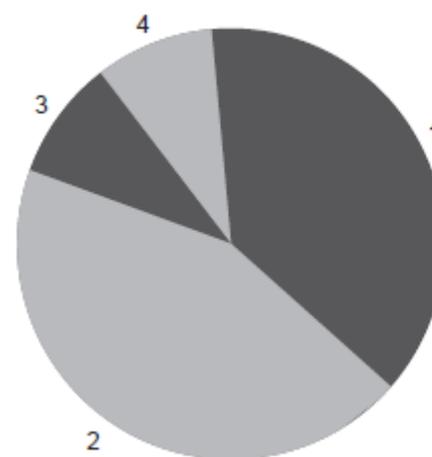
Natures comptables	Total	Dom. central	FLSH	FS	FD	FSE	FT
Charges de personnel	69'705'403.99	16'447'689.24	20'151'986.19	16'348'160.56	6'668'352.70	8'945'604.20	1'143'611.10
Biens, services et marchandises	13'556'693.36	6'063'058.39	2'055'832.16	3'628'487.80	924'047.12	788'912.64	96'355.25
Amortissements	3'422'812.73	670'098.09	219'915.30	2'508'708.58	0.00	19'090.76	5'000.00
Subventions accordées	1'486'757.55	981'909.00	186'698.55	143'930.00	116'830.00	48'990.00	8'400.00
Financements spéciaux et préfinancement	6'698'155.60	6'698'155.60	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Charges</b>	<b>94'869'823.23</b>	<b>30'860'910.32</b>	<b>22'614'432.20</b>	<b>22'629'286.94</b>	<b>7'709'229.82</b>	<b>9'802'597.60</b>	<b>1'253'366.35</b>
Revenus de biens	18'133.06-	5'013.06-	1'120.00-	0.00	0.00	0.00	12'000.00-
Contributions	4'314'650.60-	682'290.64-	1'507'853.88-	544'603.03-	657'717.25-	917'310.80-	4'875.00-
Dédommagements de collectivités publiques	18'225'909.26-	18'225'909.26-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Subventions acquises	21'158'742.00-	21'158'742.00-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Financements spéciaux et préfinancement	4'199'754.44-	4'199'754.44-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Revenus</b>	<b>47'917'189.36-</b>	<b>44'271'709.40-</b>	<b>1'508'973.88-</b>	<b>544'603.03-</b>	<b>657'717.25-</b>	<b>917'310.80-</b>	<b>16'875.00-</b>
<b>Solde</b>	<b>46'952'633.87</b>	<b>13'410'799.08-</b>	<b>21'105'458.32</b>	<b>22'084'683.91</b>	<b>7'051'512.57</b>	<b>8'885'286.80</b>	<b>1'236'491.35</b>

### Répartition des charges



1. Charges de personnel  
73%
2. Biens, services  
et marchandises  
14%
3. Amortissements  
4%
4. Subventions  
accordées  
2%
5. Financements spéciaux  
et préfinancement  
7%

### Répartition des revenus



1. Dédommagement de  
collectivités publiques  
38%
2. Subventions acquises  
44%
3. Contributions et autres  
9%
4. Financements spéciaux  
et préfinancement  
9%

Natures comptables	Total	Dom. central	FLSH	FS	FD	FSE	FT
301000 Personnel admin. et exploitation	17'940'073.17	12'684'243.72	1'491'197.45	2'395'341.25	622'755.45	692'257.05	54'278.25
301050 Salaires stagiaires et apprentis	292'527.00	81'320.15	0.00	211'206.85	0.00	0.00	0.00
302200 Traitements des professeurs	24'844'449.35	421'297.00	10'838'143.95	6'005'437.55	2'844'312.70	4'121'153.10	614'105.05
302250 Traitements corps intermédiaire	14'532'892.23	474'480.83	4'299'342.75	4'890'083.10	2'009'666.70	2'583'104.70	276'214.15
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	4'848'939.04	1'153'152.59	1'396'705.45	1'136'933.45	462'958.90	619'189.15	79'999.50
304000 Caisse de pensions	6'518'639.16	1'481'919.26	1'899'524.00	1'521'999.00	659'196.85	845'769.50	110'230.55
305610 Caisse de remplacement	380'816.35	7'138.30	145'778.90	106'408.40	48'258.05	64'449.10	8'783.60
309800 Autres charges de personnel	347'067.69	144'137.39	81'293.69	80'750.96	21'204.05	19'681.60	0.00
310645 Imprimés, fourn. bureau et enseign.	3'355'156.70	1'076'077.00	780'089.49	758'989.06	385'588.72	302'291.28	52'121.15
311000 Machines, mobilier et équipement	1'434'029.39	1'148'507.99	49'039.30	209'382.80	21'816.85	5'282.45	0.00
312000 Eau, gaz, chauffage, électricité	1'804'642.90	93'367.00	221'338.10	1'180'812.75	228'846.75	61'821.55	18'456.75
314000 Entretien des bâtiments	779'985.83	285'495.41	80'933.05	271'576.10	130'386.12	2'225.35	9'369.80
315000 Entretien mob, machines, équip.	208'441.96	85'824.21	0.00	122'617.75	0.00	0.00	0.00
316220 Redevances d'utilisation	2'527'073.65	1'575'740.20	318'759.55	575'586.05	2'504.95	54'482.90	0.00
317230 Dédommagements pour frais	1'032'337.89	260'702.79	238'403.65	245'393.18	117'500.38	166'794.99	3'542.90
318000 Mandats, expertises, études	2'291'591.53	1'469'049.28	338'466.68	258'422.95	27'221.85	185'566.12	12'864.65
319800 Autres frais divers	123'433.51	68'294.51	28'802.34	5'707.16	10'181.50	10'448.00	0.00
331000 Amort. imm. patr. administratif	3'422'812.73	670'098.09	219'915.30	2'508'708.58	0.00	19'090.76	5'000.00
363800 Subsidés aux ét. propres	1'441'067.55	937'149.00	185'768.55	143'930.00	116'830.00	48'990.00	8'400.00
365800 Divers organismes et inst. privés	41'760.00	41'760.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
366800 Subsidés aux personnes physiques	3'930.00	3'000.00	930.00	0.00	0.00	0.00	0.00
381100 Attribution financements spéciaux	6'698'155.60	6'698'155.60	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
420300 Intérêts sur c/c bancaires et CCP	1'918.72-	1'918.72-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
427300 Revenus immeubles patrimoine adm.	16'214.34-	3'094.34-	1'120.00-	0.00	0.00	0.00	12'000.00-
433600 Ecolages et finances de cours	3'403'073.60-	59'298.60-	1'392'633.00-	444'272.00-	606'938.00-	895'107.00-	4'825.00-
436650 Dédommagements de tiers	546'063.35-	259'973.39-	114'320.88-	100'286.03-	50'279.25-	21'203.80-	0.00
439850 Recettes diverses	416'179.85-	413'684.85-	900.00-	45.00-	500.00-	1'000.00-	50.00-
451600 Contributions des autres cantons	18'175'243.06-	18'175'243.06-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
460800 Subventions fédérales diverses	21'158'742.00-	21'158'742.00-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
481100 Prélèvement financements spéciaux	4'199'754.44-	4'199'754.44-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>6400 Université</b>	<b>46'952'633.87</b>	<b>13'410'799.08-</b>	<b>21'105'458.32</b>	<b>22'084'683.91</b>	<b>7'051'512.57</b>	<b>8'885'286.80</b>	<b>1'236'491.35</b>

## Subsides FNS, CTI, Union européenne (UE) et autres crédits de recherche (ACR)

Facultés	FNS + CTI + UE		ACR		TOTAL Dépenses 2011	TOTAL Recettes 2011
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes		
<i>FLSH</i>	4'545'756.91	-5'126'245.31	4'147'671.80	-4'374'898.16	8'693'428.71	-9'501'143.47
<i>FS</i>	10'162'820.36	-9'367'621.95	5'579'190.52	-5'434'902.13	15'742'010.88	-14'802'524.08
<i>FD</i>	412'831.27	-247'286.45	2'501'555.54	-2'390'810.90	2'914'386.81	-2'638'097.35
<i>FSE</i>	587'298.90	-691'287.77	453'035.83	-683'144.19	1'040'334.73	-1'374'431.96
<i>FT</i>	0.00	-13'691.00	68'988.23	-38'605.48	68'988.23	-52'296.48
<b>TOTAL</b>	<b>15'708'707.44</b>	<b>-15'446'132.48</b>	<b>12'750'441.92</b>	<b>-12'922'360.86</b>	<b>28'459'149.36</b>	<b>-28'368'493.34</b>

<b>SOLDE</b>	<b>90'656.02</b>
--------------	------------------

Facultés	Projets divers ACR ouverts en 2011	Projets CTI/UE ouverts en 2011	Projets FNS ouverts en 2011	Projets FNS ouverts en 2010	Projets FNS ouverts en 2009	Projets FNS ouverts en 2008	Projets FNS ouverts en 2007
<i>Serv. adm.</i>	3			1			
<i>FLSH</i>	35	2	23	19	29	21	24
<i>FS</i>	35	2	15	18	26	21	22
<i>FD</i>	13	1	2	3	2	2	1
<i>FSE</i>	12	2	6	6	6	3	4
<i>FT</i>	1			1	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>99</b>	<b>7</b>	<b>46</b>	<b>48</b>	<b>63</b>	<b>47</b>	<b>51</b>

## Membres du Conseil de l'Université au 31.12.2011

### *Membres permanents*

- **Marty Dick F.**, président du Conseil de l'Université
- **Berberat Didier**, conseiller aux Etats, vice-président
- **Cattin Pierre-Alain**, directeur du Lycée cantonal de Porrentruy
- **El-Khoury Mario**, directeur général du CSEM
- **Favier René**, historien et vice-recteur recherche à l'Université Pierre Mendès France de Grenoble
- **Gaillard Christine**, conseillère communale
- **Frédéric Geissbühler**, président de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie
- **Haemmerli André**, directeur général de Johnson&Johnson
- **Monard Denis**, président de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT)
- **Walzer Palomo Martine**, directrice adjointe du Lycée Blaise-Cendrars
  
- **Hodel David**, représentant des étudiants, doctorants et auditeurs (FEN)
- **Lavoyer Matthieu**, représentant des étudiants, doctorants et auditeurs (FEN)
- **Oguey Grégoire**, représentant du corps intermédiaire (ACINE)
- **Perret-Clermont Anne-Nelly**, représentante du corps professoral
- **Basset Lytta**, vice-doyenne de la Faculté de théologie (FT)
- **Guillaume Florence**, doyenne de la Faculté de droit (FD)
- **Kropf Peter**, doyen de la Faculté des sciences (FS)
- **Reiner Peter**, doyen de la Faculté des sciences économiques (FSE)
- **Vincent Patrick**, doyen de la Faculté des lettres et des sciences humaines (FLSH)

### *A titre consultatif*

- **Blétry-de Montmollin Violaine**, secrétaire générale du DECS
- **Rahier Martine**, rectrice
- **Jaquier Claire**, vice-rectrice
- **Tissot Nathalie**, vice-rectrice
- **Terrier Philippe**, vice-recteur
- **Jeanneret Philippe**, secrétaire général

### *Membres du bureau*

- **Marty Dick F.**, président
- **Berberat Didier**, vice-président
- **Vincent Patrick**, membre interne
- **Oguey Grégoire**, membre interne

### **Commission de sélection**

- M. Dick F. Marty, président
- M. Peter Kropf, membre interne
- M. Grégoire Oguey, membre interne
- M. Frédéric Geissbühler, membre externe
- M. Pierre-Alain Cattin, membre externe
- M. François Hainard, président du sénat

### **Groupe de travail ad hoc (contrôle stratégique)**

- M. Denis Monard, président
- Mme Manuela Surdez, présidente BCN
- Mme Claire Jaquier, vice-rectrice
- M. Jean-Marie Grether, doyen de la FSE
- M. Alain Schatt, professeur à la FSE

## Membres des commissions de l'Université au 31.12.2011

### Commission de la recherche scientifique

- Mme Simona Pekarek Doehler, présidente
- **FLSH** : Mme Janine Dahinden et M. Daniel Sangsue – *suppléantes Mmes Marion Fossard et Margaret Tudeau-Clayton*
- **FS** : MM. Daniel Hunkeler et Pascal Felber – *MM. Robert Deschenaux et Patrick Guérin*
- **FD** : MM. Blaise Carron et Pierre-Alain Rumley – *M. Yvan Jeanneret*
- **FSE** : MM. Jean-Marie Grether et Yves Tillé – *M. Sam Blili et Mme Franziska Tschan Semmer*
- **FT** : M. Félix Moser – *Mme Lytta Basset*

### Commission culturelle

- M. Philippe Terrier, président
- M. Philippe Peter, représentant du corps enseignant
- Mme Denise Frauendorfer, représentante du corps intermédiaire
- M. Matthieu Lavoyer, représentant des étudiants
- M. Pierre-Alain Cattin, représentant du Conseil de l'Université
- M. Roberto Betti, délégué du Centre culturel neuchâtelois
- M. Benjamin Kühner, délégué de la FEN

### Commission de gestion de la fortune de l'Université

- Mme Martine Rahier, présidente
- M. Philippe Jeanneret, secrétaire général
- M. Pascal Mahon, FD
- M. Pierre Golay, membre externe
- M. Cédric Léger, membre externe

### Commission de gestion et des finances du Conseil de l'Université

- M. Frédéric Geissbühler, président
- M. André Haemmerli, membre externe
- M. Gerald Reiner, membre interne
- M. David Hodel, membre interne
- M. Patrick Vincent, membre interne, suppléant
- M. Pierre-Alain Cattin, membre externe, suppléant

### Commission juridique du Conseil de l'Université

- M. Didier Berberat, Conseiller aux Etats, président
- Mme Florence Guillaume, doyenne de la FD
- M. Peter Kropf, doyen de la FS

### Commission d'éthique du Sénat

- M. Patrick Vincent, représentant FLSH
- M. Alain Valette, représentant FS
- Mme Florence Guillaume, représentante FD
- Mme Franziska Tschan Semmer, représentante FSE

**Commission de la formation continue**

- M. Bernard Zuppinger, président, représentant du rectorat
- Mme Geneviève de Weck, vice-doyenne FLSH
- M. Peter Kropf, doyen FS
- M. André Kuhn, représentant FD
- M. Kilian Stoffel, représentant FSE
- Mme Lytta Basset, représentante FT

**Commission de surveillance de la procédure des nominations**

- M. Philippe Willi, président, représentant du DECS
- Mme Martine Walzer Palomo, CU, représentante des lycées – Lycée Blaise-Cendrars
- M. Grégoire Oguey, CU, représentant du corps intermédiaire
- M. Denis Monard, CU, suppléant
- M. David Hodel, CU, suppléant

**Commission de gestion des cours d'été**

- M. Philippe Terrier, président
- M. Patrick Vincent, FLSH
- M. Bernard Zuppinger, directeur du DPAA
- M. Denis Boillat, chef du SCG
- M. Philippe Peter, ILCF, à titre consultatif

**Commission sociale**

- Mme Marie-José Béguelin, présidente
- M. Philippe Jeanneret, délégué du rectorat
- M. Didier Berberat, membre CU
- Mme Annick Darioly, représentante de l'ACINE
- Mme Séverine de Cerjat, responsable du service social
- Deux étudiants à désigner

**Commission sportive**

- M. Loris Petris, président
- M. Bertrand Robert, représentant Service des sports universitaires (SUN)
- M. Raphaël Germann, maître de sport, SUN
- M. Yves L'Eplattenier, maître de sport, SUN
- Mme Coraline Hirschi, représentante des étudiants

**Commission de gestion du Jardin botanique**

- M. François Felber, représentant du Jardin botanique, démissionnaire
- M. Philippe Willi, représentant de l'Etat
- M. Pascal Sandoz, représentant de la Ville
- M. Philippe Mauler, représentant de la Fondation du Jardin Botanique
- Mme Ysabelle De Salis, ADAJE (voix consultative)
- Mme Giorgina Bernasconi, FS (voix consultative), démissionnaire

*La commission va être prochainement renouvelée*

### **Commission de l'U3a**

- Mme Martine Rahier, présidente
- M. Michel Aragno directeur de l'Université du 3<sup>e</sup> Age
- M. Raphaël Tabacchi, membre honoraire
- M. Peter Gasser, représentant de la FLSH
- M. Alain Valette, représentant de la FS
- M. Minh Son Nguyen, représentant de la FD
- M. Adrian Bangerter, représentant de la FSE
- Vacant, représentant de la FT
- M. André Perrinjaquet, membre de l'U3a pour l'antenne de Neuchâtel
- Mme Jacqueline Tschanz, membre de l'U3a pour l'antenne de Neuchâtel
- M. François Chapuisat, membre de l'U3a pour l'antenne de La Chaux-de-Fonds
- M. Roland Heubi, membre de l'U3a pour l'antenne de La Chaux-de-Fonds
- M. Jacques Béguin, membre de l'U3a pour l'antenne du Val-de-Travers
- Mme Antoinette Hurni, membre de l'U3a pour l'antenne du Val-de-Travers
- M. Jean-Claude Adatte, membre de l'U3a pour l'antenne du Jura
- M. Jean-René Quenet, membre de l'U3a pour l'antenne du Jura
- M. Michel Berlincourt, membre de l'Université des aînés de Bienne
- Mme Béatrice Froidevaux, membre de l'Université des aînés de Bienne
- M. Jean-Pierre Javet, Université des aînés de langue française de Berne

### **Commission universitaire d'admission (des personnes non titulaires de maturité)**

- M. Philippe Robert, président (directeur du Lycée Denis-de-Rougemont)
- Mme Claire Humbert, secrétaire
- Mme Tania Zittoun, représentante FLSH
- M. Jean-Marc Neuhaus, représentant FS
- M. Giovanni Distefano, représentant FD
- M. Kilian Stoffel, représentant FSE

### **Commission de gestion de la Cité universitaire**

- M. Philippe Willi, président, représentant du DECS
- M. Philippe Jeanneret, représentant du rectorat
- M. Claude Béguin, représentant de la HE-Arc
- M. Pierre-Etienne Wildi, représentant du service financier de l'Etat de Neuchâtel
- M. Fluvio Faralli, représentant du service des bâtiments de l'Etat de Neuchâtel
- M. Philippe Péter, représentant du corps professoral
- Mme Christine Gaillard, représentante du CU
- M. Grégoire Oguey, représentant des étudiants, doctorants et auditeurs
- M. Dimitri Paratte, représentant des étudiants

**Commission de l'égalité**

- Mme Marianne Schmid Mast, présidente, représentante FSE
- M. Daniel Kraus, vice-président, représentant FD
- Mme Margaret Tudeau-Clayton, représentante FLSH
- M. Jean-Marc Neuhaus, représentant FS
- Mme Aurélie Reusser-Elzingre, représentante ACINE
- M. David Hodel, représentant FEN
- Mme Marie-France Farine, représentante PATB

**Membres ex-officio**

- Mme Isabel Perego, déléguée à l'égalité
- Mme Inès Pasini, collaboratrice à l'égalité
- Mme Marion Schulze, collaboratrice scientifique

**Commission QUALIS****Lettres et sciences humaines**

- Mme Simona Pekarek, professeure ordinaire
- M. Alain Kamber, professeur ILCF
- M. Serge Reubi, maître assistant
- M. Maximilien Galbarini, adjoint au doyen et conseiller aux études
- Mme Céline Heini, étudiante BA

**Sciences**

- M. Peter Kropf, professeur ordinaire, doyen
- M. Bruno Colbois, professeur ordinaire
- Mme Claire Le Bayon, maître assistante
- Mme Céline Bulliard, conseillère aux études
- Mme Anne-Laure Maire, étudiante

**Droit**

- M. Pascal Mahon, professeur ordinaire
- M. André Kuhn, professeur extraordinaire
- Mme Marlène Collette, assistante doctorante
- M. Samuel Monbaron, conseiller aux études
- M. Cyril Babando, étudiant BA

**Sciences économiques**

- M. Kilian Stoffel, professeur ordinaire
- Mme Cinzia Dal Zotto, professeure extraordinaire
- M. Nathan Kunz, assistant
- Mme Françoise Voillat, conseillère aux études
- Mme Stéphanie Thévenaz, étudiante

**Théologie**

- M. Félix Moser, doyen

**Secteur qualité**

- Mme Claire Jaquier, vice-rectrice, professeure ordinaire
- M. Jean-François Perret, conseiller auprès de la vice-rectrice
- Mme Dunvel Even, collaboratrice scientifique

## Liste des représentations

Par le rectorat ou ses représentants, l'Université de Neuchâtel participe aux travaux de plusieurs sociétés et organes, notamment :

- Société des alumni de l'Université de Neuchâtel (SAN)
- Institut neuchâtelois
- Commission du Musée international d'horlogerie
- Centre international d'études du sport (CIES)
- Fondation La Tène
- Conseil de fondation de la Bibliothèque publique et universitaire (BPUN)
- Fondation du Foyer des étudiants (FFE)
- Commission de gestion de la Cité universitaire
- Comité de direction de la Cité universitaire
- Jardin botanique – Task force stratégie
  
- CRUS, Conférence des recteurs des universités suisses
- CUSO, Conférence universitaire de Suisse occidentale
- Triangle Azur
- BeNeFri
- Conseil de la formation pour les structures jurassiennes des niveaux secondaires II et tertiaire
- Comité de pilotage « Avenir des bibliothèques »
  
- Fondation suisse pour la recherche en microtechnique (FSRM)
- Association Euresearch
- Association Alliance (transfert technologique)
- Haute Ecole ARC, Comité consultatif
- Commission consultative de la Division lycéenne du Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF)
  
- Conseil de fondation du Fonds national suisse de la recherche scientifique
- Conseil de la recherche du FNS
- Comité de l'Académie des sciences humaines (ASSH)
- Commission fédérale d'experts pour la sécurité biologique (CFSB)
- Commission de la Fondation Novartis pour la recherche biomédicale
- Conseil de fondation Switch
- Conseil de fondation Marcel Benoist
- Conseil de fondation Mercier pour la science
- Conseil de fondation de la Swiss School of Public Health (SSPH+)
- Conseil de fondation de l'Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB)
- Agence universitaire de la francophonie (AUF)
- Association suisse des professeurs d'université
- Association de formation continue universitaire suisse (Swissuni)
- Conférence des secrétaires généraux des Hautes Ecoles suisses (CSHS)
- Commission fédérale des bourses
- Fondation du Sanatorium universitaire suisse

## Abréviations

On trouvera ci-après les principales abréviations récurrentes utilisées dans le présent rapport. Certaines abréviations d'éléments plus spécifiques, propres à un chapitre particulier, sont en principe décryptées au fil de leur apparition dans les textes.

### A

ACE	arrêté du Conseil d'Etat
ACR	autre crédit de recherche
ACINE	Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel
AJM	Académie du journalisme et des médias
ASM	Association des musées suisses
Ass	assistant
ASSH	Académie suisse des sciences humaines
ASSM	Académie suisse des sciences médicales
ASST	Académie suisse des sciences techniques
Azur	Triangle Azur : réseau des universités de Lausanne, Genève et Neuchâtel

### B

BA	Bachelor – baccalauréat universitaire
BCN	Banque Cantonale Neuchâteloise
BeNeFri	Réseau des universités de Berne – Neuchâtel – Fribourg
BILUNE	Base d'information des locaux de l'Université de Neuchâtel
BPUN	Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel
BuLA	bureaux de l'égalité des universités et hautes écoles de Suisse latine

### C

CAFS	Centrale d'achat de la Faculté des sciences (UniNE)
CAS	Certificate of Advanced Studies
CC	chargé de cours
CCFI	Centre de droit commercial, fiscal et de l'innovation
CDIP	Conférence Suisse des Directeurs Cantonaux de l'Instruction Publique
CDM	Centre de droit des migrations
CE	chargé d'enseignement
CERT	Centre d'étude des relations de travail
CFM	Commission fédérale pour les questions de migration
CHYN	Centre d'hydrogéologie de l'Université de Neuchâtel
CIES	Centre international d'étude du sport
CIIP	Conférence intercantonale de l'instruction publique
CNCI	Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie
CNRA	Conseil national de la recherche archéologique (France)
CNRT	Centre national de référence pour les maladies transmises par les tiques
CRUS	Conférence des recteurs des universités suisses
CSEM	Centre suisse d'électronique et de microtechnique
CTI	Commission pour la technologie et l'innovation (OFFT)
CU	Conseil de l'Université
CURS	Commission universitaire de la recherche scientifique
CUS	Conférence universitaire suisse
CUSO	Conférence universitaire de Suisse occidentale

## D

DAS	Diploma of Advanced Studies
DECS	Département de l'éducation, de la culture et des sports
DPAA	Département de la promotion et des affaires académiques (UniNE)
DR	directeur de recherche

## E

ECTS	European Credit Accumulation and Transfer System
EERA	Agence pour la recherche européenne pour l'énergie
EPAS	EFMD Programme Accreditation System
EPF	Ecole polytechnique fédérale
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
EPT	Equivalent plein temps
EQUIS	European Quality Improvement System
ERC	European Research Council
ESA	Agence spatiale européenne

## F

FD	Faculté de droit
FEN	Fédération des étudiants neuchâtelois
FLSH	Faculté des lettres et sciences humaines
FNS	Fonds national suisse de la recherche scientifique
FS	Faculté des sciences
FSE	Faculté des sciences économiques
FSRM	Fondation suisse pour la recherche en microtechnique
FT	Faculté de théologie

## G

GC	Grand conseil
----	---------------

## H

HE-Arc	Haute école spécialisée Arc (BEJUNE)
HEC	Hautes études commerciales
HEG	Haute école de gestion
HEP	Haute école pédagogique
HEP-BEJUNE	Haute école pédagogique BEJUNE
HES	Haute école spécialisée
HES-SO	Haute école spécialisée de Suisse occidentale
HEU	Haute école universitaire

## I

IA	Institut d'archéologie
IAF	Institut d'analyse financière
IBIOL	Institut de biologie
ICH	Institut de chimie
IDS	Institut de droit de la santé
IENE	Institut de l'entreprise
IETHNO	Institut d'ethnologie

IGG	Institut de géographie
IH	Institut d'histoire
IHAM	Institut d'histoire de l'art et de muséologie
IIUN	Institut d'informatique
ILCF	Institut de langue et civilisation françaises
ILF	Institut de littérature française
ILLAL	Institut de langue et littérature allemandes
ILLAN	Institut de langue et littérature anglaises
ILLH	Institut de langues et littératures hispaniques
IMA	Institut de mathématiques
IMI	Institut du management de l'information
IMT	Institut de microtechnique
IPH	Institut de physique
IPHILO	Institut de philosophie
IPSYED	Institut de psychologie et éducation
IPTO	Institut de psychologie du travail et des organisations
IREne	Institut de recherches économiques
ISFM	Institut Forum suisse des migrations
ISLC	Institut des sciences du langage et de la communication
ISOCIO	Institut de sociologie
ISTAT	Institut de statistique
<b>J</b>	
<b>K</b>	
<b>L</b>	
LAU	Loi fédérale sur l'aide aux universités
LEHE	Loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles
LTF	Laboratoire temps-fréquence
LU	Loi sur l'Université
<b>M</b>	
MA	Master – maîtrise universitaire
MAS	Master of Advanced Studies
MAss	Maître-assistant
MER	Maître d'enseignement et de recherche
<b>N</b>	
NCCR	National Center of Competence in Research
Neode	Parc scientifique et technologique de Neuchâtel
<b>O</b>	
OAQ	Organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses
OFS	Office fédéral de la statistique
OFSP	Office fédéral de la santé publique

**P**

PA	Professeur associé
PAss	Professeur assistant
PB	Professeur boursier
PCI	Projet de coopération et d'innovation
PD	Privat-docent
PE	Professeur extraordinaire
PI	Professeur invité
PO	Professeur ordinaire
PRN	Pôle de recherche national
(PI) <sup>2</sup>	Pôle de droit de la propriété intellectuelle et de l'innovation

**Q**

**R**

RBNJ	Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes
------	---

**S**

SAN	Société académique neuchâteloise
SCG	Service de la comptabilité générale (UniNE)
SCI	Système de contrôle interne
Secomania	Fête des sciences économiques de l'UniNE
SFM	Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population
SFT	Service des fonds de tiers (UniNE)
SIM	Service des immatriculations et de la mobilité (UniNE)
Sitel	Service informatique et télématique (UniNE)
SPC	Service de presse et communication (UniNE)
SPD	Service de promotion et développement (UniNE)
STFS	Service technique de la Faculté des sciences (UniNE)
SUN	Sports universitaires

**T**

THUNE	Théâtre universitaire neuchâtelois
TST	Bureau de transfert de savoir et de technologie (UniNE)

**U**

UNES	Union nationale des étudiants suisses
U3a	Université du 3 <sup>e</sup> âge

**V**

**W**

WKD	World Knowledge Dialogue
-----	--------------------------

**X**

**Y**

**Z**





**Edition**

Rectorat de l'Université de Neuchâtel  
Faubourg du Lac 5a, CH-2000 Neuchâtel

**Impression**

Centre Unimage

**Tirage**

120 exemplaires

**Rapport approuvé par**

Le Conseil de l'Université, le 20 mars 2012

© **Université de Neuchâtel**

Mars 2012

---

[www.unine.ch](http://www.unine.ch)